

RAPPORT PRELIMINAIRE

LE BASSIN MEDITERRANEEN



CADRE GEOGRAPHIQUE
ET SOCIO-ECONOMIQUE
DU PLAN BLEU

S O M M A I R E

	Paragraphes
INTRODUCTION	1 - 5
I. DES CARACTERISTIQUES ET DES FONCTIONS COMMUNES	
A. La mer dans son encadrement continental	6 - 14
B. Les analogies climatiques	15 - 20
C. Une situation de périphérie par rapport à l'Europe	21 - 34
II. UN ENSEMBLE DISPARATE	
A. Les disparités démographiques	35 - 39
B. La dualité villes-campagnes	40 - 47
C. La diversité des structures de la production et de l'emploi	48 - 57
D. Les disparités régionales	58 - 63
III. LES EFFORTS DE CROISSANCE	
A. Les voies diverses du développement	64 - 72
B. Les transformations des campagnes	73 - 81
C. Les priorités industrielles	82 - 93
IV. LES PROBLEMES DE CROISSANCE	
A. Le problème alimentaire et les difficultés de l'agriculture	94 - 99
B. Les surcharges littorales	100 - 107
C. Les dégradations du milieu	108 - 115
CONCLUSION	116 - 119

LISTE DES ANNEXES

1. LES DONNEES STATISTIQUES : DIFFICULTES DE COLLECTE ET DE COMPARAISON
2. LE BASSIN MEDITERRANEEN EN STATISTIQUES ET CARTES
3. BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES CARTES

	Page
<u>1. Dans le rapport</u>	
Carte n° 1 : La Méditerranée et son encadrement continental	11
Carte n° 2 : Durée de la saison sèche	16
Carte n° 3 : Les précipitations moyennes annuelles en Méditerranée	18
Carte n° 4 : Le tourisme en 1973	26
Carte n° 5 : Répartition des touristes par nationalité dans chaque pays en 1973	28
Carte n° 6 : Accroissement annuel - Population 1973	32
Carte n° 7 : Population des villes	36
Cartes n° 8 : Disparité régionale du revenu par habitant (exemples : Espagne, Italie)	48
Carte n° 9 : Le progrès de l'irrigation	59
Carte n° 10 : Les industries récentes dans le bassin méditerranéen	62
Carte n° 11 : Industrie sidérurgique	68
Carte n° 12 : Industrie chimique et pétrochimique	70
Carte n° 13 : Densité de population	79
Carte n° 14 : Pollution	84

2. En Annexe 2

Page

Carte n° 15 : Accroissement naturel	102
Carte n° 16 : Mortalité infantile	103
Carte n° 17 : Modes d'utilisation du sol	111
Carte n° 18 : Production et réserves de gaz naturel et de pétrole en 1973	117
Carte n° 19 : Pipe-lines, gazoducs, gisements	118
Carte n° 20 : Productions minérales des pays du bassin méditerranéen	119
Carte n° 21 : Les ports	128
Carte n° 22 : Le pétrole	129

LISTE DES TABLEAUX

1. <u>Dans le texte</u>	Page
Tableau n° 1 : Les travailleurs étrangers d'origine méditerranéenne en Europe (1974) (*)	23
Tableau n° 2 : La population (*)	30
Tableau n° 3 : Structure par âge de la population (types de pyramides)	34
Tableau n° 4 : La population active (*)	40
Tableau n° 5 : Les secteurs d'activité. (d'après le pourcentage de la population active employée) (*)	42
Tableau n° 6 : La population agricole 1960-1970 (*)	44
Tableau n° 7 : Economie agricole 1972 (population active - P.I.B. - Echanges)	46
Tableau n° 8 : L'évolution de la production industrielle (*)	64
Tableau n° 9 : Economie industrielle 1972 (population active - P.I.B.)	66
Tableau n° 10 : Produit intérieur brut (par secteurs) (*)	72
Tableau n° 11 : Production agricole et disponibilités alimentaires 1963-1973 (*)	74
Tableau n° 12 : Evolution de la production agricole (1955-1970-1973-1974) (*)	76

2. En annexe

- . Les tableaux marqués d'un * sont repris tels quels quand il s'agit de tableaux statistiques ou sous forme de tableaux chiffrés lorsqu'ils ont été insérés sous forme "visualisée".

	Page
. S'y ajoutent :	
- en Annexe 2.1 :	
. La Démographie (taux par 1000 habitants)	98
- en Annexe 2.2 :	
. L'utilisation du sol	107
. La pêche	110
- en Annexe 2.4 :	
. Pétrole et gaz naturel	113
. La Production minière (cuivre - fer)	114
. L'énergie : production et consommation	115 et 116
- en Annexe 2.5 :	
. Les industries de base	122
- en Annexe 2.6 :	
. Le tourisme (arrivées/recettes)	124
- en Annexe 2.7 :	
. Balance commerciale et balance des services (1973)	126
. Les produits agricoles dans les échanges (1972)	127

Le présent rapport qui porte sur le cadre géographique et socio-économique du projet du Plan Bleu, a été rédigé par :

Mlle J. RENUCCI, agrégée de l'Université, Docteur d'Etat, Professeur à l'Université de Rouen.

M. M. MERICHE, Maître-Assistant, Directeur de l'Institut des Sciences de la Terre à l'Université de Constantine

et M. C. MUSCARA, Professeur, Directeur de l'Institut géographique de Venise

ont apporté leur concours, respectivement pour les questions de développement industriel et celles touchant aux transports.

Les opinions qui ont pu être exprimées dans le rapport n'engagent que leurs auteurs.

- 1) A la demande du Ministère de la Qualité de la Vie (France) en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement

INTRODUCTION

1. Les pays riverains de la Méditerranée jouissent d'un prestige incomparable qui ne tient ni à l'intensité de leur activité économique, ni à la densité exceptionnelle de leur peuplement, ni à leurs richesses, ni même à un rôle fondamental dans la vie politique de la planète. Avec 300 millions d'habitants, ils concentrent 7 % seulement de la population mondiale. Ils n'apportent que 6 % de la production totale de pétrole (1), et leur importance ne grossit que grâce à quelques ressources agricoles et minières ; ils obtiennent les deux-tiers de la récolte de vin, le quart de la récolte d'agrumes en même temps que 22 % de l'extraction de phosphates. Sur le plan industriel et commercial, s'ils possèdent environ 15 % de la capacité de raffinage et 16 % du tonnage de la flotte, ces statistiques englobent les chiffres qui correspondent aux façades atlantiques des Etats méditerranéens (France, Espagne, Maroc...) augmentant faussement l'animation réelle de leurs rivages.
2. La réputation de la Méditerranée, l'attraction qu'elle exerce, sont partiellement liées au mythe attaché à cette mer (2) ; celui-ci résulte d'un amalgame complexe. Pour la plupart des touristes qui s'y pressent, la Méditerranée s'identifie à un système d'images : soleil, mer, liberté, société de loisirs dégagée de toute contrainte. Elle engendre ainsi "l'utopie concrète" qui déclenche les migrations de vacances. D'autre part, dans l'histoire des peuples, elle correspond à un espace privilégié, à la charnière de trois continents, où se sont épanouies, succédées, cotoyées, affrontées, interpénétrées, une floraison de civilisations précoces.

(1) Les calculs ont été effectués à l'aide des statistiques publiées pour l'année 1974 (Images Economiques du Monde 1975 , par J. Beaujeu - Garnier, A. Gamblin)

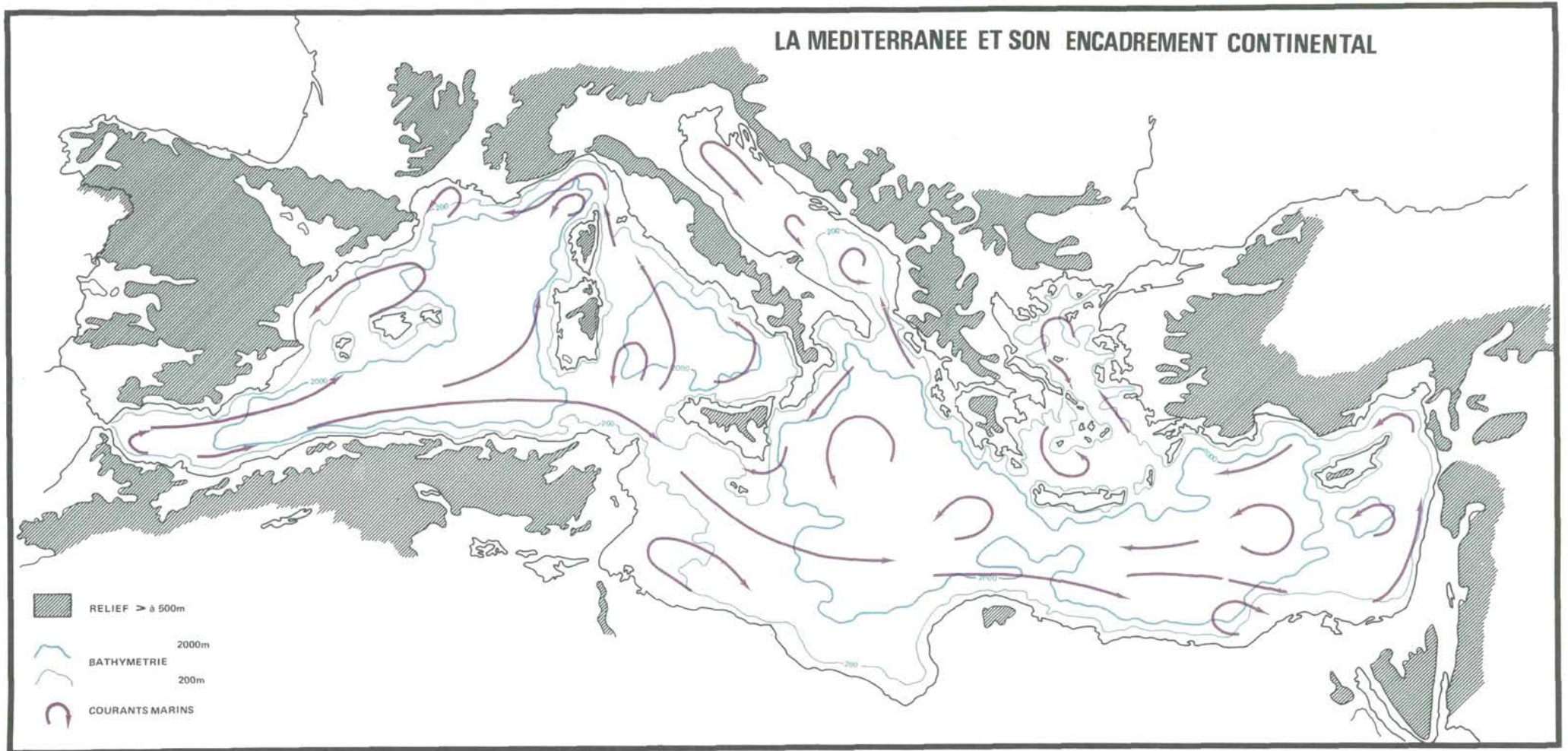
(2) Un congrès de géographes, réuni aux Canaries pour la définir en 1961, a abouti à cette conclusion

3. Son passé lui a donc conféré la fonction d'aire de contacts souvent difficiles, et elle l'a gardée pour les relations internationales. Sa valeur stratégique ne tient plus au rôle de maillon essentiel qu'elle a joué puis perdu sur la route maritime unissant l'Asie à l'Europe du Nord-Ouest à cause de l'effacement du canal de Suez, qui survit à sa réouverture (5 juin 1975). Elle est liée à la contiguïté sur ses rives d'Etats appartenant aux deux blocs Est et Ouest ainsi qu'aux luttes d'influences qui s'exercent sur les pays voisins du Tiers-Monde. Elle est accrue par la multiplication sur les côtes méridionales et orientales des ports d'expédition du pétrole et du gaz destinés au monde développé (Algérie - Tunisie - Libye - Israël - Liban - Syrie). Ainsi intégrée dans des rapports de "coexistence compétitive multipolaire", la Méditerranée demeure, en permanence, une zone sensible, travaillée par de multiples frictions internes (Maroc - Algérie - Grèce - Turquie - Liban...).
4. De ces considérations générales, pourrait se dégager, malgré les conflits, une notion d'unité. En réalité, si les parentés existent, créées par des faits climatiques, orographiques et historiques, ce sont les éléments de diversité, les contrastes, les oppositions même qui l'emportent lorsqu'on essaie de décrire les caractères des Etats qui bordent la mer. La nature, elle-même, les différencie : transition entre la zone tempérée et la zone tropicale sèche, ils se composent, selon la latitude et l'altitude, de régions "utiles", de steppes et de déserts. Les genres de vie qui se sont adaptés à ces milieux variés ont fait naître une étonnante mosaïque de sédentaires, de transhumants et de nomades, de paysans, de bergers, de marchands et de marins, de ruraux et de citadins que la vieille antinomie Chrétienté-Islam a encore contribué à scinder. L'évolution socio-économique du dernier siècle appuyée sur les relations de colonisateurs à colonisés qui étaient nées entre la rive européenne d'une part, les rives asiatiques et africaines d'autre part, a favorisé le renforcement de décalages spectaculaires. Les Etats européens

qui concentrent 75 % de la population totale de l'aire méditerranéenne représentent à eux seuls 90 % de la récolte de vin, les deux tiers de la production de blé et d'agrumes, 90 % de la capacité de raffinage et 85 % de l'énergie consommée bien que les pays africains et asiatiques détiennent 68 % de l'énergie produite.

5. Ainsi, cet ensemble hétérogène rassemble, tel un microcosme, une bigarrure de situations, de niveaux de vie, même de régimes politiques qui reflète les déséquilibres existant actuellement à la surface du globe. Situé à la périphérie de l'Europe industrialisée, il offre une gamme de transitions progressivement élaborées entre le dénuement des pays pauvres et la prospérité des pays riches.

CARTE 1



I DES CARACTERISTIQUES ET DES FONCTIONS COMMUNES

A - LA MER DANS SON ENCADREMENT CONTINENTAL

6. C'est une vaste mer fermée : ses 2 440 000 km² ne correspondent guère qu'à une surface légèrement supérieure à celle de l'Algérie, qui englobe, il est vrai, les immenses possessions sahariennes, mais il y a 3 800 km de Gibraltar au Levant, autant que de l'Espagne à Terre-Neuve, tandis que la largeur maximum ne dépasse pas 800 km entre Gênes et Annaba. Les détroits qui la limitent ouvrent des brèches étroites : 14 km pour Gibraltar, 4,7 km pour le Bosphore à l'entrée de la Mer Noire. Ce sont des seuils efficaces puisqu'ils sont peu profonds : Gibraltar n'a que 350 à 400 m de profondeur, le Bosphore de 36 à 120 m.
7. Ces étranglements s'associent à la configuration de la mer, qui est constituée par un chapelet de fosses séparées par des dorsales et des hauts-fonds. La cavité la plus creuse (4 400 m) se dilate entre la Calabre et la Cyrénaïque ; trois autres, supérieures à 3 000 m, s'allongent, l'une entre la Sardaigne et la Sicile, la seconde entre les Baléares et la Sardaigne, et la dernière entre la Crète, l'Egypte et Rhodes. En revanche, le canal de Sicile qui n'a que 130 km de large s'enfonce rarement au-dessous de 400 m et il y a moins de 100 m entre Malte et la Sicile ; les bouches de Bonifacio offrent des profondeurs plus faibles encore alors que l'ensemble de la Mer Egée descend rarement au-dessous de 200 à 400 m. Cependant, des trous y existent, comme dans le canal de Sicile, correspondant à une zone d'intense activité sismique.
8. Les conditions topographiques donnent à la mer ses caractères fondamentaux. Ses eaux, qui forment des masses isolées parce que les détroits ne permettent pas les échanges directs d'eaux profondes, ni avec l'Atlantique, ni avec la Mer Noire, sont chaudes et salées. A partir de 200 m dans le bassin occidental, de 400 m dans le

bassin oriental, apparaît une couche d'égale température voisine de 13° (3° dans les mers ouvertes). En surface, la température hivernale, avec 12-13° reste supérieure à celle de l'air ; elle s'élève en été d'autant plus que l'on va vers le Sud et vers l'Est, passant de 23° à Malaga à 25° sur la côte marocaine, 26° au bord de la Crète, 28-29° le long du littoral libanais. La puissance de l'évaporation qui enlève peut-être quelques deux mètres d'eau chaque année, la faiblesse des apports fluviaux, engendrent la venue de courants de compensation qui pénètrent par Gibraltar et le Bosphore. Mais ils ne suffisent pas à abaisser la salinité qui demeure forte. Si le taux est de 37 ‰ à l'Ouest, il monte à 38 et 39 ‰ à l'Est, sauf au droit du delta du Nil et au fond de l'Adriatique où les eaux sont plus diluées.

9. Mer fermée, la Méditerranée n'a que des marées insignifiantes puisque l'amplitude en vive eau oscille généralement de 20 à 50 cm, l'onde-marée atlantique s'amortissant très vite. Elle ne s'accroît qu'au fond des golfes possédant une vaste plate-forme littorale : aussi atteint-elle deux mètres dans le golfe de Gabès, 1,20 mètre au fond de l'Adriatique. Même les courants n'ont pas la vigueur des courants océaniques : ils sont plus sensibles dans le bassin occidental, mûs par le courant principal qui entraîne les eaux diluées de Gibraltar en direction du détroit de Sicile, puis du Levant, en longeant le littoral africain. Il détermine les courants de sens inverse à celui des aiguilles d'une montre qui se développent dans tous les bassins : bassin provençal, tyrrhénien, ionien, bassin du Levant (1). C'est pourquoi on a fait remarquer que cette circulation cyclonique créait une force centrifuge qui ramenait les déchets vers les côtes. D'autre part, le courant de surface, en provenance de l'Atlantique, entrave la sortie de certains polluants, en particulier des hydrocarbures car ils sont légers et ne s'enfoncent pas. En effet, le courant salé qui sort de la Méditerranée, circule en profondeur, sous le précédent, entre 150 et 300 m.

(1) M. Artuso et M. Ertaud, La Méditerranée : un potentiel de ressources menacé ? Options Méditerranéennes n°31 - 1975 p.77

10. Les caractères de la mer, largement déterminés par sa topographie, sont associés à ceux de son encadrement continental. Entre les fosses profondes et les rivages, il y a peu de plateaux intermédiaires (1/400 ème de la surface totale), sauf au contact des régions presque planes comme le Languedoc et la Tunisie Orientale. Nombreuses sont les côtes fermées où les abrupts montagneux plongent directement dans l'eau : riviera française, ligure, amalfitaine, côte occidentale de Corse, côte yougoslave le long du Velebit...
11. L'importance de la montagne, sur le pourtour de la mer, engendre fréquemment ces contacts brutaux. Elle est partout présente ; si elle ne se dresse pas au-dessus du littoral, elle se profile à l'horizon. Car la Méditerranée correspond à un ensemble d'effondrements qui ont accompagné la surrection de chaînes récentes (1), les mouvements du sol ayant simultanément cassé des fragments de socle ancien. Elle reste une zone instable de l'écorce terrestre intimement liée à l'ensemble alpin. Aussi, les plaines sont-elles peu étendues, très cloisonnées, les étendues cultivables discontinues et fréquemment étagées en altitude.
12. Les conditions naturelles déterminent les ressources de la mer. La Méditerranée a une vieille réputation de pauvreté associée à sa couleur bleue qui tient à sa faible teneur en plancton : l'Adriatique en contient en moyenne 13mg par m³ contre 59,6 en Mer du Nord (2). Le plancton végétal est "sous-alimenté" en sels nutritifs (3) à cause de la rareté des courants ascendants entravés par la température élevée des eaux profondes : ils ne se produisent qu'en hiver lorsque se refroidissent les eaux de surface. Aussi, les zones de fertilité correspondent-elles aux zones enrichies par les apports fluviaux : côte espagnole proche du Delta de l'Ebre, Golfe du Lion, Nord de l'Adriatique. Depuis la construction du barrage d'Assouan, l'appauvrissement du Nil prive la côte égyptienne de sa valeur passée.

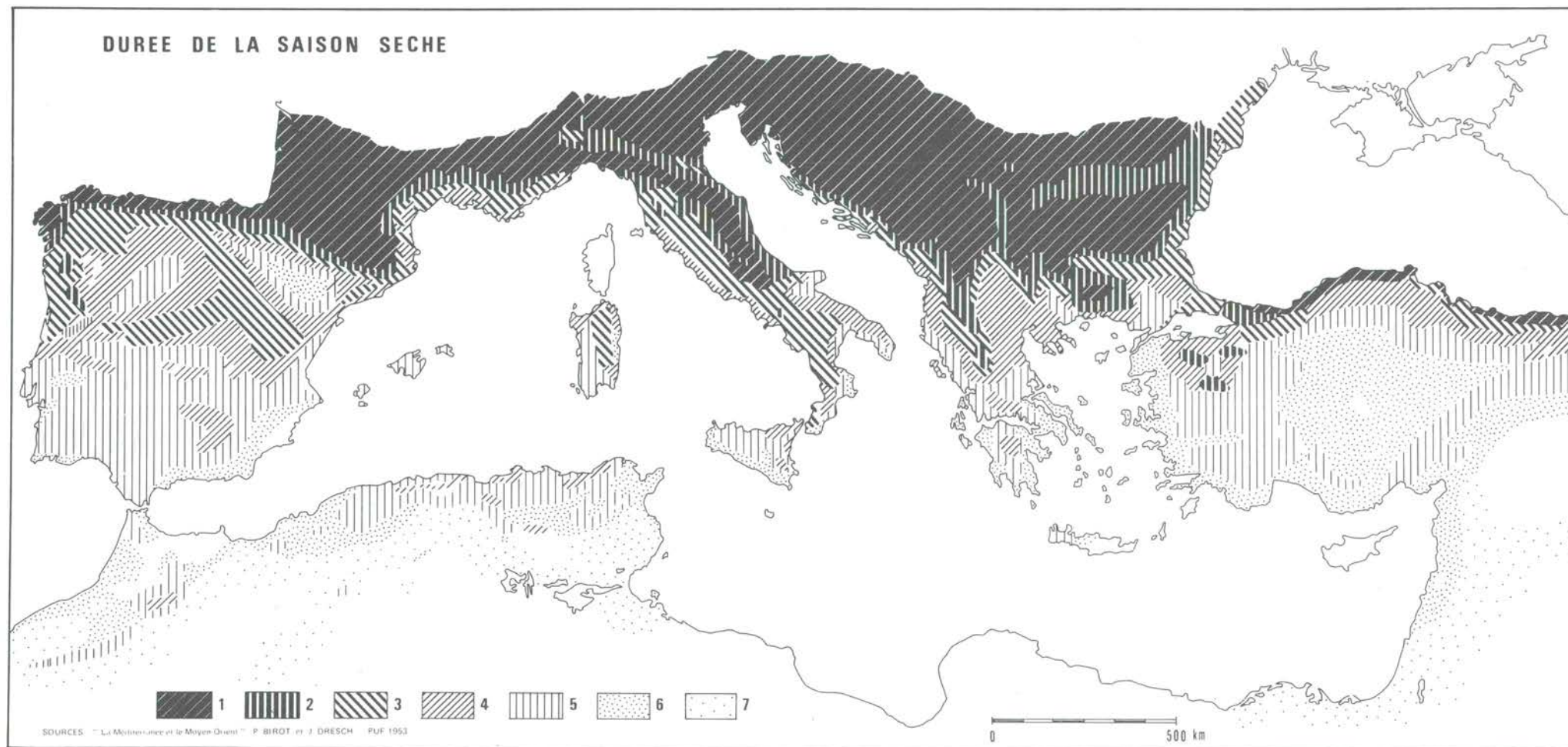
(1) On formule aussi l'hypothèse qu'elle correspond à un géosynclinal rétréci par la dérive convergente de l'Europe et de l'Afrique
 (2) H. Augier : Les particularités de la Mer Méditerranée - Options Méditerranéennes n°19 1973 - p.49
 (3) J.M. Pérès : Esquisse d'océanographie biologique de la Méditerranée - Options Méditerranéennes n° 19 1973 p.56

13. Le faible développement du plateau continental limite, d'autre part, l'abondance des peuplements vivant sur les fonds inférieurs à 200 m et qui offrent dans toutes les mers du monde, les principales ressources de la pêche au chalut. Celle-ci ne trouve pas compensation sur le talus continental (200-800 m) où ne peuvent vivre les espèces des mers plus froides dont Gibraltar, d'ailleurs, gêne le passage. Les stocks pélagiques semblent beaucoup plus satisfaisants que les stocks d'espèces démersales qui bénéficient d'un écoulement commercial plus facile.
14. Cette pauvreté générale est plus grave dans le bassin oriental plus chaud que dans le bassin occidental, et, comme elle ne nuit pas à la diversité des espèces, il est arrivé qu'elle soit controversée (1). La richesse en espèces tient à l'histoire géologique de la mer et aux contrastes existant entre ses différents bassins. Si 60 à 70 % des espèces viennent de l'Atlantique tempéré, la Méditerranée conserve, surtout à l'Est, des espèces tropicales et elle a accueilli récemment, grâce au canal de Suez, quelques espèces de la Mer Rouge. Bien qu'elle ne possède pas les grandes concentrations de poissons engendrées par les brassages entre eaux chaudes et froides, elle se prête à une grande variété de prises en quantités limitées. D'où la vigueur de la petite pêche traditionnelle qui survit malgré l'essor de la pêche industrielle encouragée surtout par l'Espagne et l'Italie. En excluant la Mer Noire, les captures totales atteignent environ 700 000 tonnes, c'est-à-dire le centième des captures de la pêche mondiale. Elles ne peuvent se développer sur les côtes déjà surexploitées de l'Espagne, de la France, de l'Italie du Nord, de la Yougoslavie et de la Grèce. En revanche, les côtes Sud et Est du bassin oriental pourraient favoriser une certaine expansion, surtout en prises pélagiques.(2)

(1) J. Besançon : Géographie de la pêche - Gallimard 1965 523 p (p.151) et "La pêche et le renouvellement du droit de la mer" (Travaux du Colloque International tenu à Marseille le 26 mai 1975) Chambre de Commerce de Marseille 93 p (p.84)

(2) M. Artuso et M. Ertaud - article cité p.81-82

CARTE 2



SOURCES : "La Méditerranée et le Moyen-Orient" P. BIROT et J. DRESCH PUF 1953

1. Aucun mois sec . 2. De un à deux mois secs . 3. De deux à trois mois secs . 4. De trois à quatre mois secs . 5. De quatre à cinq mois secs . 6. De cinq à sept mois secs . 7. Plus de sept mois secs .

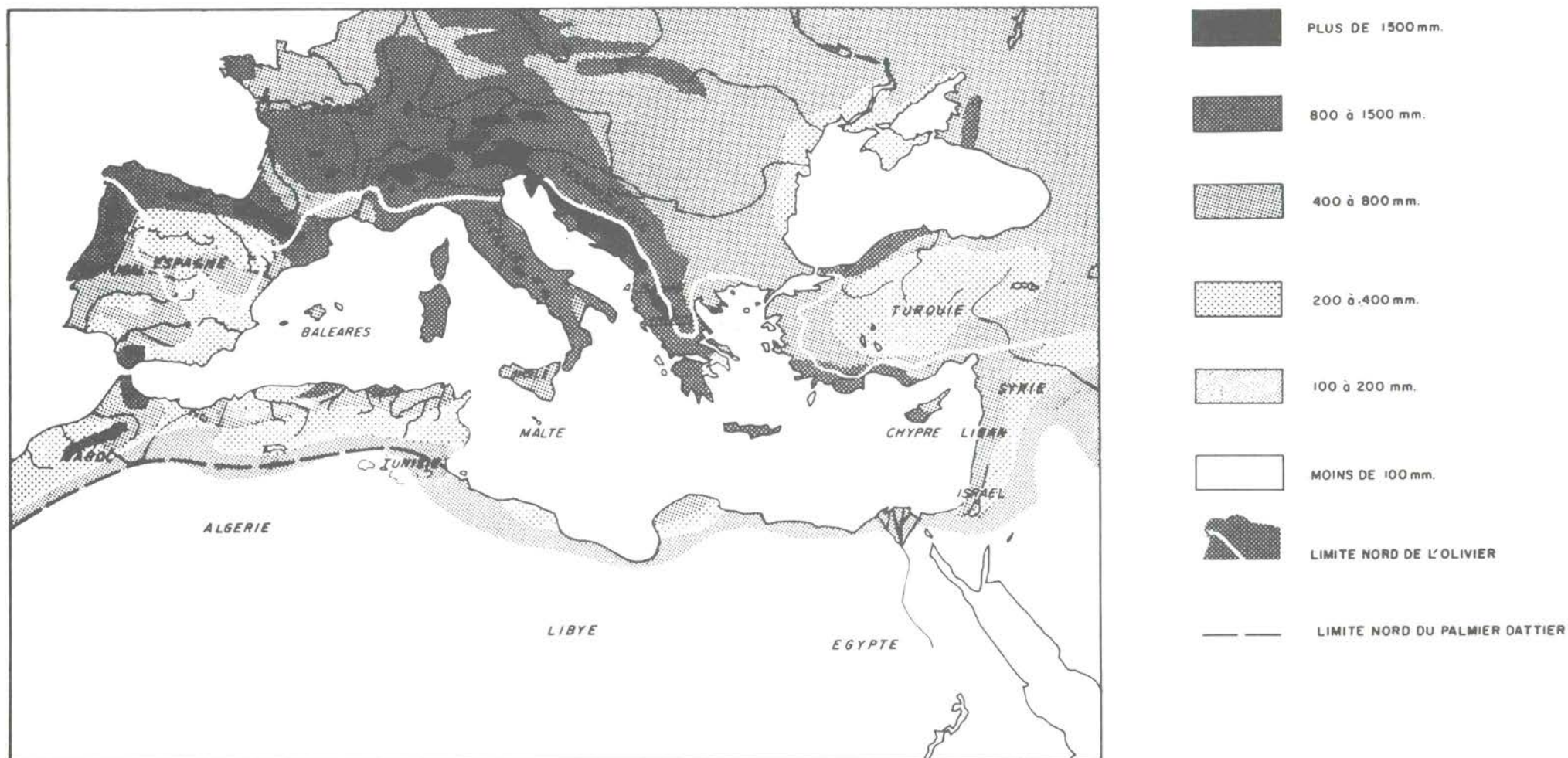
B - LES ANALOGIES CLIMATIQUES

15. Principal élément physique d'unité, le climat méditerranéen est le seul climat du globe qui possède des étés chauds et secs. Ses autres caractères sont célèbres : sa luminosité surtout, mais aussi la baisse modérée des températures hivernales et l'absence de gelées durables.
16. Plusieurs facteurs engendrent cette combinaison climatique. Mer chaude, allongée entre deux masses continentales le long du 37ème parallèle, la Méditerranée subit diverses influences :
- 16.1 Les influences tropicales. Le long du front des alizés (15° Nord) naissent d'octobre à mai des perturbations qui circulent soit de la Mauritanie au Maghreb, soit de la Mauritanie à l'Egée et au Levant.
- 16.2 Les influences atlantiques. Le long du front polaire (50 à 70° Nord) surgissent des dépressions qui balaient l'Europe Occidentale et la Méditerranée, surtout en saison froide.
- 16.3 L'anticyclone des Açores dont la position varie avec les saisons : sa descente en latitude en hiver permet le passage des dépressions atlantiques, tandis que sa remontée, en été, jusque vers le 45ème parallèle fait régner des conditions désertiques.
- 16.4 On a longtemps pensé que la Méditerranée jouait le rôle passif de couloir d'eau tiède favorisant le passage des dépressions atlantiques (1). En réalité, on sait aujourd'hui qu'elle constitue

(1) X. de Planhol et P. Rognon : Les zones tropicales arides et subtropicales
A. Colin 1970 487 p. (p.68-70)

LES PRECIPITATIONS MOYENNES ANNUELLES EN MEDITERRANEE

CARTE 3



Nota : Cette carte est extraite d'un article de M. Y. Emsellem "L'Eau dans le Bassin Méditerranéen" paru dans la Revue 2000

un centre de formation de cyclones original dû au contact des masses d'air polaires et tropicales et que le relief joue un rôle important puisque les points privilégiés où naissent les basses pressions sont situés aux Baléares, dans le Golfe de Gênes, le Nord de l'Adriatique, le Golfe de Gabès, c'est-à-dire en arrière des obstacles montagneux par rapport à une circulation d'Ouest. C'est ce régime de pressions qui explique la fréquence des vents violents continentaux. Ils sont chauds au Sud (sirocco), mais froids au Nord, tels le mistral et la tramontane qui balaient le Roussillon, le Languedoc et la Provence, tandis que la bora souffle en Dalmatie.

17. Les pluies dont les totaux sont souvent déficients, sont concentrées sur un nombre restreint de jours : de 60 à 90, répartis sur six à neuf mois selon les lieux. Les maxima se produisent en automne et au printemps pour toutes les régions septentrionales, en hiver pour les régions méridionales. Les précipitations tombent généralement en courtes averses localisées ; mais elles peuvent avoir l'abondance et la violence des pluies de mousson : en octobre 1951, la Calabre a battu un record fameux, recevant 1 500 mm en trois jours (1). Les quantités de pluie diminuent vers l'Est en même temps que la durée de la saison sèche augmente. Il y a de 90 à 100 jours de pluie par an en Méditerranée Occidentale, mais 50 jours à Jérusalem et 30 à Alexandrie. L'été sec dure de deux à trois mois à l'Ouest, de cinq à six mois à l'Est. Il tombe :

- 822 mm/an à Gibraltar
- 715 mm/an à Alger
- 390 mm/an à Athènes

Mais l'orientation et le relief peuvent susciter des totaux impressionnants : Corfou reçoit 1 350 mm et Cetinje, au-dessus des bouches de Kotor, 2 600 mm.

(1) X. de Planhol et P. Rognon, ouvrage cité

18. Le régime thermique est caractérisé par la chaleur des étés que la mer rafraîchit peu, puisque la température reste généralement supérieure à celle de l'air. Aussi la température moyenne du mois le plus chaud atteint-elle :

23° à Marseille

25° à Cagliari

26°6 à Athènes

28°4 à Beyrouth

19. Les dépressions très abritées, à l'écart de la mer peuvent être torrides. Les gelées hivernales sont rares, la neige aussi, sauf en altitude, où les précipitations de saison froide apportent parfois des chutes abondantes : les montagnes corses sont enneigées jusqu'en juin.

L'intensité des variations interannuelles donne à la Méditerranée un climat particulièrement capricieux. Elle affecte surtout les totaux pluviométriques et la durée de la sécheresse, redoutables pour la vie rurale, comme le démontrent ces exemples siciliens (1) : la ville de Catane a reçu :

622 mm de pluie en 1950

1 479 mm de pluie en 1951

578 mm de pluie en 1952

1 954 mm de pluie en 1953.

Dans la plaine de Gela où tombent en moyenne 450 mm, il n'y en a parfois que 150. C'est alors que ni le blé, ni le coton, ne lèvent. En 1952, on a attendu la pluie du 15 avril au 25 janvier suivant.

(1) R. Rochefort : Le travail en Sicile P U F 1961. 363 p (p.19)

20. L'étendue de l'ensemble méditerranéen, son étirement en longitude, son étalement en latitude, son relief heurté, favorisent la fréquence de contrastes régionaux accentués. Ce sont les espaces littoraux qui connaissent le climat typique. Celui-ci se dégrade vers l'intérieur des terres car l'influence maritime disparaît vite, laissant prédominer les influences continentales. C'est le cas en Espagne centrale, dans la plaine du Pô, dans les dépressions balkaniques. Beaucoup de différences se dissimulent ainsi sous l'uniformité générale.

21. C - UNE SITUATION DE "PERIPHERIE" PAR RAPPORT A L'EUROPE (1)

La Méditerranée, malgré la convergence des trois continents qui la bordent, paraît pouvoir être considérée comme un "*lac européen*". Sur 1 500 navires de commerce qui sillonnent journallement la mer 1 200 battent pavillon pour le compte d'Etats de l'Europe Occidentale (2). En outre, les échanges commerciaux des pays riverains se font essentiellement avec ces mêmes Etats. Les exemples pullulent : en 1973, 67 % des importations algériennes en valeur et 64 % des exportations s'effectuaient avec la Communauté Economique Européenne. En 1974, bien que la part de celle-ci soit en régression, elle représentait encore 62 % des importations et 53 % des exportations (3). La même année, la C.E.E. attirait 54,7 % des exportations du Maroc et lui fournissait 50,8 % de ses achats. L'Europe Occidentale absorbait 63 % des ventes de phosphates et d'engrais du Maroc ainsi que 80,4 % des exportations de pétrole libyen.

(1) H. Isnard : Pays et Paysages Méditerranéens P U F 1973 - 235 p. (p.213)

(2) "La France, l'O.T.A.N. et la Méditerranée" Le Monde 13/7/1976

(3) G. Gherzi "Introduction à l'analyse statistique de la production et de l'échange céréalier dans les pays méditerranéens" Options Méditerranéennes n°31 - 1975 - p.18-19

22. Le commerce des céréales, cependant, fait exception : 55 % des importations de blé en Méditerranée sont assurées par les pays d'Amérique du Nord et 15 % par les pays méditerranéens producteurs, la France et l'Italie. Les achats de céréales de la Turquie dépendent pour 90 % de l'Amérique du Nord, ceux de la Yougoslavie pour 66 %. (1)
23. Néanmoins, des relations étroites continuent à unir le monde méditerranéen à l'Europe industrielle. Les témoignages sont nombreux. Un projet de gazoduc en cours d'étude doit joindre l'Algérie, la Tunisie et l'Italie du Nord par le détroit de Messine, reliant ainsi directement les rivages méridionaux producteurs d'énergie aux rivages septentrionaux consommateurs.
24. Les demandes d'adhésion à la C.E.E. apportent des preuves supplémentaires de cette solidarité : les négociations avec la Grèce ont commencé. En 1975, 51 % des exportations grecques ont été dirigées vers le Marché Commun et 43 % des importations en provenaient : l'Allemagne Fédérale occupe une place prépondérante dans ces échanges. La Grèce dispose d'atouts intéressants pour la C.E.E. : ses richesses minières (bauxite, nickel, cuivre, peut-être pétrole...), sa situation au contact du Moyen-Orient, et enfin sa flotte de 48 millions de tonneaux représentant 15 % du tonnage mondial (2). Les possibles adhésions pour l'avenir de l'Espagne et de la Turquie sont parfois envisagées.
25. Autre forme de dépendance : les pays méditerranéens, France exclue, constituent *le réservoir de main-d'oeuvre de l'Europe industrielle*. D'après les estimations du Système d'Observation Permanente de l'O.C.D.E., il y avait, à la fin de 1975, 6 414 200 étrangers qui travaillaient alors dans les différents

(1) G. Gherzi, article cité

(2) "Vers l'entrée de la Grèce dans le Marché Commun" Problèmes Economiques 18/8/1976. Le chiffre de 15 % est obtenu avec les pavillons de complaisance.

LES TRAVAILLEURS ETRANGERS D'ORIGINE MEDITERRANEENNE EN EUROPE (1974)

TABLEAU 1

(Estimation révisée en septembre 1975) *

Pays d'émigration / Pays d'immigra- tion	Pays								Total
	Autriche	Belgique	France	Allemagne	Pays-Bas	Suède	Suisse	Royaume- Uni	
ALGERIE	-	3 000	420 000	2 000	100	200	-	500	425 800
GRECE	-	8 000	5 000	225 000	2 000	8 000	6 000	2 500	256 500
ITALIE	2 000	85 000	210 000	370 000	10 000	3 000	335 000	56 500	1 071 500
MAROC	-	60 000	165 000 ¹	18 000	24 500	500	-	1 000	269 000
ESPAGNE	-	30 000	250 000	165 000	19 500	2 000	80 000	15 500	562 000
TUNISIE	-	-	90 000 ²	15 000	1 000	200	-	-	106 200
TURQUIE	30 000	10 000	35 000	590 000	34 000	3 000	16 000	1 500	719 500
YUGOSLAVIE	166 000	3 000	60 000	470 000	9 500	23 000	26 000	3 500	761 000
Autres	20 000	76 000	235 000 ³	420 000 ⁴	88 200	57 000	126 000	690 000	1 712 200
TOTAL	218 000	275 000	1 470 000	2 275 000	188 800	96 900	589 000	771 000	5 883 700

Source : Rapport du Système d'Observation Permanente des Migrations de l'O.C.D.E. 1975
publié dans "Hommes et Migrations" n°900 - 15/2/1976

1) L'estimation marocaine s'élève à 200 000

2) L'estimation tunisienne s'élève à 100 000

3) Y compris 80 000 ressortissants des pays d'Afrique occidentale, auxquels il faut ajouter 130 000 saisonniers

4) Y compris 100 000 Autrichiens

Etats de l'Europe Occidentale et Centrale (Suisse + Autriche). Sur ce nombre, 4 069 000 étaient originaires des pays riverains de la Méditerranée (1). Voici comment se répartissaient les contingents par ordre d'importance décroissante :

Italie	1 071 500
Yougoslavie	761 000
Turquie	719 000
Espagne	562 000
Algérie	425 000
Maroc	269 000
Grèce	256 000
Tunisie	106 000

26. Les pays d'immigration qui rassemblaient les plus gros effectifs étaient :

26.1 L'Allemagne de l'Ouest avec un groupe de 1 855 000 personnes où l'emportaient les Turcs (590 000), les Yougoslaves (470 000) et les Italiens (370 000).

26.2 La France qui réunissait 1 245 000 Méditerranéens, Portugais exclus, parmi lesquels dominaient les Algériens (420 000), les Espagnols (250 000), les Italiens (210 000).

26.3 La Suisse qui en concentrait 463 000 avec une participation italienne écrasante (385 000).

27. L'année 1974 marque un tournant dans l'évolution des flux migratoires qui s'écoulaient depuis dix ans, des latitudes méridionales vers l'Europe. Les mesures de restrictions ont été étendues et

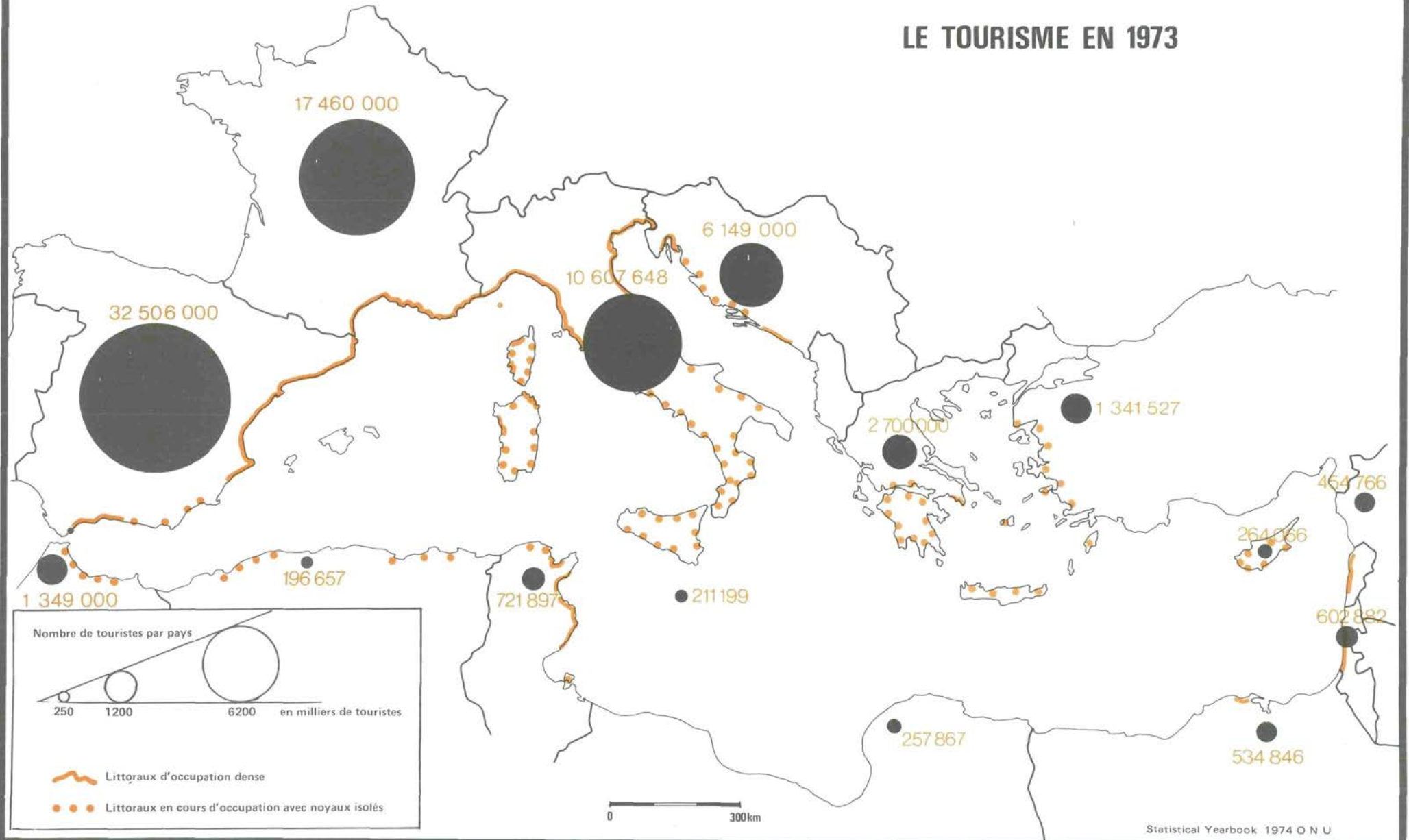
(1) "Evolution de l'Immigration en Europe en 1974-75" Hommes et Migrations n°900 15/2/1976

renforcées dans tous les pays d'accueil. Depuis la crise, le chômage des travailleurs immigrés y est généralement supérieur à celui des nationaux. Néanmoins, les gouvernements ne procèdent pas à des expulsions, évitant de susciter des retours massifs dont la menace effrayait les pays de départ. Les flux d'entrée sont devenus très faibles. Exemples :

	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1er semestre 1975</u>
FRANCE	153 419	64 461	8 000
ALLEMAGNE	319 072	46 323	13 385

28. Les Etats les plus touchés sont l'Espagne, l'Italie, la Yougoslavie, la Turquie. Les départs ont diminué de moitié en Espagne qui n'envoie plus qu'un courant notable vers la Suisse. Si le problème du reflux n'existe pas encore, il commence à se poser en Italie où les retours de Suisse progressent. En Yougoslavie, les sorties se raréfient (4 500 au 1er trimestre 1975 contre 5 500 en 1974) ; le chômage s'aggrave d'autant plus que bien des nouveaux emplois sont occupés par des travailleurs revenus. La Turquie, où les rentrées d'argent en provenance des émigrés ont baissé d'un tiers et où le chiffre des sorties est dérisoire, espère, comme compensation, l'essor du mouvement en direction des pays arabes.
29. Ainsi apparaît fragile et menacée la fonction de pourvoyeurs de main d'oeuvre que jouaient les Etats Méditerranéens pour l'Europe industrielle. Leur dépendance vis-à-vis du marché de l'emploi qu'elle offre les rend vulnérables aux crises qui l'affectent. Et cette situation est aggravée par leur rôle touristique.

LE TOURISME EN 1973



30. La Méditerranée est en effet devenue depuis quinze ans, la "*façade de loisirs*" de l'Europe urbanisée. Avec un afflux d'environ 60 millions de visiteurs en 1973 (1), elle attire 30 % du tourisme international de la planète. C'est une migration très inégalement répartie dans l'espace et dans le temps, puisqu'elle culmine en été, entraînant les masses les plus nombreuses vers les côtes européennes.

Espagne	34 millions
Italie	10,6 millions
Yougoslavie	6,1 millions
Grèce	2,7 millions

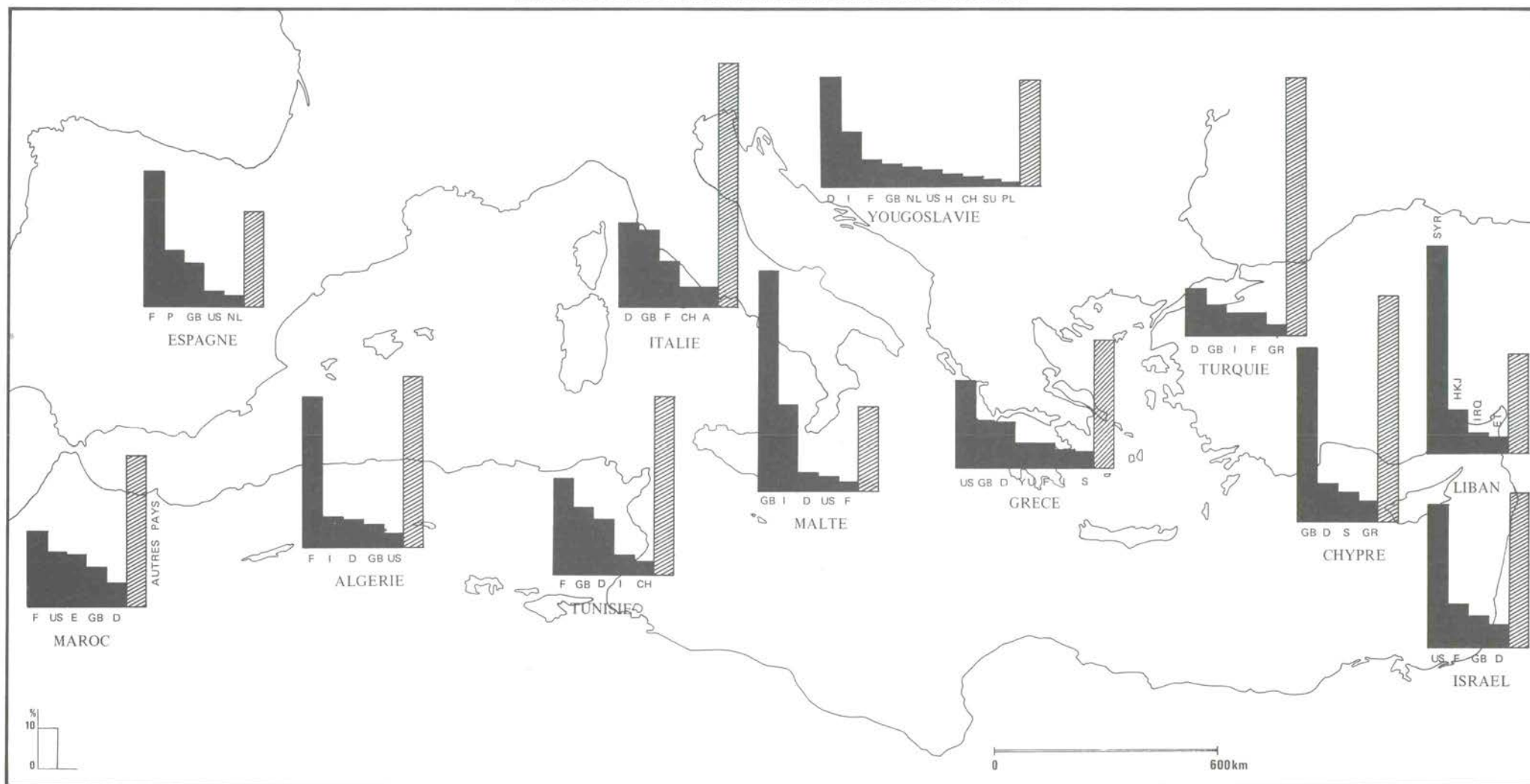
31. Mais les îles ont connu des succès rapides : première région touristique espagnole, les Baléares reçoivent plus de trois millions de personnes, la Corse un million, la Sardaigne 600 000, Chypre 264 000. Quelques pays asiatiques et africains entrent avec éclat dans la compétition.

Liban	1 503 000
Maroc	1 340 000
Tunisie	721 000

32. D'Europe Occidentale partent les plus grosses clientèles ; 2/3 des voyageurs qui fréquentent l'Espagne viennent des pays de la C.E.E. avec deux groupes essentiels : les Français (11 233 000) et les Allemands de l'Oeust (3 297 000). La proportion atteint 70 % en Italie où l'emportent les Allemands (2 236 000), les Anglais (2 082 000) puis les Français (1 179 000). Elle représente 60 % en Yougoslavie où dominent

(1) Les chiffres globaux, calculés d'après les statistiques de l'O.N.U., restent obligatoirement approximatifs car les méthodes de comptage diffèrent dans les pays touristiques (voir annexe 2.2, Tourisme)

REPARTITION DES TOURISTES PAR NATIONALITE DANS CHAQUE PAYS EN 1973



- 1) Il n'a pas été possible d'isoler pour la France les chiffres concernant le seul littoral méditerranéen.
- 2) Pour l'Egypte, les flux se répartissent entre un groupe de pays d'origine, sans qu'aucun ne soit prédominant.
- 3) A noter pour la Turquie que les chiffres comprennent également les touristes de la Mer Noire.

encore les Allemands (1 735 000), puis les Italiens (827 000). L'Europe Occidentale envoie aussi 60 % des visiteurs de la Tunisie et du Maroc, ainsi que 50 % de ceux qui entrent en Turquie. Les familiarités nées de la colonisation lui survivent, près de 50 % des touristes débarquant à Chypre sont britanniques. Dans la liste des fréquentations étrangères, les Français arrivent en tête en Tunisie, en Algérie et au Maroc. Les Américains ne précèdent les Européens de l'Ouest qu'en Israël.

33. Ainsi 14 millions de Français, 8 millions d'Allemands, 3,5 millions de Britanniques, plus d'un million de Néerlandais, plus d'un million de Belges, plus d'un million de Suisses, envahissent les rivages méditerranéens chaque année. L'héliotropisme engendre un courant inverse des migrations de travailleurs. La crise de 1973 en a stoppé l'essor. L'Espagne reste, depuis, en-deçà du chiffre de 34 millions qui avait été atteint (30 millions en 1975). En Tunisie, la valeur du P.I.B. apportée par le tourisme, qui avait augmenté de 15,6 % entre 1971 et 72, a régressé de 11,6 % en 1973 et elle s'est maintenue stable en 1974 (1). La fréquentation touristique a diminué de 10 % au Maroc en 1974 (2). Les recettes du tourisme international ont fléchi de 19 % en Italie et de 15 % en Grèce en 1974 (3).
34. C'est une évolution préoccupante pour beaucoup de pays méditerranéens qui, ajoutant les revenus du tourisme à ceux de l'émigration, comblaient ainsi une partie du déficit de la balance commerciale : l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Yougoslavie, la Turquie, bénéficiaient à cette fin des excédents de leur balance des services (voir Annexe 2.2 - Economie Générale). Ainsi pèsent les dépendances vis-à-vis de l'Europe industrielle : seuls les pays riches en énergie les dominent. Mais tous ne le sont pas et les pays favorisés, comme l'Algérie ou la Libye, sont rares.

(1) R. Granier : Chronique Economique de la Tunisie - Annuaire de l'Afrique du Nord 1974 C.N.R.S. 1976 p.431

(2) H. El Malki : Chronique Economique du Maroc - Annuaire de l'Afrique du Nord 1974 - p. 421

(3) "Le tourisme international en 1974 et au cours des premiers mois de 1975" - Problèmes Economiques 5/11/75

TABLEAU 2

LA POPULATION *

PAYS	DERNIER RECENSEMENT		ESTIMATIONS 1973	ACCROISS ^t annuel 1970 - 73	SURFACE km ²	DENSITES km ² 1973	POPULATION URBAINE	
	Année	Nombre					Taux	Année
ALBANIE	1960	1 626 315	2 347 000	3,2 %	28 748	82	33,8 %	1971
ALGERIE	1966	11 821 673	15 772 000	3,2 %	2 381 741	7	50,4 %	1973
CHYPRE	1960	577 615	659 000	1,4 %	9 251	71	42,2 %	1973
EGYPTE	1966	30 075 858	35 619 000 ¹	2,2 %	1 001 449	36	43,2 %	1973
ESPAGNE	1974	35 225 000	35 225 000 ¹	1,1 %	504 782	69	-	-
FRANCE	1975	52 674 000	52 674 000	0,9 %	547 026	95	-	-
GRECE	1971	8 760 640	8 972 000	0,7 %	131 944	68	53,2 %	1971
ISRAEL	1972	3 124 000	3 183 000	3,0 %	20 700	154	82 %	1973
ITALIE	1975	54 917 000	54 917 000 ¹	0,8 %	301 225	182	-	-
LIBAN	1970	2 126 325	3 055 000	3,1 %	10 400	294	60,1 %	1970
LIBYE	1973	2 257 037	2 257 030 ¹	3,7 %	1 759 540	1	29,3 %	1973
MALTE	1967	315 700	322 000	-0,4 %	316	1 018	94,1 %	1967
MAROC	1971	15 379 259	16 309 000	-	446 550	37	36,8 %	1973
MONACO	1968	23 035	24 000	1,4 %	-	16 107	-	-
SYRIE	1970	6 304 000	6 890 000	3,3 %	185 180	37	45,3 %	1973
TUNISIE	1966	4 533 351	5 509 000	2,4 %	163 610	34	40,1 %	1966
TURQUIE	1970	35 666 000	37 800 000	2,5 %	780 576	49	41,6 %	1973
YUGOSLAVIE	1971	20 512 000	20 956 000	1 %	255 804	82	38,6 %	1971

Source : Statistical yearbook ONU 1974 - Demographical yearbook ONU 1974

1) Pour les recensements intervenus en 1973 ou postérieurement, les chiffres indiqués sont ceux des recensements.

II UN ENSEMBLE DISPARATE

A - LES DISPARITES DEMOGRAPHIQUES

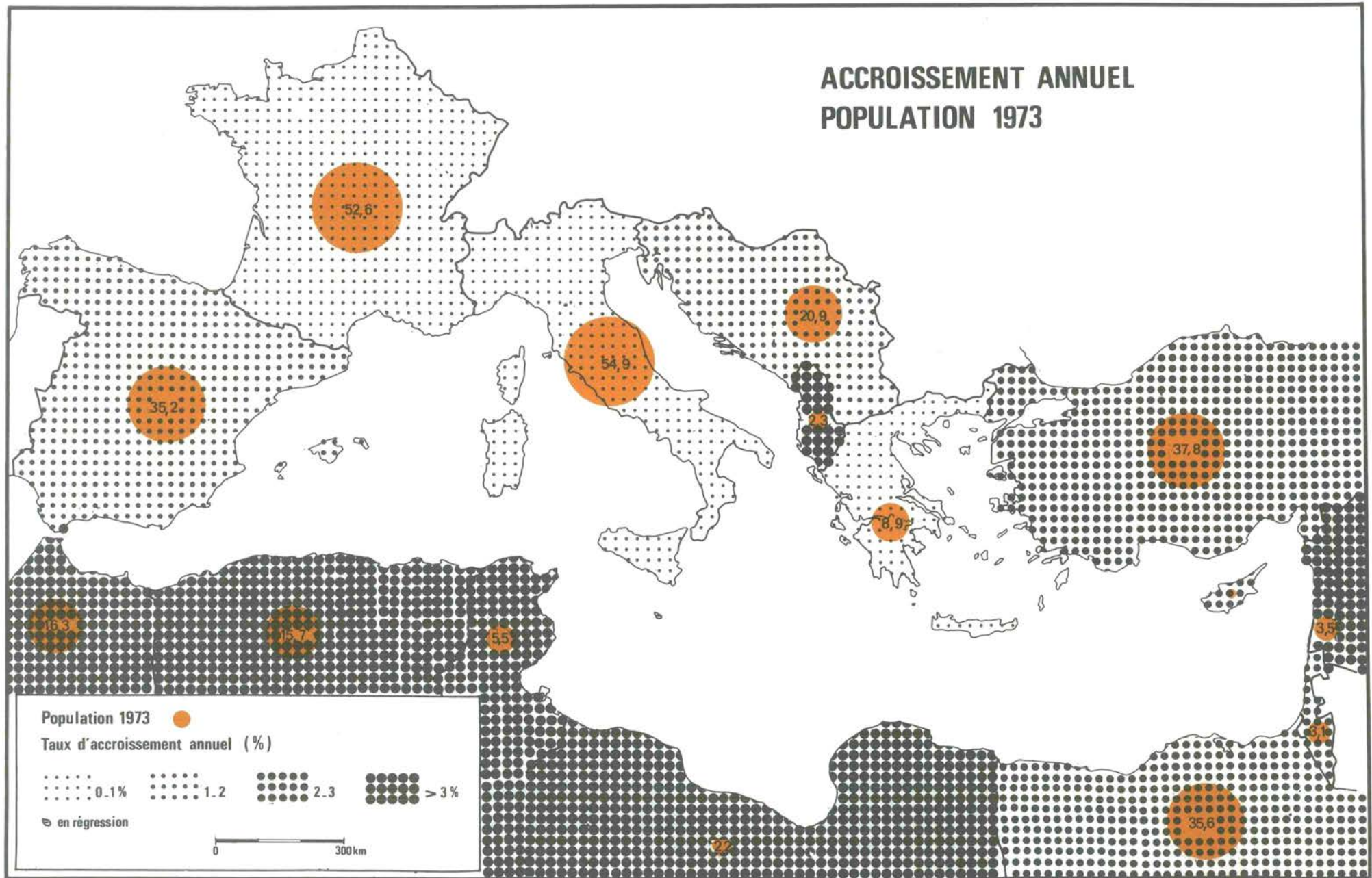
35. Si les populations les plus nombreuses et les plus denses sont localisées sur les rives septentrionales, les populations les plus dynamiques résident sur les rivages méridionaux. L'accroissement naturel atteint et dépasse 30 % en Afrique, l'Egypte mise à part (21,7 %) et les chiffres records sont l'apanage du Maroc (33 %) et de l'Algérie (32,2 %). C'est la natalité qui les provoque : elle varie de 45 à 50 %, alors que les taux de mortalité restent élevés (16,9 % en Algérie). Dans le Proche-Orient, seule la Syrie a une situation comparable. Partout ailleurs, la natalité tombe au-dessous de 30 % et le croit naturel oscille de 15 à 20 % (voir Annexe 2.2, La Population).

36. En Europe, l'Albanie offre un cas particulier, proche de celui de la Turquie :

natalité	33,3 %) accroissement naturel 25,2 %
mortalité	8,1 %	

37. Dans les pays voisins, la natalité s'affaïsse au-dessous de 20 %, abaissant l'accroissement naturel à moins de 10 % bien que la mortalité soit basse :

	Natalité	Mortalité	Solde
France	16,5	10,7	+ 5,8
Grèce	15,3	8,7	+ 6,6
Yougoslavie	18	8,7	+ 9,3



38. Ainsi, trois régimes démographiques coexistent autour de la Méditerranée :

38.1 *Un régime démographique "naturel"*

Ce régime caractérise l'Afrique du Nord et la Syrie. Il entraîne une expansion accélérée ; l'Algérie gagne près de 500 000 habitants supplémentaires chaque année. De 1960 à 1975, sa population a doublé passant de 7,5 à 15 millions. Sa pyramide d'âges repose sur une base très large puisqu'elle possède une proportion de moins de 20 ans qui s'élève à 58 % du total. Mais la mortalité infantile demeure forte :

. Algérie	86,3 ‰
. Maroc	148,0 ‰
. Tunisie	125,0 ‰

Et l'espérance-vie à la naissance dépasse à peine 50 ans :

. Algérie	50,7 ans
. Maroc	50,5 ans
. Tunisie	51,7 ans

38.2 *Un régime démographique évolué*

Il caractérise les pays européens qui ont un rythme d'expansion faible, des populations vieilles, une mortalité infantile qui descend à 15 ‰ en France et en Espagne, une espérance de vie beaucoup plus longue.

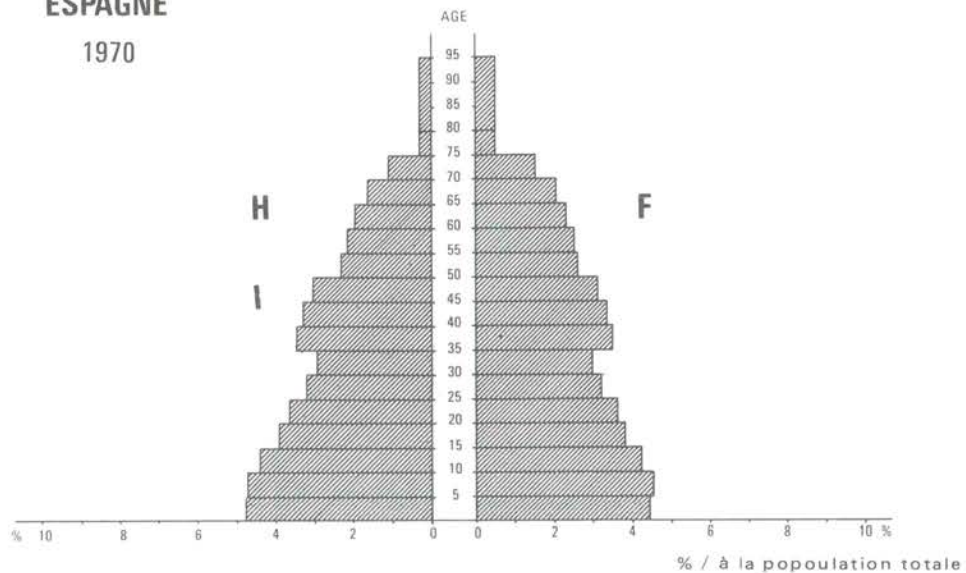
STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION

34

TABLEAU 3

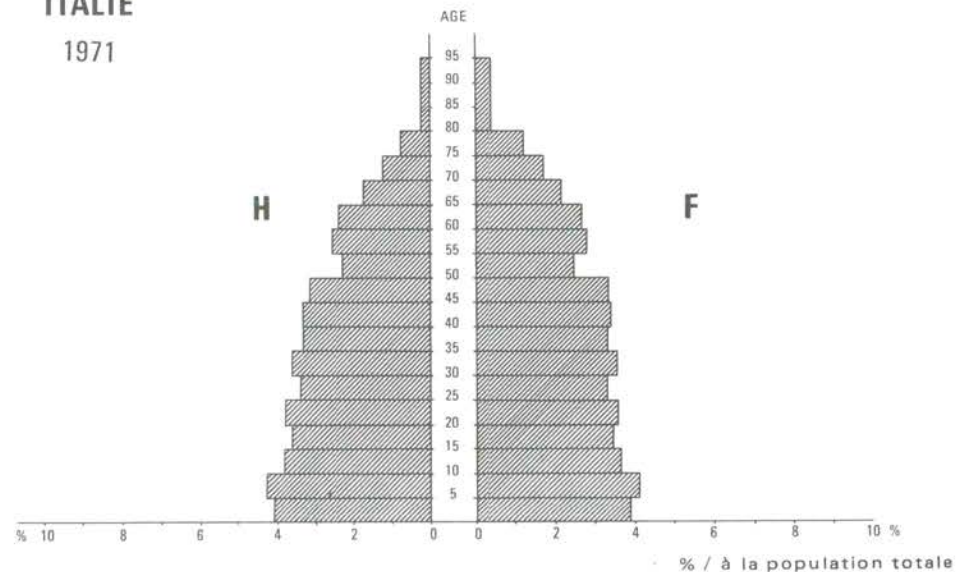
ESPAGNE

1970



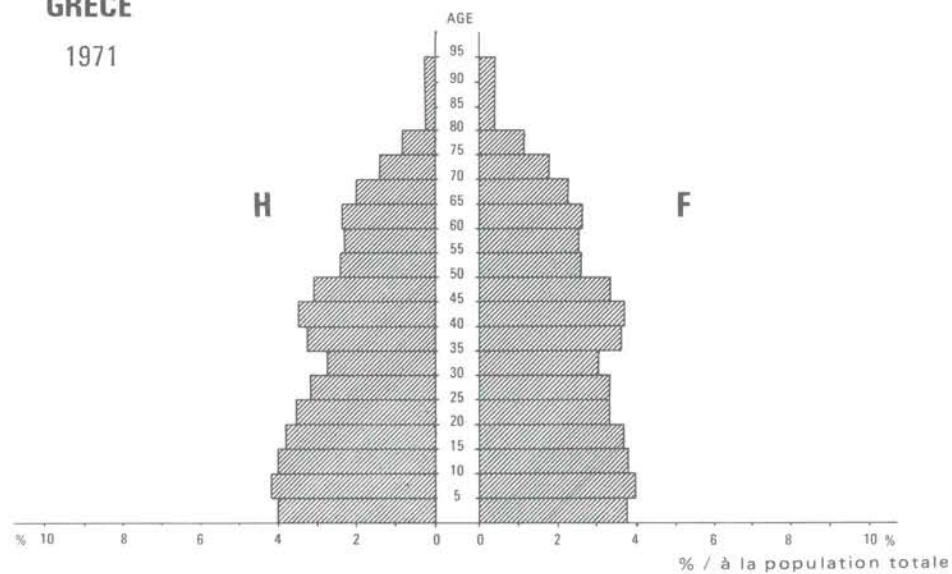
ITALIE

1971



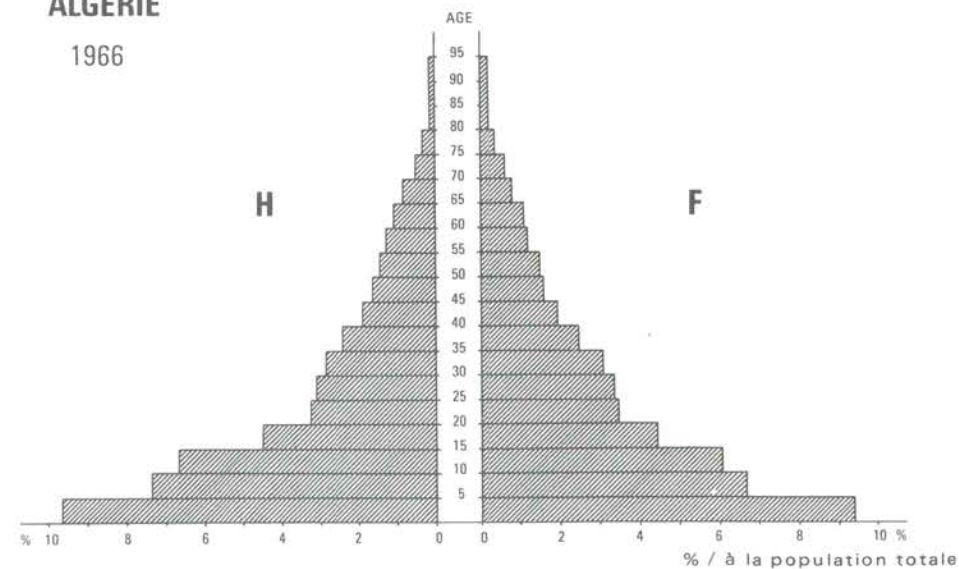
GRECE

1971



ALGERIE

1966



38.3 *Un régime intermédiaire*

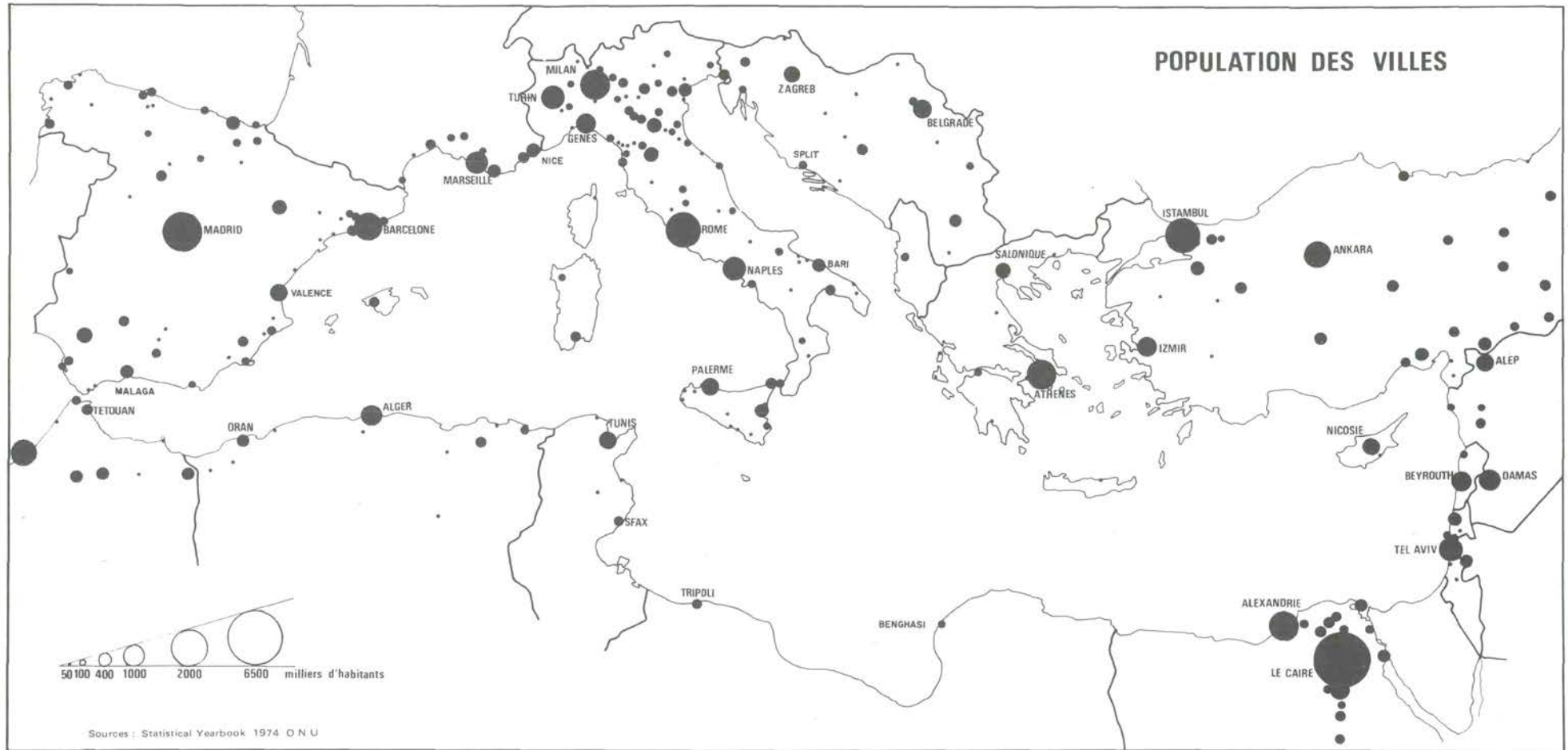
Il s'étend dans le Proche-Orient et en Egypte où se sont développées des campagnes de limitation des naissances.

39. Les échanges migratoires perturbent-ils les comportements démographiques des pays de départ ? La vitalité de l'Afrique du Nord est telle qu'elle n'a pas été compromise jusqu'ici ; c'est la même chose en Turquie, d'autant plus que l'émigration est récente. En revanche, la Grèce en subit les effets : pendant la décennie 1961-71, le seul mouvement naturel aurait dû accroître sa population de 850 000 personnes. Or l'accroissement réel a été de 347 000 ; ce qui suppose un solde négatif de 500 000 pour la balance migratoire. D'autre part, le départ des adultes favorise la chute de la natalité qui est passée de 17,9 à 16,3 %. (1). L'Italie présente un phénomène comparable : au recensement de 1971, la population s'élevait à 54 025 habitants, ce qui représentait une augmentation de 3 401 000 par rapport au recensement de 1961. Comme l'excédent naturel montait à 4 500 000 personnes, le déficit migratoire pouvait être évalué à 1 100 000 habitants, c'est-à-dire à 24 % du croît naturel (2). L'émigration provoque donc un appréciable transfert de vitalité vers les Etats industriels de l'Europe du Nord-Ouest. Mais la redistribution des hommes se produit aussi à l'intérieur des Etats.

(1) M. Sivignon : L'évolution démographique de la Grèce pendant la dernière décennie. *Revue de Géographie de Lyon* 1972 p.30

(2) R. Rochefort : La population italienne en 1971. *Revue de Géographie de Lyon* 1972

CARTE 7



B - LA DUALITE VILLES-CAMPAGNES

40. L'ébranlement général des sociétés méditerranéennes traditionnelles devant les changements du présent se traduit par un exode rural plus ou moins intense qui engendre de puissantes migrations internes s'ajoutant aux mouvements migratoires internationaux.
41. Malgré le prestige des vieilles villes que possèdent la plupart des Etats, une grande partie d'entre eux restent peuplés en majorité par des ruraux. Dans les pays africains et asiatiques, les taux de population urbaine n'excèdent 50 % que dans les cas exceptionnels d'Israël (82 %) et du Liban (60,1 %), oscillant ailleurs autour de 40 % (Voir Annexe 2.2 - La Population). Même en Europe, l'Albanie (33,8 %) et la Yougoslavie (38,6 %) conservent encore des effectifs ruraux prépondérants. En revanche, tandis que la France parvient à un taux d'urbanisation de 71 %, que ce dernier s'élève à 87,6 % dans la région Provence-Côte d'Azur, la population espagnole groupée dans les villes supérieures à 50 000 habitants représentait déjà 42 % du total en 1970 (1), et la population italienne groupée dans les villes supérieures à 20 000 habitants dépasse 50 % (2).
42. Malgré cette diversité de situations, tous les pays connaissent actuellement un gonflement rapide de leurs villes, surtout des plus grosses villes qui sont souvent des agglomérations littorales. Cette croissance est particulièrement accélérée au Maghreb et au Proche-Orient qui subissent une urbanisation pathologique, analogue à celle du reste du Tiers-Monde. En Algérie, l'exode rural aurait touché 800 000 personnes de 1960 à 1963 et se maintiendrait à un rythme de 100 000 personnes par an. On s'attend à un triplement de la population urbaine en l'espace de 20 ans ; le taux d'urbanisation devrait monter à 61 % en 1986.

(1) L'Economie de l'Espagne. Notes et Etudes Documentaires n°3 788-3 789 - 11 mai 1971 - p.14-15

(2) F. Gay et P. Wagret : L'Economie de l'Italie, P.U.F. 1973. 124p (p.19)

D'où l'explosion de la capitale dont la population est estimée actuellement à 1 700 000 habitants : Alger constitue un énorme complexe polynucléaire qui a absorbé les villages de la périphérie progressivement conquis, Hussein-Dey, El Biar, Saint Eugène... La construction n'a pu suivre le rythme d'expansion : bien que les quartiers anciens se soient densifiés, le développement se produit de façon anarchique, accompagné par la prolifération des bidonvilles. Cet "habitat spontané" est le troisième élément d'une juxtaposition classique dans les villes du Maghreb avec la médina et la ville européenne. Le phénomène paraît encore plus accusé à Constantine où les bidonvilles groupent 40 000 habitants, c'est-à-dire 10 % de la population totale (1).

43. Dans le Liban d'avant-guerre, l'agglomération de Beyrouth avait triplé sa population entre 1950 et 1970 pour atteindre alors 1 100 000 habitants (2). Elle était cernée par une double couronne de bidonvilles qui groupait environ 60 000 personnes. Elle rassemblait une forte proportion d'étrangers chassés par les crises politiques et les bouleversements de frontières du Moyen-Orient (Arméniens, Kurdes, Palestiniens, Syriens), accueillant en outre les populations misérables du Liban méridional.
44. L'urbanisation impétueuse de l'Egypte doit être attribuée, non seulement à l'excédent naturel mais aussi à l'afflux des fellahs qui s'entassaient dans les bidonvilles de la capitale ; le Caire aurait aujourd'hui 7 millions d'habitants, près de 20 % de la population nationale. On avait chiffré son accroissement quotidien à 521 personnes en 1972 et sa densité à 24 413 habitants au km² contre 984 pour le reste du territoire occupé (3).

(1) R. Meskaldji : Formes et évolution de l'habitat spontané à Constantine - DEA (dactylographié)
Université de Constantine - 1975

(2) A. Bourgey et J. Pharès : Les bidonvilles de l'agglomération de Beyrouth. Revue de Géographie de Lyon 1973 p.107 - p.122

(3) "L'Egypte vient de dépasser le seuil des 35 millions d'habitants" Le Monde 15/10/1972

45. Si cette évolution est moins spectaculaire en Europe, elle se manifeste néanmoins avec force. Le recensement de 1971, en Grèce, montre que, depuis 1961, 43 départements sur 49 se sont dépeuplés et que 2 départements seulement ont une croissance supérieure à la moyenne nationale : ce sont ceux d'Athènes et de Salonique. Partout ailleurs, les campagnes dépérissent, autant les montagnes pauvres (Pinde) que les plaines riches (Thessalie Occidentale), que les îles dont les villes mêmes sont touchées (Corfou, Mytilène, Khios...). Athènes, avec 2 530 000 habitants, a crû de 37 %, devenant la première agglomération des Balkans, alors que Salonique, avec 545 000 habitants, a grossi de 44 % (1).
46. Le recensement de 1970 en Espagne révèle des bouleversements comparables. Si les provinces qui se vident restent rares ici, en dehors des Cordillères, les hausses les plus fortes touchent Madrid (+ 42 %), qui dépasse trois millions d'habitants, Barcelone (+ 32 %) qui en compte 1 758 000, le Pays Basque... Mais le fait nouveau est le renforcement de la façade méditerranéenne qui s'affirme vigoureusement d'Alicante à la frontière française : + 15,8 % à Valence, + 22,4 % à Alicante. Sur cette côte, vingt villes de plus de 50 000 habitants réunissent 4 500 000 habitants (2).
47. Il est intéressant de constater que, dans le domaine de l'urbanisation, l'Albanie représente encore un cas particulier. Alors que la population urbaine est modeste puisqu'elle n'atteint qu'un tiers du total, le rythme de l'urbanisation s'est stabilisé depuis 1965. C'est le résultat de la volonté du gouvernement de maintenir la population dans son lieu d'origine et de diffuser, à cette fin, l'industrie sur l'ensemble du territoire. Le pays échappe donc aux problèmes d'équipement et d'emploi que provoque une urbanisation accélérée ; la croissance de Tirana qui n'a que 180.000 habitants est cependant de 2,6 % par an, due pour moitié à l'excédent des naissances (3).

(1) M. Sivignon : article cité p.34

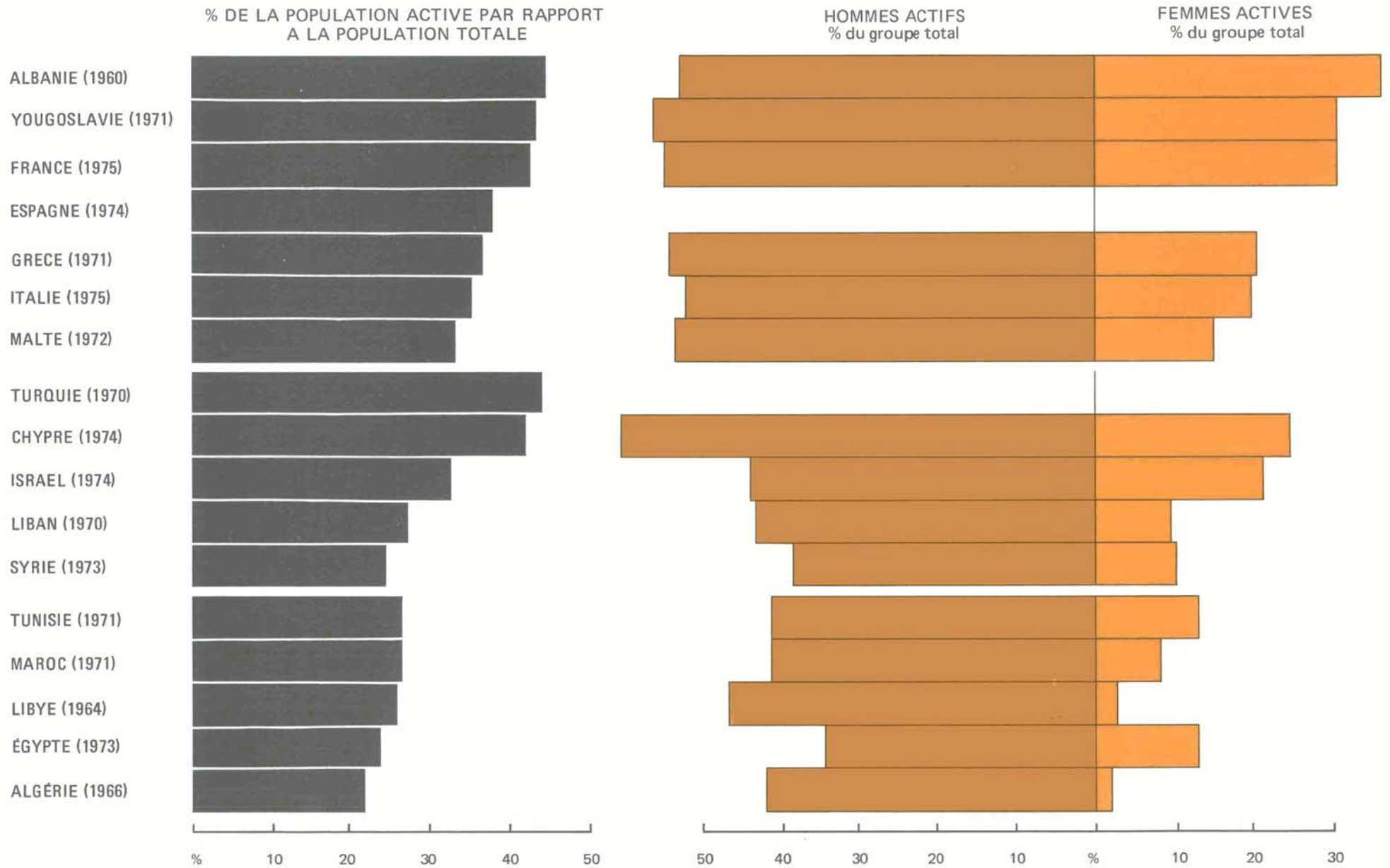
(2) L'Economie de l'Espagne, document cité, p.13

(3) M. Sivignon : Tirana et l'urbanisation de l'Albanie - Revue de Géographie de Lyon 1975 p.333-343

TABLEAU 4

LA POPULATION ACTIVE

40



Source : Annuaire des statistiques du Travail B.I.T. 1975

C - LA DIVERSITE DES STRUCTURES DE LA PRODUCTION ET DE L'EMPLOI

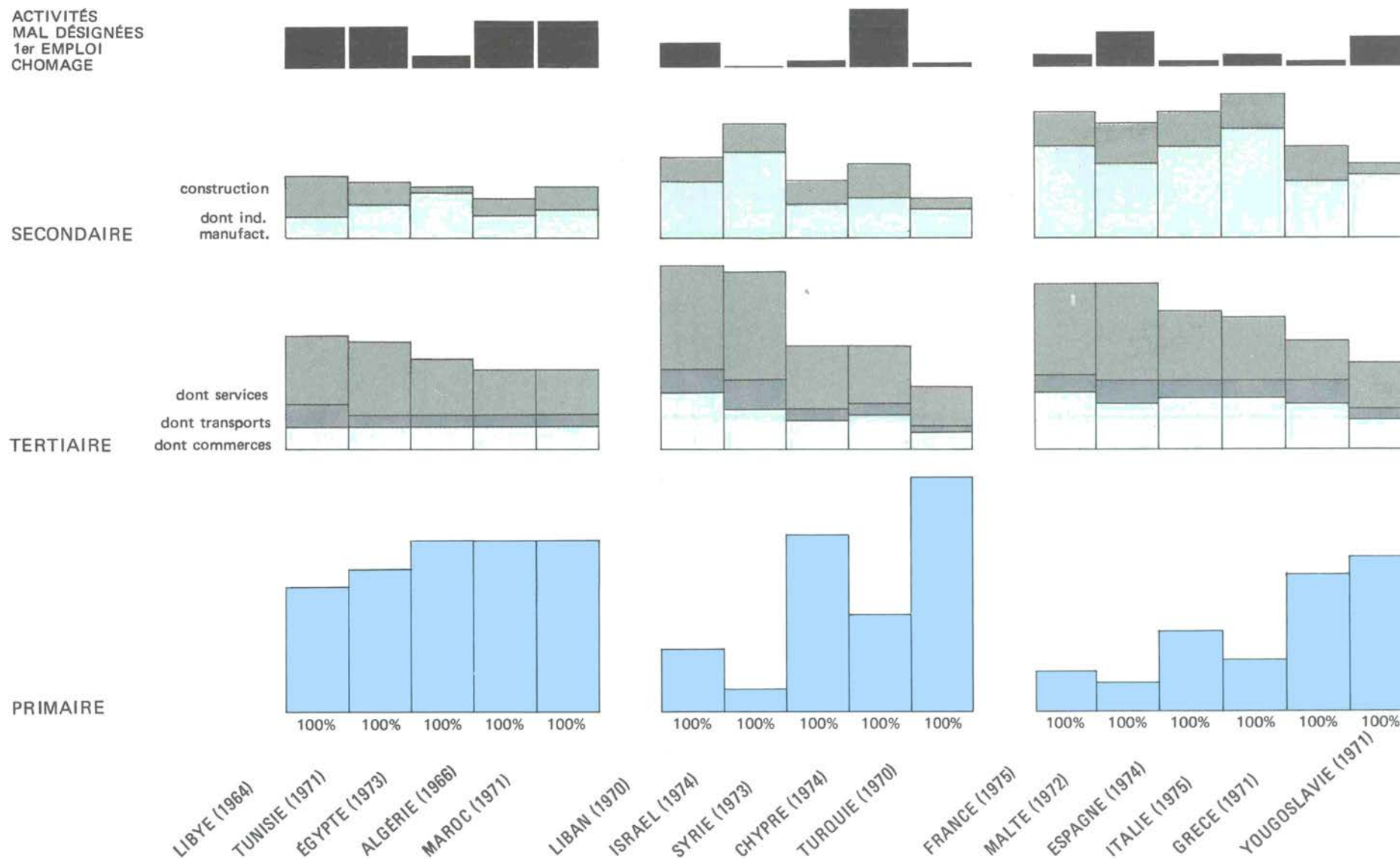
48. L'analyse de la population active dans les différents Etats renforce les contrastes déjà décelés sur le plan démographique.
49. Les pays dynamiques du Sud, riches en éléments jeunes, ont des taux d'activité dérisoires d'autant plus qu'ils sont aggravés par une participation féminine réduite, résultant de l'analphabétisme autant que des préjugés encore vivaces sur le rôle de la femme dans la société. C'est l'Algérie qui donne l'exemple le plus frappant avec une population active de 21,7 % et une population féminine active de 1,8 %. Les taux d'activité du Maghreb varient de 21,7 à 26,8 %, et ce sont les femmes tunisiennes qui paraissent les plus évoluées puisque 12,9 % travaillent.
50. La situation du Proche-Orient offre moins d'homogénéité : la Syrie et le Liban reproduisent les conditions du Maghreb, alors que Chypre et Israël annoncent l'Europe.
51. L'Albanie apporte deux records : celui du taux d'activité (44,9 %) et celui du taux d'activité féminin (36,3 %). Ses voisins européens, proportionnellement mieux pourvus en adultes que les pays méridionaux, possèdent de 35 à 43 % d'actifs. Si plus de 50 % des hommes travaillent partout, la participation féminine demeure inégale, liée au régime politique et au degré d'évolution :

19,4 % en Italie

30,5 % en France

30,7 % en Yougoslavie

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ (D'après le pourcentage de la population active employée)



Source : Annuaire des Statistiques du Travail B.I.T. 1975.

52. La ventilation des masses laborieuses entre les trois secteurs d'activité permet de distinguer plusieurs catégories :

52.1 *Les pays agricoles* comptent plus de 40 % d'actifs dans l'agriculture et moins de 20 % dans l'industrie. Tous les pays d'Afrique, sauf la Libye, se rattachent à ce groupe, ainsi que la Syrie et la Turquie. C'est cette dernière qui offre le caractère agricole le plus accentué puisqu'elle conserve 68,9 % d'actifs dans l'agriculture, alors que l'industrie n'en occupe que 11,3 %. Syrie, Algérie, Egypte, Maroc, ont un travailleur sur deux dans l'agriculture.

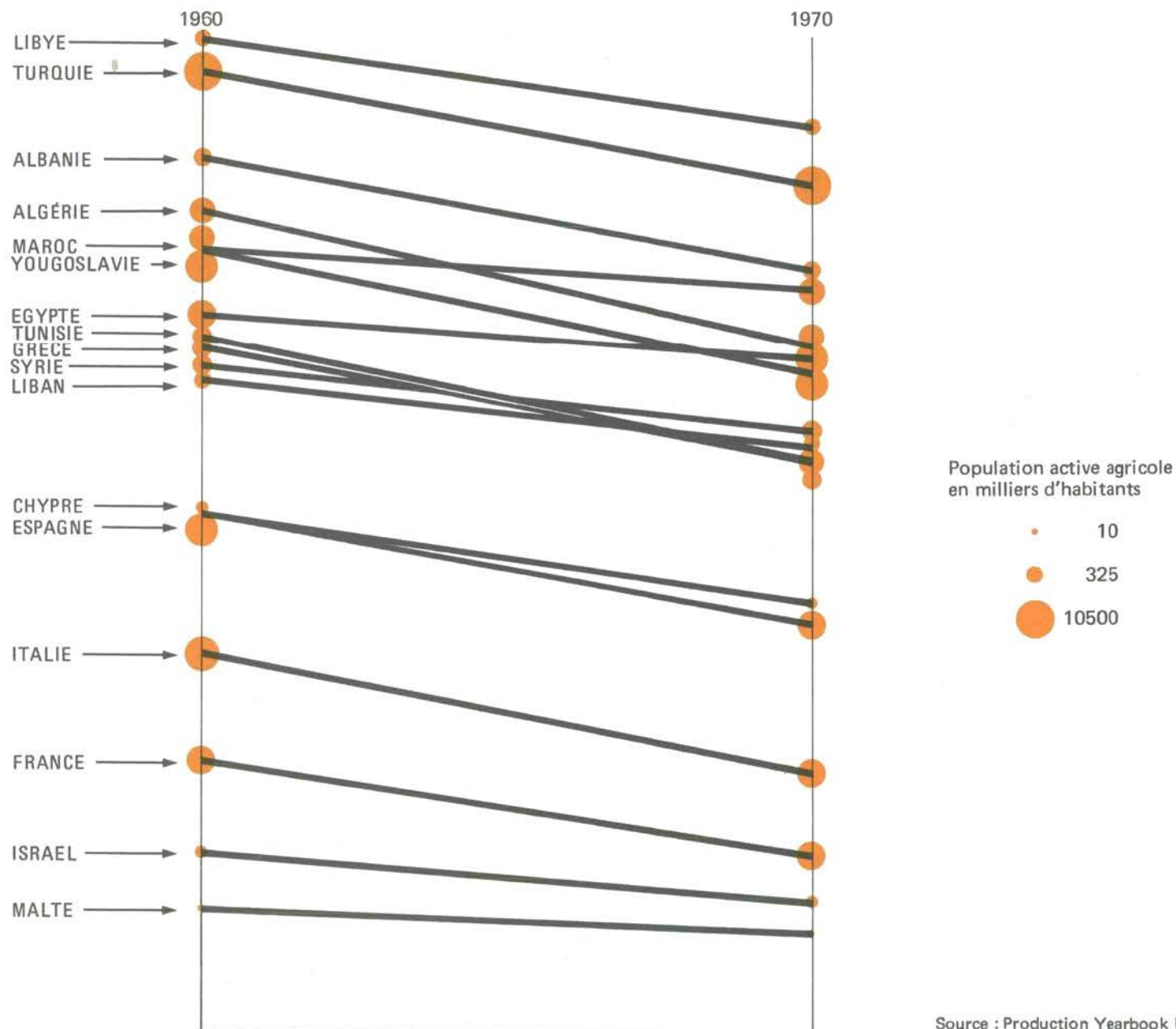
52.2 *Les pays industrialisés* totalisent plus de 30 % d'actifs dans l'industrie et moins de 20 % dans l'agriculture. L'Etat le plus industrialisé est l'Italie avec 42,4 % d'actifs dans le secondaire (construction comprise). Les deux Etats les moins agricoles sont Israël avec 6,3 % d'actifs dans le secteur primaire et la France avec 11 %. L'Espagne est devenue un pays industriel.

52.3 Il existe enfin un groupe de *pays semi-industrialisés* qui occupent une position intermédiaire par rapport aux deux catégories précédentes. C'est le cas pour :

	primaire	secondaire
Chypre	28,2 %	21 %
Grèce	40,6 %	25,7 %
Yougoslavie	44,6 %	22,2 %

LA POPULATION AGRICOLE 1960 – 1970 Évolution du taux de la population active agricole

TABEAU 6



Nota : La population agricole englobe toutes les personnes dont l'agriculture constitue le moyen d'existence, c'est à dire toutes les personnes actives ainsi que celles qui sont à leur charge et ne travaillent pas.

52.4 Deux Etats enfin, possèdent un *secteur tertiaire prédominant* : Israël avec 51,4 % et le Liban avec 53,2 %. La France doit être dans ce cas depuis le recensement de 1975. C'est un signe d'évolution habituel aux pays industrialisés. Le cas du Liban est particulier : il a une spécialité commerçante liée au rôle international de Beyrouth dans le Moyen-Orient.

53. Tous les pays riverains de la Méditerranée ont vu baisser leurs taux de population active dans l'agriculture depuis 15 ans. Au cours de la décennie 1960-70, c'est en Algérie et en Turquie que la baisse a été la plus forte (- 11,1 %), ainsi qu'en Tunisie et en Yougoslavie (- 10 %), alors que l'Egypte, le Maroc et Israël ont enregistré les régressions les plus faibles. Mais cette chute relative a eu des effets différents selon les Etats concernés.
54. A l'exception de Chypre, dans tous les pays africains et asiatiques ainsi qu'en Albanie, les effectifs de la population agricole totale et de la population active agricole ont grossi. L'affaissement des taux est neutralisé par l'expansion démographique et le surpeuplement agricole progresse. Au contraire, tous les pays européens, Albanie exclue, ont enregistré une diminution numérique sensible des effectifs.
55. C'est un phénomène grave pour les pays agricoles sous-industrialisés parce que le P.I.B. de l'agriculture est faible par rapport à la population qui en vit. Exemples :

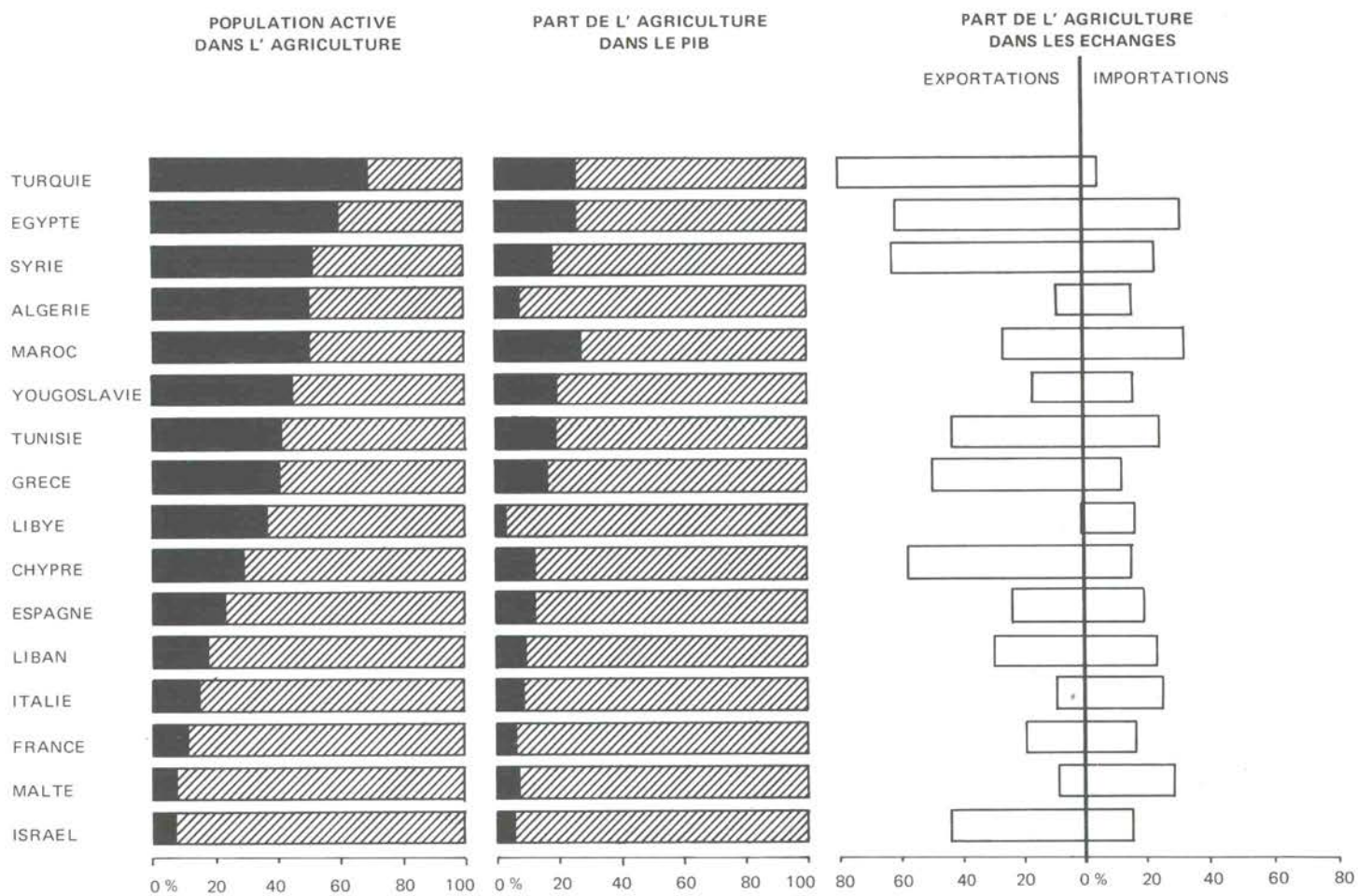
Turquie 68,9 % d'actifs agricoles procurent 26 % du P.I.B.

Egypte 53,3 % d'actifs agricoles procurent 26 % du P.I.B.

Maroc 50 % d'actifs agricoles procurent 27 % du P.I.B.

TABLEAU 7

ECONOMIE AGRICOLE 1972



SOURCES : Statistical Yearbook ONU 1974
 Trade Yearbook FAO 1973
 Annuaire des statistiques du Travail . BIT 1975

56. Seul Israël possède une agriculture aussi rémunératrice que les autres activités pour ceux qui les pratiquent. Les écarts existent aussi en Europe, mais ils sont moins accusés :

Italie	15,1 % d'actifs agricoles procurent	8 % du P.I.B.
Espagne	23 % d'actifs agricoles procurent	12 % du P.I.B.

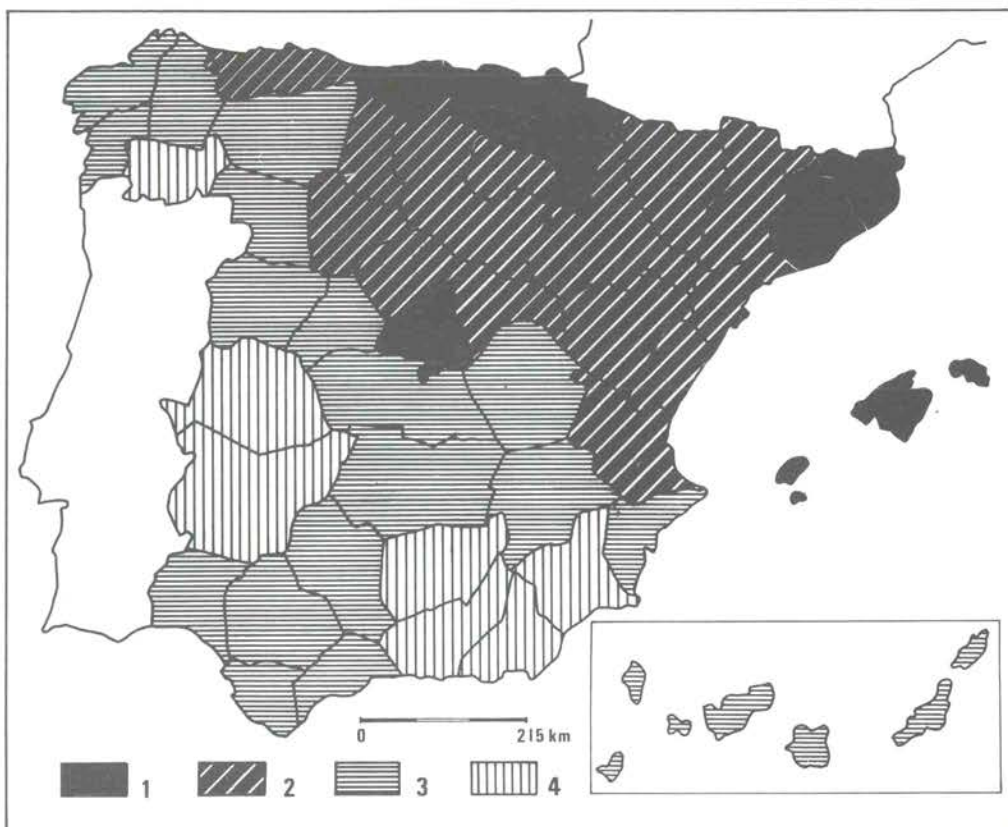
Ainsi, la surcharge en hommes s'alourdit dans les campagnes où les revenus sont les plus faibles et s'allège là où ils sont moins médiocres.

57. La somme des décalages existant entre les Etats méditerranéens s'inscrit avec force dans le P.N.B. par habitant, tel qu'il a été calculé pour 1975 :

France	27 000 F
Libye	13 600 F
Italie	13 191 F
Espagne	12 200 F
Israël	12 000 F
Grèce	10 000 F
Liban	6 130 F
Yougoslavie	6 100 F
Malte	5 700 F
Chypre	4 800 F
Turquie	3 900 F ...

DISPARITES REGIONALES DU REVENU PAR HABITANT

ESPAGNE



1. Plus de 80 000 ptas
2. De 60 000 à 80 000 ptas
3. De 40 000 à 60 000 ptas
4. Moins de 40 000 ptas

ITALIE



1. Plus de 1 400 000 Lit.
2. De 1 000 000 à 1 400 000 Lit.
3. De 600 000 à 1 000 000 Lit.
4. Moins de 600 000 Lit.

Algérie	3 030 F
Tunisie	2 700 F
Syrie	2 470 F
Egypte	1 350 F (1)

Ces déséquilibres entre les nations sont accompagnés par de graves déséquilibres internes entre les régions.

D - LES DISPARITES REGIONALES

58. Les plus spectaculaires caractérisent les pays européens et elles sont soulignées par les mouvements migratoires, car les hommes fuient le chômage et la pauvreté pour aller vers le travail et les richesses. C'est l'inégale répartition du développement industriel et urbain qui les a accusées. Dans le Maghreb et le Proche-Orient, elles sont plus étroitement déterminées par la géographie physique ; les régions peuplées et actives ont de l'eau soit parce qu'elles reçoivent des quantités notables (littoral Nord-Africain), soit parce qu'un fleuve ou des nappes souterraines leur en apportent (Vallée du Nil). Les régions sèches sont des déserts stériles.
59. Le problème du déséquilibre régional le plus célèbre est celui du Mezzogiorno italien. Le Midi est généralement limité au Nord par une ligne joignant Rome à Ancône. Au Sud, sont localisés les taux d'accroissement naturel les plus élevés, supérieurs à 15 % ; ils s'associent aux taux d'actifs agricoles les plus forts, supérieurs à 40 %. Alors que la participation moyenne de l'agriculture au Produit Intérieur Brut italien était de 8,8 % en 1970 (2) cette proportion progressait au-dessus de 13 % pour :

(1) Source : Atlaseco 1976 publié par le Nouvel Observateur

(2) Eurostat : Statistiques de base de la Communauté 1975-76, p.196

La Campanie	13,3 %
Les Abruzzes-Molise	16 %
Le Sud (Pouilles-Basilicate-Calabre)	14,6 %
La Sicile	15,2 %
La Sardaigne	13,5 %

Alors que le P.I.B. par habitant atteignait 1 057 000 liras pour l'Italie, il tombait au-dessous d'un million de liras pour :

La Campanie	722 000
Les Abruzzes-Molise	716 000
Le Sud	654 000
La Sicile	723 000
La Sardaigne	628 000

Avec 1 439 000 liras, un habitant de Lombardie a un revenu plus de deux fois supérieur à un habitant du Sud.

60. L'inégale distribution des revenus et des possibilités de travail suscite, depuis un siècle, une émigration permanente. Le courant demeure même si les destinations sont devenues moins lointaines. Entre 1961 et 1971, la population du Midi n'a augmenté que de 250 000 unités pour un croît naturel dépassant 2 500 000 (1). C'est la preuve que quelques 2 300 000 personnes sont parties soit vers le reste de l'Italie où elles affluent vers les banlieues de Rome ou de Milan, soit vers l'étranger. Le passé du Sud, plus que les conditions naturelles,

(1) R. Rochefort, article cité.

explique la situation : le maintien durable des latifundia extensifs, l'archaïsme des structures de production, l'incorporation depuis l'Unité dans un marché italien dominé par les grandes villes industrielles du Nord. L'Etat a-t-il échoué ou réussi dans ses efforts pour susciter le décollage du Sud depuis 25 ans ? La dégradation de l'économie est arrêtée, mais la croissance qui dépend du Nord, est moins rapide qu'au Nord : c'est dire que l'écart ne se comble pas malgré le soutirage humain.

61. Les disparités espagnoles sont aussi frappantes que les oppositions qui existent entre les régions italiennes. Reflétées par l'évolution démographique, elles s'expriment aussi à travers la répartition du revenu : il y a quatre provinces riches, celles des Baléares, de Madrid, le Pays Basque et la Catalogne où le revenu par habitant dépasse 80 000 pesetas. Une zone relativement prospère unit le Golfe de Gascogne à la Méditerranée jusqu'à la latitude de Valence. Le Nord-Ouest, le Centre et le Sud sont plus pauvres (moins de 60 000 pesetas et même moins de 40 000). Les deux Castille voient leurs revenus diminuer alors que ceux des façades littorales progressent.

62. L'origine du déséquilibre tient autant à la nature qu'à l'histoire : au centre se dilate l'Ibérie sèche, domaine des grandes exploitations qui ne pratiquaient qu'une mise en valeur extensive appuyée sur l'élevage ovin et la culture des céréales. Ces hauts plateaux n'étaient occupés que par une population faible de salariés sans terres. Sur le littoral basque et catalan se concentrent au contraire les industries les plus prospères, sur la côte du Levant l'agriculture intensive la plus riche. Le tourisme a contribué à accuser la supériorité côtière, surtout au bord de la Méditerranée, parce qu'il touche peu les zones rurales et l'intérieur, se superposant au contraire aux zones économiquement avancées. Il accentue les oppositions en aggravant l'inégale distribution des revenus : les Baléares sont ainsi devenues la plus riche province espagnole.

63. Les disparités régionales de croissance sont observables partout sur la rive européenne. La Yougoslavie et la Grèce présentent des situations comparables à celles de l'Italie et de l'Espagne. Ces déséquilibres s'ajoutent aux décalages existant entre les Etats pour accentuer l'hétérogénéité du milieu. Nations "infériorisées" en face de nations mieux pourvues, régions "infériorisées" en face de régions plus prospères, légitiment les efforts de croissance partout répandus qui se multiplient depuis vingt ans.

III LES EFFORTS DE CROISSANCE

A - LES VOIES DIVERSES DU DEVELOPPEMENT

64. Les politiques de développement ont été encouragées, dans les pays industrialisés, par la prise de conscience des disparités régionales et par les impératifs de croissance économique. Elles l'ont été, dans les pays sous-industrialisés, par la décolonisation ainsi que par la nécessité d'améliorer le niveau de vie d'une population prolifique, harcelée par la misère et le sous-emploi. Mais les voies du développement diffèrent autant que les formes d'organisation socio-économique des Etats Méditerranéens.
65. La planification a été adoptée partout, mais elle est plus ou moins souple ou autoritaire selon les cas. La Yougoslavie avait nationalisé ses moyens de production en 1945 : après sa rupture avec l'Union soviétique (1948), elle a été contrainte de suivre une voie originale de développement économique (1). Après 1950, des conseils ouvriers élus dans toutes les entreprises d'Etat furent chargés de responsabilités dans la gestion et la planification de la production, ce qui entraîna une décentralisation exceptionnelle. La notion de propriété d'Etat est remplacée par celle de propriété sociale. Le rythme des plans quinquennaux ne fut rétabli qu'en 1957, et la réforme de 1965 a ranimé les mécanismes de marché dans le fonctionnement de l'appareil économique. Le rôle de l'entreprise privée, important dans le domaine de l'artisanat et de l'hôtellerie, reste insignifiant dans les industries ou les mines. Depuis 1968, les capitaux étrangers même peuvent s'investir en participations minoritaires. La préoccupation essentielle de l'Etat a été de gommer les distorsions existant entre les six Républiques qui le constituent. Aussi a-t-il défini des zones arriérées où le revenu par tête est inférieur à la moyenne : c'est le cas du

(1) P.Y. Pechoux et M. Sivignon : Les Balkans PUF 1971 284 p. (p.105)

Monténégro, de la Macédoine, de la Bosnie-Herzégovine, qui ont bénéficié d'investissements considérables portant surtout sur les mines et l'industrie.

66. L'Albanie voisine qui a enregistré les changements les plus décisifs depuis 30 ans, restait, en 1945, un pays archaïque entre des montagnes difficiles et une côte impaludée. Elle imita au départ la Yougoslavie, choisissant la voie socialiste en étendant le contrôle de l'Etat sur la production industrielle et le commerce, en amorçant la socialisation de l'agriculture et en lançant des plans quinquennaux successifs à partir de 1951. L'aide étrangère était une nécessité : elle fut apportée d'abord par l'U.R.S.S. et par les pays de l'Est de l'Europe. Après la rupture avec l'Union soviétique (1961), c'est la République populaire de Chine qui a pris la relève. Les progrès industriels ont été plus rapides que les transformations agricoles.
67. L'Algérie socialiste a choisi de pratiquer, depuis 1965, un capitalisme d'Etat qui doit lui assurer un développement endogène. La Charte de la Révolution Agraire (1971) se propose d'exproprier les grands propriétaires et ceux qui n'exploitent pas leurs terres afin de les distribuer à des fellahs groupés en coopératives de production. L'autogestion a été créée sur les biens laissés vacants par la colonisation : c'est l'assemblée des travailleurs qui est l'organe souverain de la gestion dans le domaine autogéré.

Les secteurs étatiques couvrent la quasi totalité de l'industrie et du commerce après la nationalisation des entreprises anciennes et nouvelles. Toutes sont groupées en branches spécialisées et gérées par des sociétés nationales que contrôlent les pouvoirs publics. La SONATRACH est la société nationale pour la recherche, la production, les transports, la commercialisation des hydrocarbures. La SONACOME est la société nationale de construction mécanique et la SNS la société nationale de la sidérurgie... La planification vise à créer une structure industrielle intégrée, englobant tous les stades de la production,

depuis l'extraction des matières premières jusqu'aux biens de consommation en passant par l'industrie lourde. Elle prévoit un essaimage des créations d'usines afin d'atténuer les contrastes régionaux.

68. La révolution du 1er septembre 1969 en Libye a introduit un socialisme coranique qui n'est qu'un "capitalisme à effets sociaux contrôlés" proche du socialisme de redistribution de type suédois (1). Depuis le début, la politique économique consiste à mettre les revenus du pétrole au service du développement espéré du pays. L'Etat accorde aux entrepreneurs privés de gros crédits à faible intérêt, généralisant son intervention pour les grands investissements et les industries légères. Le 1er Plan d'ensemble a été le Plan de Développement Triennal (1972-1975) qui privilégie deux domaines prioritaires, l'agriculture et l'industrie, s'efforçant de prévoir des activités productives capables de s'associer au secteur pétrolier.
69. Il existe, d'autre part, des socialismes plus tempérés, même partiellement reconvertis. Le socialisme nassérien, né en Egypte en 1956, associe la propriété foncière privée, les coopératives de production et de consommation, et le socialisme d'Etat pour la gestion de l'industrie et du commerce. Il s'est appuyé sur l'aide étrangère : le grand barrage d'Assouan a bénéficié des capitaux et des techniques soviétiques. L'aide des pays arabes et pétroliers (Koweït, Arabie Saoudite, Libye) est importante et la politique de la "porte ouverte" lui apportera des capitaux américains, allemands, français. Le plan septennal de 1965-1972 avait mis l'accent sur l'énergie et l'industrie. Le plan quinquennal 1976-1980 donne encore priorité à l'industrie et aux industries d'exportation pour améliorer la balance des paiements.

Ainsi, les pays qui manquent de pétrole sont-ils tributaires de l'aide extérieure.

(1) H. Gueneron : La Libye PUF 1976 123 p. (p.73)

70. En Tunisie, la socialisation entreprise au début a été abandonnée : ainsi en est-il de la collectivisation agricole qui n'a subsisté que sur les terres domaniales, comme de l'artisanat et du commerce de détail qui sont retournés au secteur privé. Néanmoins, l'Etat contrôle la production industrielle et le commerce extérieur. La médiocrité des résultats des pôles industriels, créés au début, l'encourage à investir, aujourd'hui surtout, dans les industries de phosphates, de pétrole, les industries de transformation et le tourisme.
71. A côté des Etats socialistes, subsistent des Etats libéraux qui se sont tournés encore plus largement que les précédents vers le dehors. La Grèce, ravagée par la guerre, bénéficiera en 1945 de l'assistance des organismes internationaux, puis de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis jusqu'à 1950. Son association avec le Marché Commun, en 1961, facilita l'entrée des capitaux privés. Ceux-ci sont privilégiés et investis dans l'industrie, le tourisme et les transports, alors que les prêts d'Etat sont employés à des travaux d'infrastructure (irrigation) ou aux secteurs dont le gouvernement se réserve le monopole (énergie électrique). La participation des hommes d'affaires grecs installés à l'étranger est célèbre : Onassis contrôlait la raffinerie d'Aspropirgos, Niarchos possède les chantiers navals de Skaramanga. Et les industries lourdes sont largement contrôlées par des firmes étrangères : Péchiney l'alumine, Esso le pétrole, Mercédès les constructions mécaniques (1).

En face, les capitaux grecs occupent peu de place : deux banques d'affaires animent chacune une banque d'investissements et concurrencent la Banque nationale de développement économique : E.T.V.A. Créée par l'Etat, celle-ci a la tâche de financer les industries nouvelles. L'Etat contrôle en outre l'organisation du tourisme, le Port du Pirée, une raffinerie et, par l'intermédiaire de la Banque agricole, plusieurs entreprises de transformation de produits agricoles. Mais si l'industrie a reçu plus d'investissements

(1) P.Y. Pechoux et M. Sivignon Ouvrage cité p.103-104

que l'agriculture, elle en reçoit moins que la construction et le tourisme. Le tertiaire occupe une place importante dans l'économie car la bourgeoisie a plus de préoccupations commerciales qu'industrielles.

72. Au Maghreb, le Maroc, fidèle au libéralisme, admet aussi que l'action de l'Etat soit complétée par l'intervention des capitaux privés. Comme les investissements nationaux s'orientent surtout vers la construction et le commerce, la planification fait appel aux capitaux étrangers encouragés par des primes d'équipement. L'industrie, dans les préoccupations gouvernementales, vient après la modernisation de l'agriculture, la formation professionnelle et le tourisme. A ces différents types se rattachent toutes les autres stratégies de développement appliquées depuis 20 ans dans les pays du Bassin méditerranéen.

B - LES TRANSFORMATIONS DES CAMPAGNES

73. A l'exception de la Libye, nulle part dans les pays agricoles du pourtour méditerranéen, l'agriculture n'a bénéficié des investissements majoritaires ; nulle part elle n'a été considérée comme un objectif prioritaire bien qu'elle occupe plus de la moitié de la population et constitue souvent une grosse part des exportations : 80 % en Turquie, 50 % en Egypte.

74. Pourtant, elle souffre généralement d'un double vice :

74.1 Elle est désarticulée car appuyée sur deux secteurs. Le secteur traditionnel est constitué soit par de grands domaines travaillés par des journaliers et des métayers misérables, soit par une multitude de petites propriétés souvent insuffisantes en étendue pour faire vivre les familles qui y demeurent (Vallée du Nil, Huerta de Valence). Le secteur moderne compte

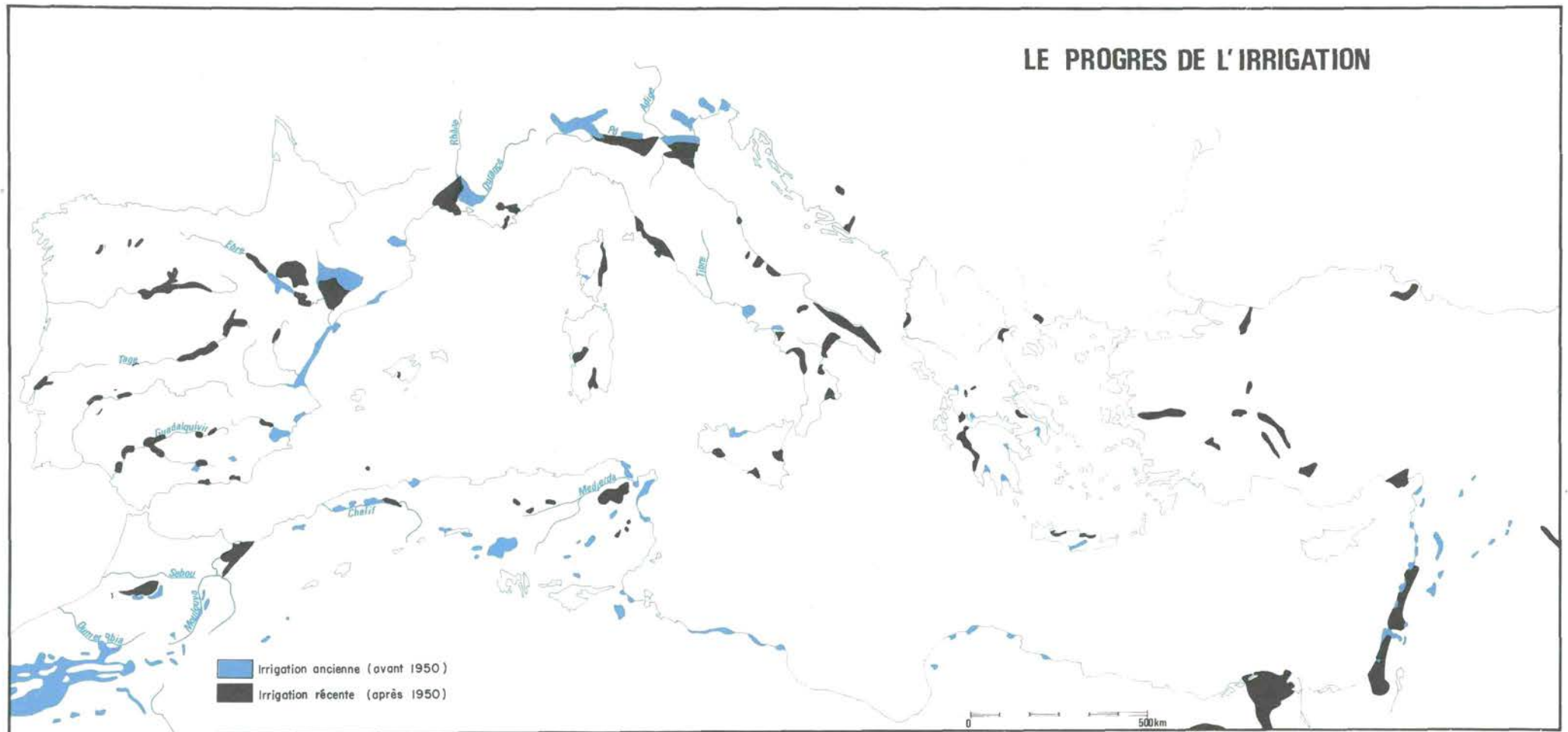
des exploitations spéculatives qui obtiennent des récoltes destinées aux marchés extérieurs : primeurs, vins, fruits, huile d'olive. Le niveau de vie de la main-d'oeuvre est souvent très bas (Delta du Pô, domaines autogérés d'Algérie...).

74.2 Elle est retardataire par ses techniques ou son insuffisante maîtrise de l'espace dans un milieu dominé par le problème de la sécheresse : ses progrès sont largement soumis à la maîtrise de l'eau.

75. La prise de conscience de ces situations a poussé les gouvernements à s'orienter vers d'importantes réformes agraires afin d'aboutir à une meilleure distribution des terres. La plus profonde a été réalisée en Italie (1950) alors que dans plusieurs autres pays comme l'Egypte ou l'Espagne, la bourgeoisie foncière influente a neutralisé les effets de l'initiative de l'Etat. La réforme agraire italienne a décidé l'expropriation des grands domaines mal exploités dans plusieurs régions : Delta du Pô, Maremme, Fucino, Volturne-Sélé, Pouilles-Lucanie, Calabre, Sicile, Sardaigne. L'Etat a indemnisé les propriétaires et distribué les terres aux paysans démunis en créant des exploitations nouvelles soumises à un remboursement en trente annuités. La réforme a été accompagnée par une oeuvre de rénovation rurale et de bonification, et confiée à des organismes de gestion ou "Enti": Ente Delta Padano, Ente Maremma... La Caisse du Midi a aidé le financement des opérations du Sud. Les résultats sont inégaux : les attributaires des lots gardent souvent une vie difficile sur des propriétés de taille insuffisante. Il reste cependant des campagnes transformées grâce au drainage ou à l'irrigation.

76. En Egypte, la réforme de 1952 a limité le droit de propriété à 84 hectares d'abord, puis à 42, puis à 21, confisquant les terres des étrangers et de la famille royale. Elles ont été distribuées en petits lots de 0,8 à 2 hectares, payables en 30 ans puis en 40. Les nouveaux propriétaires devaient constituer des

CARTE 9



coopératives, mais difficultés et résistances ont été énormes. Les colons ne sont parfois que de nouveaux pauvres. Les grands propriétaires ont tendance à reprendre en main l'exploitation de leurs anciennes terres et le nombre des salariés a augmenté.

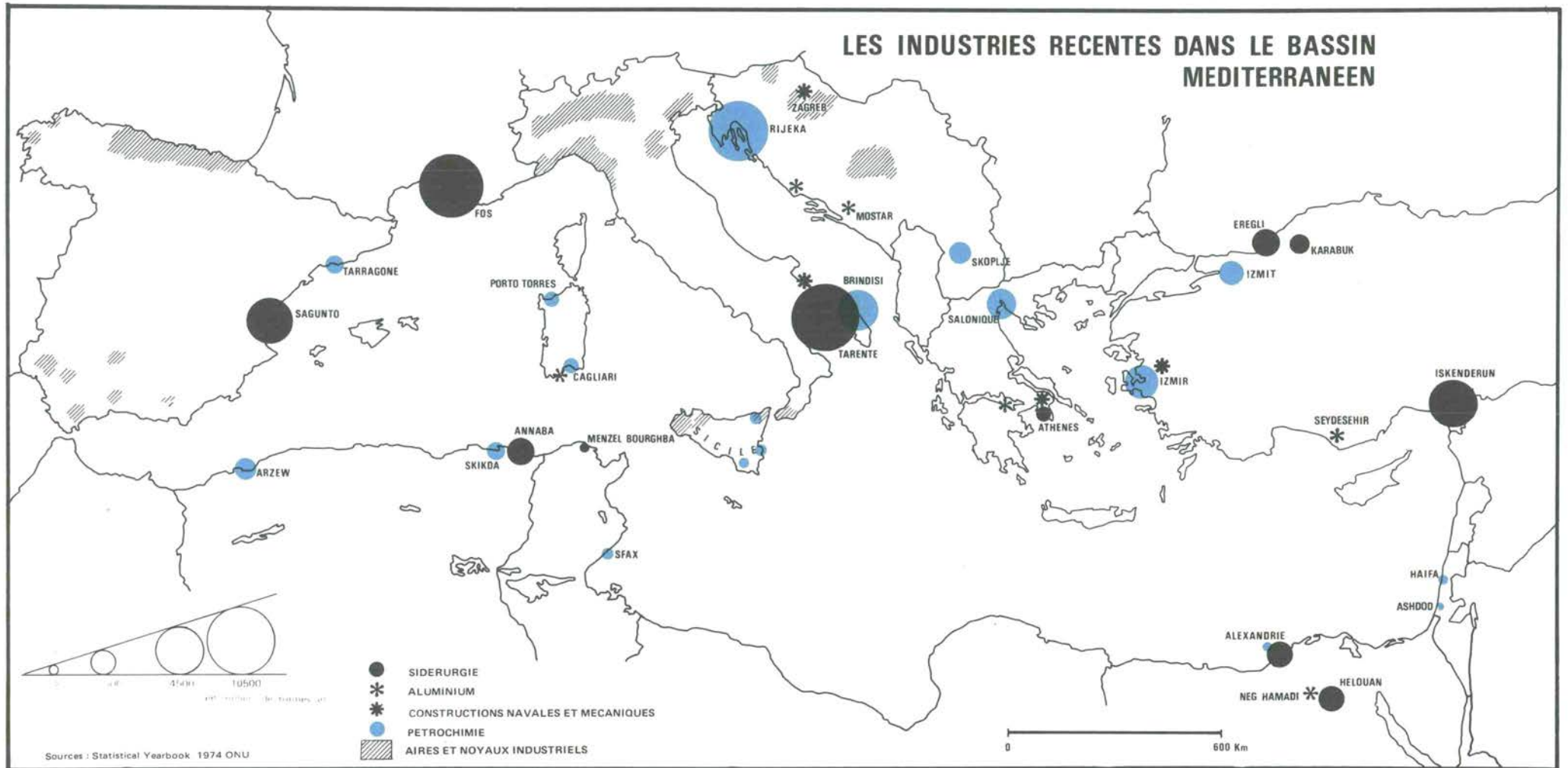
77. Il faut remarquer que dans les régimes socialistes la collectivisation de la terre n'a pas toujours réussi. En Yougoslavie, les exploitations privées conservent 85 % des terres arables et 90 % du cheptel tandis que le secteur socialiste n'emploie que 4 % des actifs agricoles. Abandonnée en Tunisie, la collectivisation a été progressive en Albanie où elle est devenue totale. Elle reste inachevée en Syrie : après les lois de 1958 et 1967, limitant la propriété foncière, 85 % des terres ont été nationalisées et distribuées, parmi lesquelles 20 % appartiennent à l'Etat ou constituent des coopératives.
78. En revanche, la modernisation des techniques et les grands travaux hydrauliques ont entraîné des changements spectaculaires. Ils ont une ampleur nationale en Italie. Des lacs artificiels ont été aménagés dans l'Apennin, la Sila, en Sicile, en Sardaigne (Flumendosa) ; 3 000 lacs collinaires doivent irriguer, du Montferrat à la Lucanie, 300 000 ha. Des régions entières ont été bonifiées ; 200 000 personnes ont été fixées sur 200 000 ha par l'Ente Maremma. Des entreprises analogues ont transformé le Tavoliere et la plaine de Métaponte... En Espagne, l'Institut National de Colonisation, créé en 1939, a été chargé d'étendre l'irrigation sur des espaces restés extensifs. Les surfaces irriguées sont passées de 1 300 000 ha en 1940 à 2 711 000 ha en 1972. La réalisation la plus célèbre a été effectuée sur le Guadiana dans le cadre du Plan de Badajoz : quatre barrages sur le fleuve, 130 000 ha arrosés, 10 000 familles installées dans 50 nouveaux villages.
79. Des travaux comparables ont eu lieu dans les plaines syriennes (Euphrate, Oronte), dans les plaines turques qui battent le record des superficies gagnées par l'irrigation dans les pays de l'O.C.D.E. (1),

(1) D. Beraud et N. Gabriel : Politiques de l'irrigation dans les Pays Méditerranéens de l'O.C.D.E. - Options Méditerranéennes, n°14, 1972 p.24

dans les plaines grecques (Thessalie...). Au Maroc, les plaines du Tadla, du Sebou, le Haouz de Marrakech en ont bénéficié ; et ils ont déclenché une véritable révolution économique dans les régions arides de la basse Moulouya, comme sur le piémont saharien du Haut Atlas. Toute la vie de l'Etat d'Israël est liée à la maîtrise de l'eau : le Commissariat des Eaux a réalisé les infrastructures alimentées en majeure partie par les réserves souterraines. Mais il a fallu pomper les eaux du Lac de Tibériade et les élever de 256 m pour les diriger vers le désert du Néguev.

80. Les programmes les plus amples de fertilisation du désert sont nés en Libye ; cinq zones de mise en valeur sont en cours de bonification dans le Fezzan, portant sur l'irrigation de 77 000 ha. Le forage de 100 puits dans une nappe d'eau d'un kilomètre d'épaisseur, s'étendant sur 200 000 km², va permettre de vivifier 10 000 ha. dans l'oasis de Koufra. Enfin, l'Egypte, après Assouan, conserve d'importants projets, en particulier celui de la dépression de Qattara qui prévoit la création d'un lac artificiel et d'un canal vers la Méditerranée, jalonné par des hydrocentrales.
81. La multitude des travaux a entraîné des résultats tangibles, l'extension des surfaces irriguées, l'essor des cultures fruitières ainsi que du coton, du maïs, du riz, de la betterave à sucre, et le renforcement de l'élevage du gros bétail très médiocre jusque là. Les indices révèlent une croissance à peu près générale de l'ensemble de la production agricole, sauf en Algérie où celle-ci stagne et même diminue. Cette ombre révèle la situation réelle ; les résultats demeurent insuffisants vu la surabondance et le taux d'expansion de la population des campagnes.

CARTE 10



C - LES PRIORITES INDUSTRIELLES

82. A l'inverse de l'agriculture, l'industrie a joué et joue le rôle primordial dans l'effort de développement. C'est un moyen de rééquilibrage régional pour les pays industrialisés où le taux de population active dans l'industrie ne s'accroît plus : ce but a été assigné à l'ensemble de Fos comme aux réalisations industrielles du Midi italien, en Sicile, en Sardaigne, et dans le Sud (Tarente, Bari). Dans les pays agricoles du Tiers-Monde, disposant d'une population abondante, pauvre et sous-employée, l'industrie est une source d'emplois nouveaux, une tentative pour accroître les revenus et diminuer les dépendances vis-à-vis de l'extérieur. Les nations semi-industrialisées y trouvent à la fois profits, emplois et éléments de décollage régional (Espagne, Yougoslavie, Grèce).
83. L'intérêt fondamental porté à l'industrie par la totalité des Etats explique la place qu'elle tient dans les plans et les programmes d'investissements. Elle attirait déjà 48,4 % des investissements dans le Premier Plan Quadriennal Algérien (1970-1973) contre 15,7 à l'agriculture et 14,6 % aux infrastructures. Le Deuxième Plan Quadriennal (1974-1977) qui se propose de consolider les résultats du précédent, accorde encore 43,5 % à l'industrie. La dynamique de l'industrialisation doit être diffusée plus intensivement sur le plan national.
84. En Tunisie, l'industrie draine aussi la plus grosse partie des investissements : 36 % en 1972, 32 % en 1973, 50 % en 1974. On espère pour la durée du IVe Plan Quadriennal (1973-1976) 150 000 emplois nouveaux, dont plus du tiers seront le fait des industries manufacturières. Cette sollicitude pour l'industrie a été aussi celle de la Yougoslavie après la dernière guerre : le Premier Plan quinquennal lui consacrait 50 % des investissements. En Espagne, les capitaux étrangers qui avaient entraîné le développement des mines au 19ème siècle, se portent après la dernière guerre vers la chimie (capitaux allemands), puis l'automobile

TABLEAU 8

L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (1) *

indice 100 en 1970

PAYS	1958	1963	1972	1973	1974
ALBANIE	-	-	-	-	-
ALGERIE (2)	-	-	119	130	126
CHYPRE	-	65	119	-	-
EGYPTE	26	71	113	-	-
ESPAGNE	32	49	122	140	153
FRANCE	51	66	112	120	123
GRECE	-	51	126	146	143
ISRAEL	23	49	123	129	135
ITALIE	28	40	104	114	119
LIBAN	-	-	-	-	-
LIBYE	-	-	-	-	-
MALTE	-	-	-	-	-
MAROC	62	76	115	129	139
MONACO	-	-	-	-	-
SYRIE	41	56	112	127	-
TUNISIE	-	-	116	121	130
YOUgosLAVIE	35	60	119	127	140

(1) Source : Statistical Yearbook O.N.U. 1974. L'Algérie, la Libye, le Liban, la Turquie ne figurent pas dans les statistiques de l'O.N.U.

(2) Source : Annuaire Statistique de l'Algérie 1974 publié à Alger. Base 100 en 1969

grâce à des capitaux français et italiens. Seule la Libye, enrichie par le pétrole, ne consacre actuellement que 12,2 % de ses investissements à l'industrie et aux mines et 8 % au pétrole alors que l'agriculture draine 23,1 %.

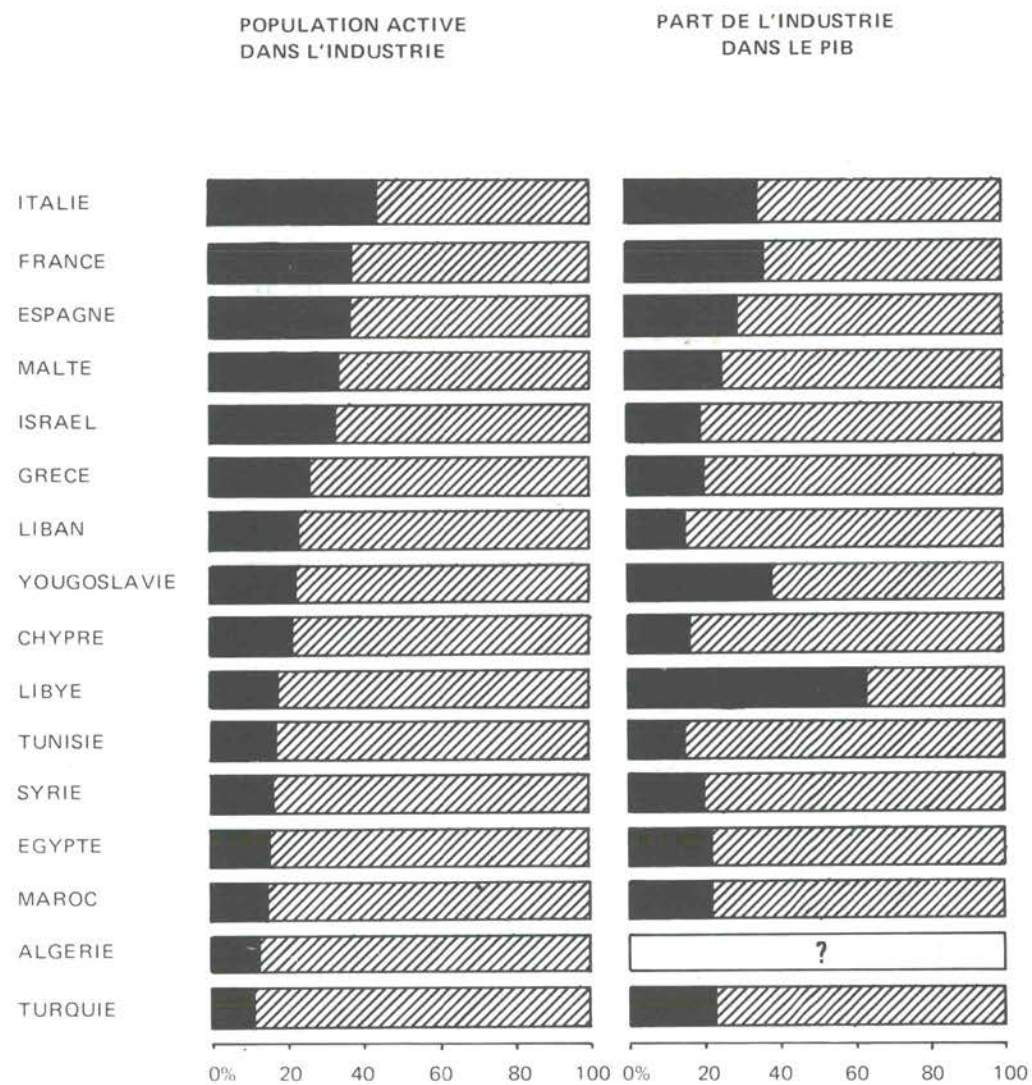
85. Les résultats sont évidents : les indices de production industrielle montrent une croissance rapide, plus rapide dans les pays sous-industrialisés que dans les pays industrialisés :

	<u>1970</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>
France	100	120	123
Italie	100	114	119
Maroc	100	129	139
Tunisie	100	121	130
Espagne	100	140	153
Yougoslavie	100	127	140

86. Au niveau de l'emploi, les effectifs employés dans l'industrie, sont toujours minoritaires dans les pays du Tiers-Monde où ils varient de 12 à 19 %, et la construction tient souvent une place disproportionnée. Au Maroc, elle occupe même plus de monde que les industrie manufacturières (7,7 % contre 6,8 %), en Algérie et en Turquie à peine moins. Mais l'industrie a acquis une place notable dans le produit intérieur brut et elle est toujours supérieure à ce que son taux de population active laisserait supposer :

TABLEAU 9

ECONOMIE INDUSTRIELLE 1972



SOURCES: Yearbook of international Trade Statistics 1973
 Annuaire des statistiques du travail. BIT 1975

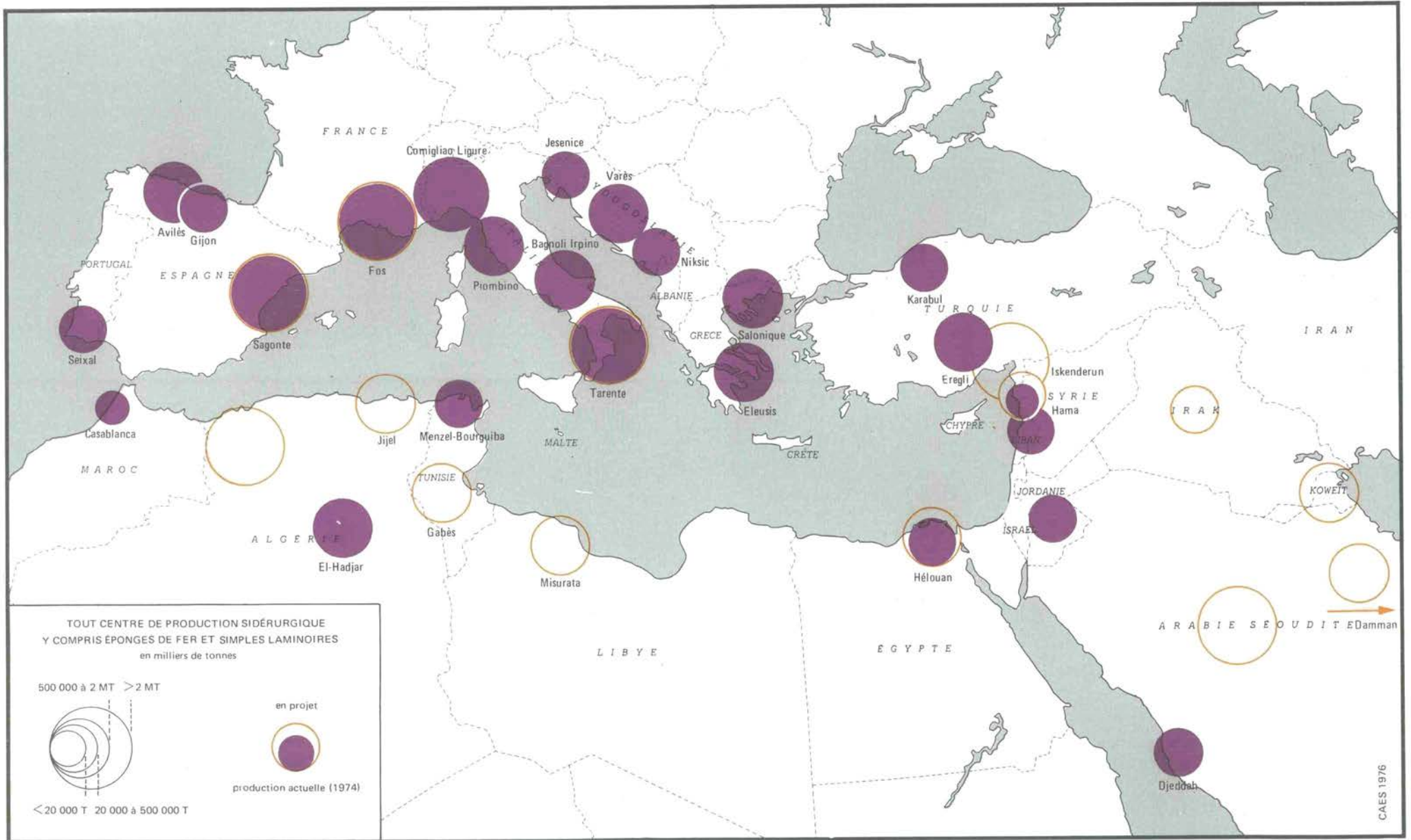
	<u>Population active industrielle</u>	<u>Produit Intérieur brut Industriel</u>	+	<u>Construction</u>
Egypte	15,7 %	21 %		4 %
Libye	17,5 %	60 %		8 %
Maroc	14,7 %	25 %		5 %

87. Néanmoins, les résultats sont plus probants dans le groupe des nations "intermédiaires". L'industrie est la deuxième source de revenus de l'Espagne, après les activités tertiaires, et la deuxième source d'emplois : alors qu'elle occupait, en 1950, 2 640 000 personnes, elle en occupe 4 788 000 en 1970, passant de 28 % à 36,1 % de la population active. La Grèce a 25,7 % de population active industrielle pour 27 % du Produit Intérieur Brut dans l'industrie. Mais, en Yougoslavie, où la population industrielle n'atteint que 22,2 %, le Produit Intérieur Brut industriel, construction comprise, s'élève à 50 %.
88. L'importance grandissante de l'industrie dans les économies méditerranéennes se traduit concrètement par le rôle accru des produits industriels dans les échanges (1). Ils augmentent, en valeur brute et relative, aux importations constituées surtout de biens d'équipements ; ils prennent une place renforcée aux exportations. Leur pourcentage a quadruplé en dix ans pour la Turquie, triplé pour la Grèce, le Liban, Malte, progressé pour tous les autres. Les produits pétroliers sont les premiers produits d'exportation en valeur pour la Grèce.
89. La première phase de l'industrialisation a été l'industrie extractive : c'est une forme élémentaire d'exploitation des richesses minières qui sont vendues à l'extérieur sans donner lieu à des transformations

(1) M. Papayannakis : Evolution Récente des Echanges Méditerranéens - Options Méditerranéennes n°30 1975 p.85

INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

CARTE 11



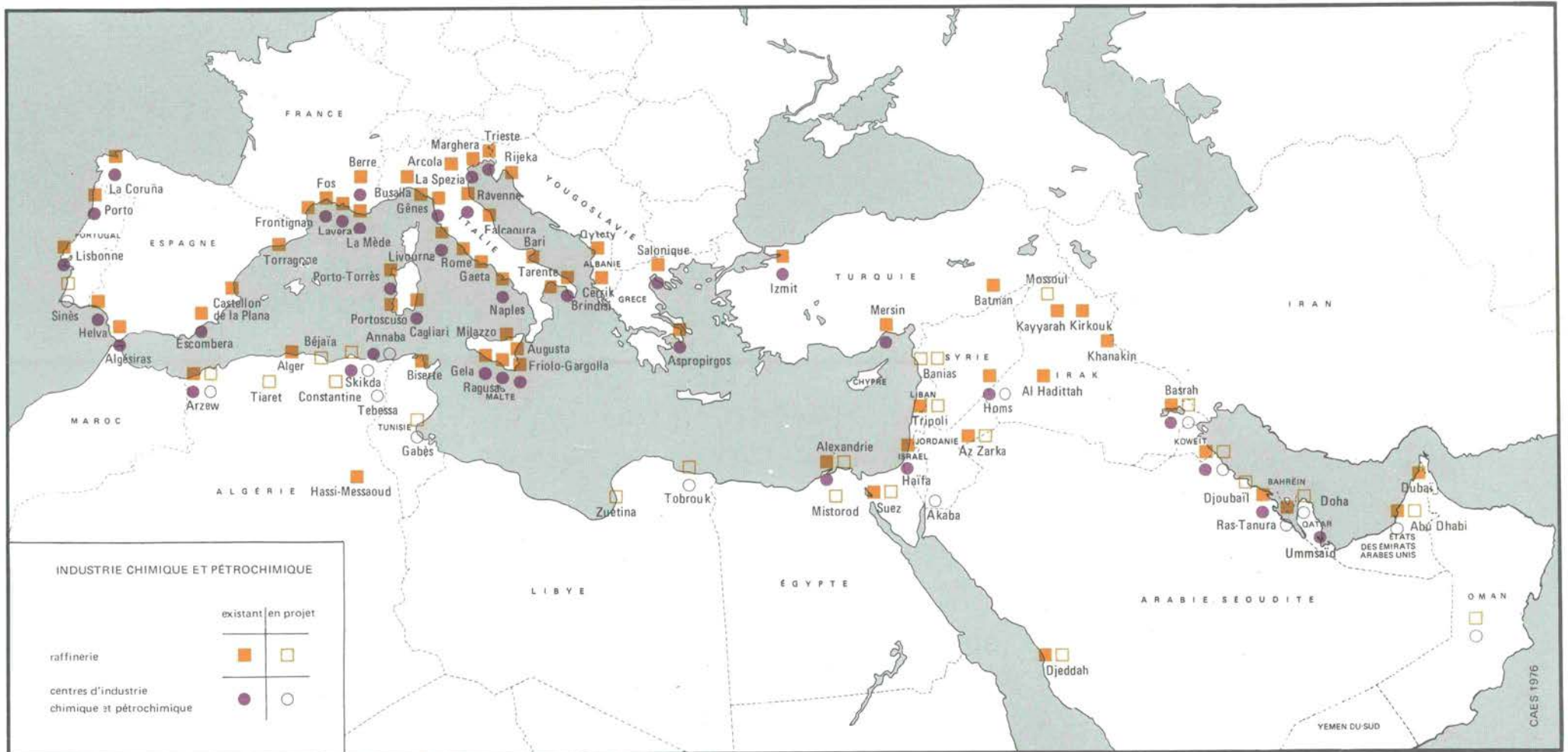
sur place. Héritée de l'époque coloniale, elle garde un rôle majeur en facilitant le démarrage de productions élaborées : c'est le cas au Maroc et en Tunisie avec les phosphates, mais aussi en Libye et en Algérie avec le pétrole et le gaz. L'impératif d'économie des ressources naturelles explique que la production reste volontairement stable en Algérie, et qu'elle baisse en Libye, ce qui permet le maintien de prix élevés. Dans la liste des 21 principaux pays miniers du monde, la Libye vient au 8ème rang et l'Algérie au 20ème. Le Maroc apporte 17 % de la production totale de phosphates et assure 33,4 % des exportations alors qu'il possède la moitié des réserves actuellement connues (1).

90. Les industries de consommation appartiennent aussi à ce premier stade d'industrialisation sommaire et elles sont considérées comme des industries de "substitution d'importation". Ce sont les industries alimentaires et textiles : conserveries marocaines de légumes et de poissons, huileries tunisiennes, sucreries et industries des cotonnades en Egypte. Les premières mesures prises par l'Algérie indépendante provoquèrent l'implantation d'industries légères, créatrices d'emplois dans les régions agricoles : filatures et tissages, tanneries, fabriques de chaussures, sucreries.
91. Une deuxième phase de l'industrialisation se produit lorsque l'industrie de base se développe, fournissant des produits semi-ouvrés à l'industrie de transformation. La sidérurgie, le raffinage du pétrole, la chimie, sont des industries "industrialisantes". Tandis que la production d'acier doublait en Italie et en Yougoslavie, triplait en Espagne et en Turquie, pendant les dix dernières années, elle faisait aussi son apparition en Afrique : elle est née à Annaba (Algérie), Menzel-Bourguiba (Tunisie), Héliouan (Egypte), qui essaient de faire contrepoids à Sagonte (Espagne), Fos, Tarente, Athènes et Salonique sur le littoral septentrional. L'industrie métallurgique de base a été renforcée par les progrès de l'industrie de

(1) "La Production des Matières Premières en Afrique" Problèmes Economiques 30/7/1975

INDUSTRIE CHIMIQUE ET PÉTROCHIMIQUE

CARTE 12



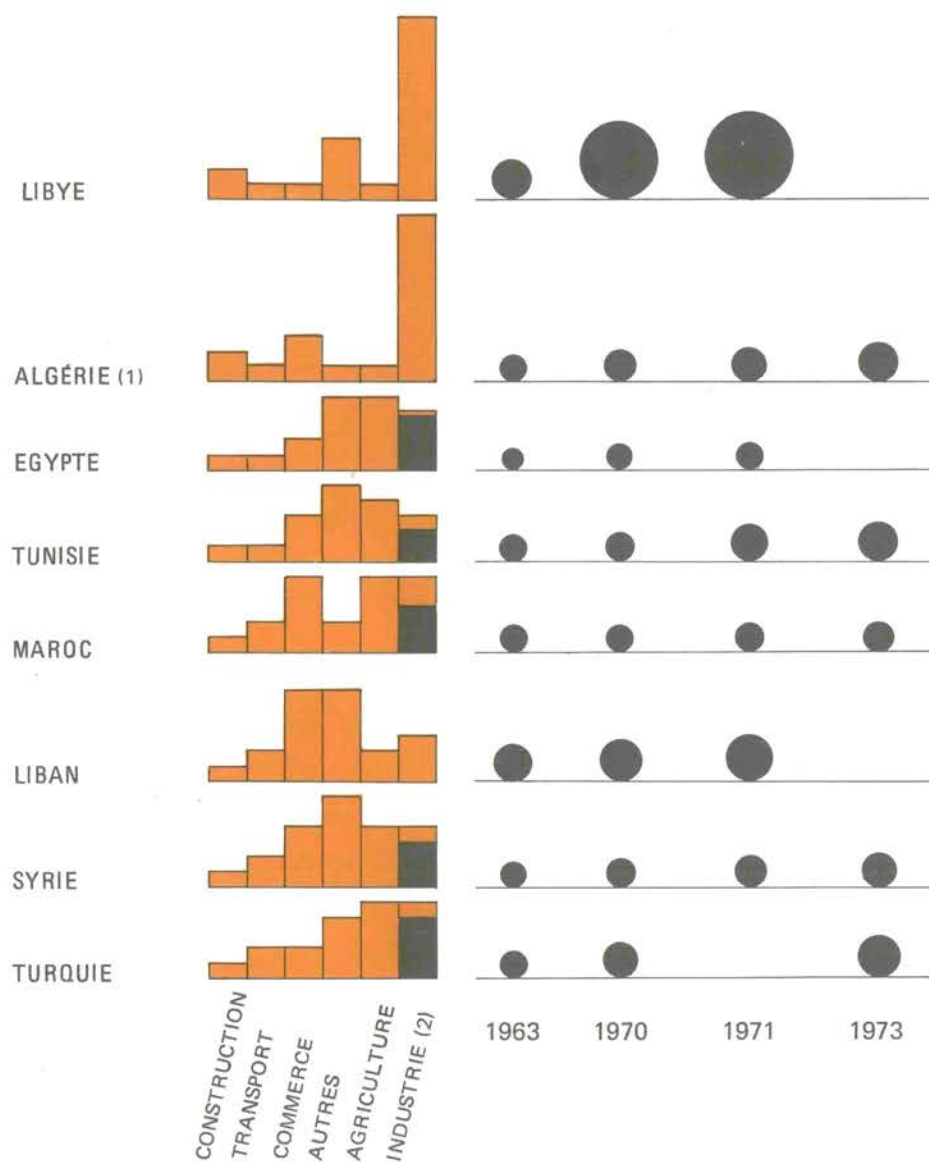
l'aluminium qui s'est installée à Antikirra (Grèce), Mostar (Yougoslavie), Seydesehir (Turquie), Nag Hamadi (Egypte). Le raffinage pétrolier l'emporte cependant en importance au bord de cette mer où 250 millions de tonnes d'hydrocarbures sont sorties en 1973 des ports des pays producteurs et des pays récepteurs du Levant, alors que près de 400 millions de tonnes entraient et sortaient des ports de la rive Nord. Le raffinage s'est renforcé sur les côtes déjà équipées (Etang de Berre, Italie continentale, Espagne), s'est répandu dans les îles qui ne possédaient rien (Sardaigne, Sicile) et surtout sur le pourtour méridional et oriental, à l'arrivée des oléoducs. Il a favorisé la création des complexes pétrochimiques qui se sont multipliés de l'Espagne (Tarragone) à l'Algérie (Skidda, Arzew) et jusqu'en Egypte et en Israël (1). Pourtant, Israël a développé de préférence les industries de pointe à haute technicité comme l'électronique, l'informatique, l'aéronautique...

92. Il s'est produit, par conséquent, depuis vingt ans, à la périphérie méridionale de l'Europe du Nord-Ouest un "redéploiement" de l'industrie lourde localisée depuis le siècle dernier sur le fer et le charbon. Il est accepté par les firmes multinationales comme une monnaie d'échange afin d'assurer la sécurité des approvisionnements en matières premières. Il ne supprime pas les décalages entre le Nord et le Sud : l'examen des capacités et des projets montre au contraire que ceux-ci subsistent. En 1975, Espagne, France et Italie concentraient 79 % de la sidérurgie, 78 % du raffinage pétrolier et 87 % de la production d'éthylène. Ces proportions doivent tomber à 65 %, 62 % et 71 %, si les objectifs actuellement formulés sont atteints : les progrès prévus doivent accroître la sidérurgie dans le groupe Yougoslavie - Grèce - Turquie et augmenter le raffinage pétrolier dans les pays arabes puisqu'ils représenteront 25 % de la capacité en 1985. On assiste, d'autre part, à une relocalisation des industries de transformation dans les pays moyennement développés. Le mouvement est surtout marqué en Espagne mais aussi en Yougoslavie et en Grèce. L'Espagne et la Yougoslavie sont passées d'une production de 16 000 et 30 000 véhicules

(1) "Regard prospectif sur le Bassin méditerranéen" Travaux et recherches de Prospective n°41 - Documentation Française 1973 135 p.

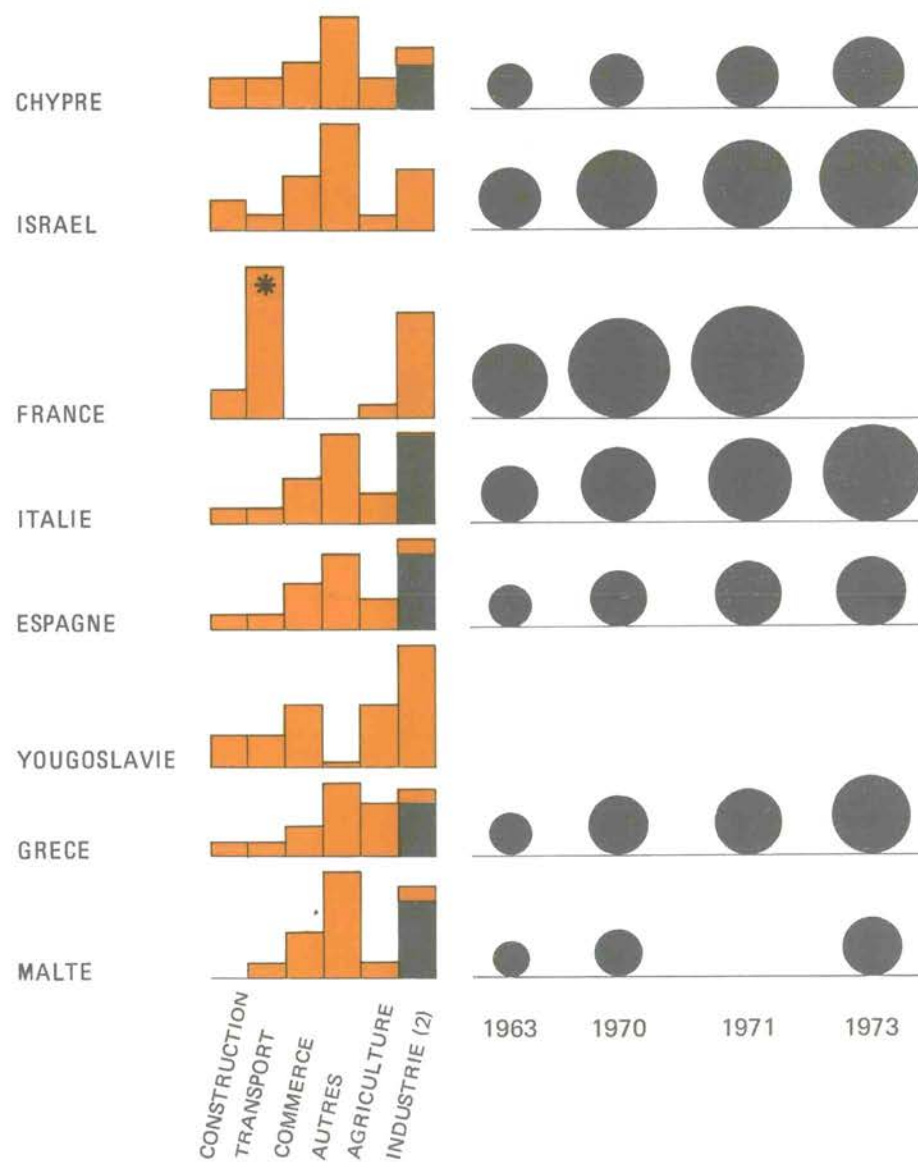
P.I.B. par genre d'activité économique en 1973

P.I.B. par habitant



P.I.B. par genre d'activité économique en 1973

P.I.B. par habitant



(1) L'Algérie ne figure pas dans les statistiques de l'O.N.U. —

Ces chiffres sont extraits de «l'Algérie en chiffres» (1974) publiée à Alger.

(2) En noir industrie manufacturière

* Les chiffres utilisés ne permettent pas de distinguer transport et commerce

Source : Statistical Yearbook O.N.U. 1974

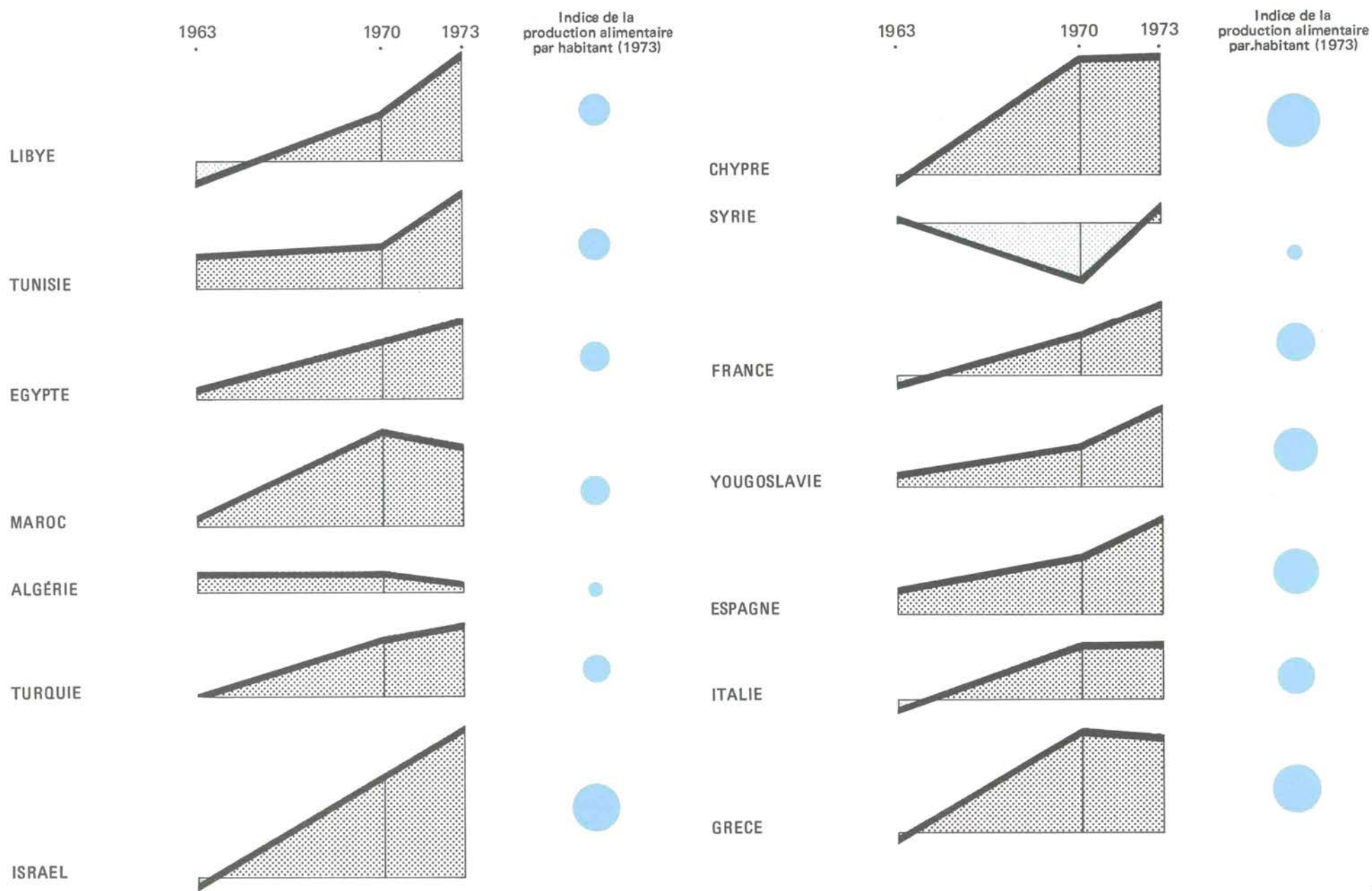
automobiles en 1957, à 500 000 et 200 000 véhicules en 1972. Avec la construction automobile, on observe un mouvement identique dans l'industrie pharmaceutique et la chimie.

93. A côté des activités industrielles stimulées partout autour de la Méditerranée, les activités tertiaires n'ont qu'un développement inégal : le commerce et les affaires gardent des positions enviables en Israël, au Liban, en Grèce et à Malte, tandis que le tourisme a fait l'objet d'un effort national au Maroc et en Tunisie. L'Egypte les imite, mais les pays riches de leur pétrole (Algérie, Libye) restent réticents. C'est donc un nouvel ordre économique qui se constitue au Sud de l'Europe. Il donne une position privilégiée aux producteurs de pétrole, créant au sein du Tiers-Monde de nouveaux riches et de nouveaux pauvres, sans supprimer les distinctions antérieures entre les mieux nantis et les plus démunis. L'effet "inégalisateur" n'est pas le seul inconvénient des mécanismes de la croissance.

PRODUCTION AGRICOLE ET DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES 1963 – 1973

Indices de production Agricole et Alimentaire 1961 - 1965 = 100

TABLEAU 11



NB : Les courbes ont été construites sur une échelle semi-logarithmique

Sources : Statistical Yearbook O.N.U. 1974

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture F.A.O. 1974

IV LES PROBLEMES DE CROISSANCE

A - LE PROBLEME ALIMENTAIRE ET LES DIFFICULTES DE L'AGRICULTURE

94. La confrontation des indices de la production agricole et alimentaire totale avec les indices de production par habitant montre que, malgré un accroissement général de la production d'ensemble, la portion alimentaire individuelle a baissé ou peu varié depuis 1961-1965 dans les pays méditerranéens du Tiers-Monde :

	<u>1961-1965</u>	<u>1974</u>
Algérie	100	72
Egypte	100	100
Maroc	100	106
Syrie	100	93
Tunisie	100	107
Turquie	100	107

Comme les régimes alimentaires antérieurs étaient déjà médiocres, la consommation de protéines reste parfois inférieure à la moyenne nécessaire pour satisfaire les besoins énergétiques (Algérie, Maroc, Tunisie). Les problèmes les plus délicats se posent en Algérie et en Egypte.

95. La croissance de l'agriculture égyptienne ne dépasse pas 3 % depuis les années 1960 et elle est même tombée, en 1975, à moins de 2 %, c'est-à-dire en dessous du taux d'augmentation de la population. En même temps, la balance commerciale agricole est devenue déficitaire, le total des exportations agricoles étant tombé

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	BLÉ (milliers de tonnes)				AGRUMES (milliers de tonnes)				BOVINS	OVINS
	1955	1970	1973	1974	1955	1970	1973	1974	(milliers de têtes) 1973/1974	
ÉGYPTE	1 714	2 397	2 508	2 600	365	722	918	901	2 160	2 080
MAROC	954	1 801	1 774	3 048	256	687	896	947	3 820	19 000
ALGÉRIE	1 254	1 435	1 100	700	361	507	536	539	1 029	8 100
TUNISIE	395	449	885	760	—	88	120	111	690	3 300
LIBYE	—	21	67	70	—	20	24	26	—	—
TURQUIE	7 016	10 081	10 080	11 082	—	—	—	—	12 408	36 608
SYRIE	488	625	593	1 381	7	8	17	29	510	5 938
ISRAËL	36	125	242	270	452	1 262	1 602	1 615	—	—
FRANCE	10 365	12 921	17 828	18 910	—	—	—	—	22 864	10 324
ITALIE	9 504	9 689	8 899	9 590	1 060	2 400	2 708	2 638	8 948	7 890
YOUGOSLAVIE	2 436	3 792	4 751	6 284	—	—	—	—	5 681	7 852
ESPAGNE	4 008	4 060	3 966	4 463	1 180	2 363	2 718	2 638	4 450	16 306
GRECE	1 337	1 930	1 738	2 200	195	589	641	791	1 013	8 150

Source : Images Économiques du Monde 1975

à 275,1 millions de Livres égyptiennes (coton, riz, agrumes, oignons, pommes de terre), tandis que les importations grimpaient à 440 millions. L'agriculture n'assure plus l'alimentation de la population et elle est devenue une charge pour l'économie (1).

96. A cause des dégâts des eaux, la production de coton a diminué de 12 % parce que les rendements et les surfaces cultivées ont régressé. Or le coton a toujours été la première source de recettes en devises de l'Egypte. De plus, le blé pose depuis trois ans, un problème de plus en plus difficile aux finances du pays : la production ne couvre que 60 % de la consommation et le solde doit être importé. Dans le passé, il s'était établi un certain équilibre entre coton et blé, le premier rapportant à peu près ce que coûtait le second. Mais, à partir de 1974, les achats de blé ont dépassé les ventes de coton, malgré les prix favorables de l'époque (1)

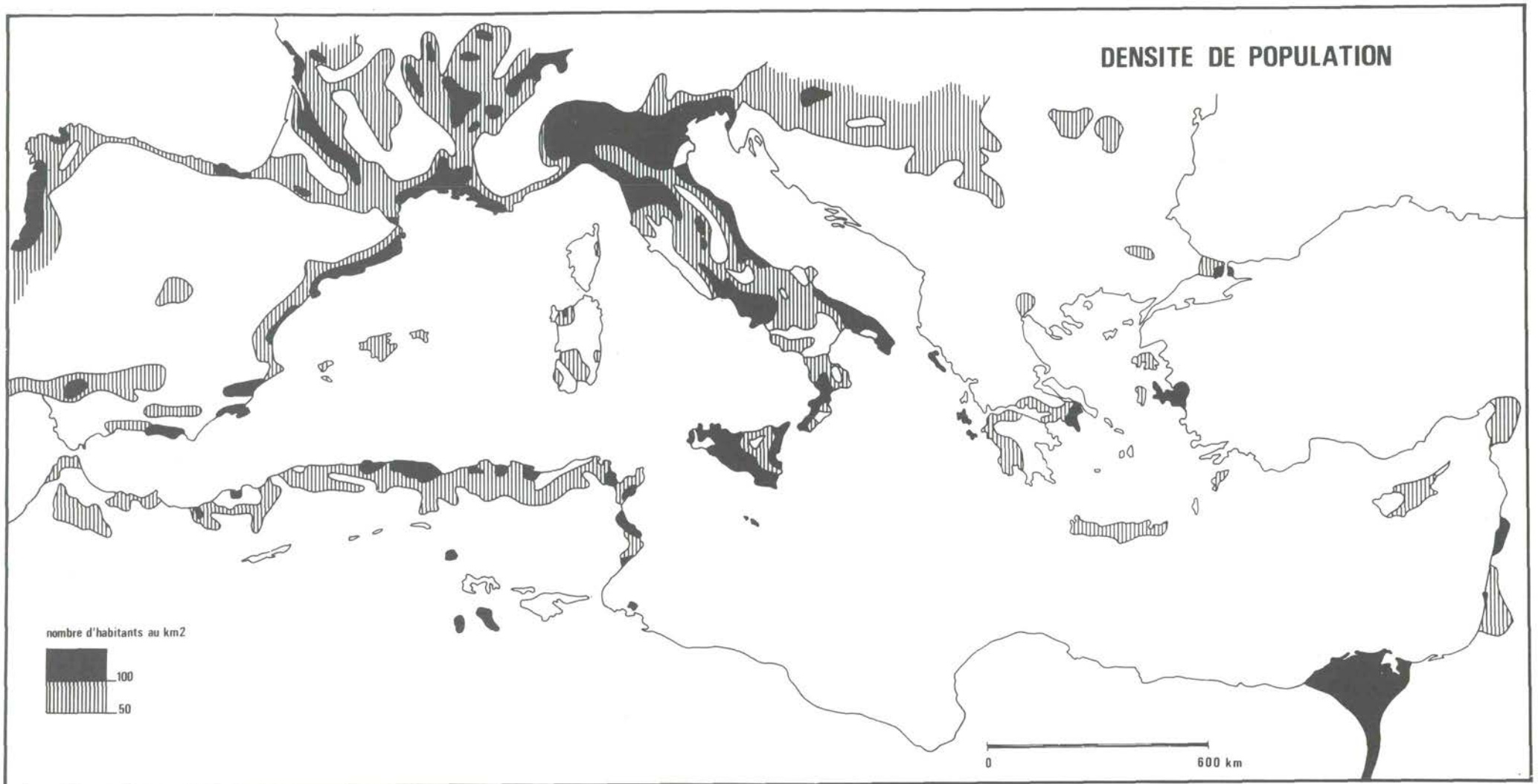
97. L'Algérie souffre aussi de la crise du secteur agricole : les importations de produits alimentaires se sont lourdement accrues au cours des dernières années. Elles sont constituées pour 50 % par des céréales et des produits laitiers. Les statistiques expliquent aisément cette évolution : alors que la production de blé a sensiblement augmenté depuis 1970, dans plusieurs des pays du pourtour méditerranéen (elle a doublé en Syrie), elle a diminué de moitié en Algérie. Aussi les importations du secteur alimentaire ont plus que doublé en valeur de 1973 à 1974, et elles sont passées de 13,8 % à 17 % du total (2). Elles risquent de devenir contraignantes pour la réalisation des objectifs du second Plan. "Nous mangeons le tiers de notre pétrole en produits alimentaires" déplore le Président Boumediène.

(1) "L'agriculture égyptienne en difficulté". Problèmes Economiques 18/8/76

(2) "Chronique économique de l'Algérie". Annuaire de l'Afrique du Nord 1974 p.383

98. Si l'Algérie et l'Egypte connaissent les difficultés les plus aigües, elles n'ont pas l'exclusivité des problèmes agricoles. Les importations alimentaires d'Israël ont quadruplé en valeur de 1972 à 1974, tandis que le prix des importations de pétrole était multiplié par sept. D'où le grave déséquilibre de la balance commerciale que la balance des services ne compense pas. Au Maroc, l'agriculture céréalière, ne couvre plus depuis longtemps les besoins de la population : de 1973 à 1974, les importations de blé tendre se sont accrues de 50 % en valeur. La situation est identique en Tunisie où les importations de céréales ont augmenté au même moment de 70 %.
99. Enfin, alors que toutes les balances commerciales sont déficitaires sauf celles des pays pétroliers, plusieurs pays méditerranéens exportent des produits agricoles identiques qui se concurrencent entre eux sur le marché européen : agrumes et primeurs d'Israël, du Maroc, d'Espagne, vins italiens et français. Certains ont constaté que ces rivalités étaient surtout intra-européennes et qu'elles s'exerçaient plutôt entre les pays industrialisés avancés (France, Italie) et les pays semi-industrialisés (Espagne, Grèce, Yougoslavie) plutôt qu'entre le Nord développé et le Sud sous-développé (1). En réalité, ces produits sont de commercialisation difficile et leur écoulement subit les effets des crises économiques : depuis 1973, par exemple, les positions du Maroc exportateur de pommes de terre, de tomates et d'agrumes, se dégradent sur le marché de la C.E.E. Ainsi, les transformations des campagnes se soldent jusqu'à présent par des résultats déconcertants pour les nations du pourtour méridional : incapables de suivre le rythme de l'expansion démographique, elles ont peu amélioré les conditions de vie des populations et compromettent les effets positifs de la croissance industrielle par leurs incidences sur le commerce extérieur.

(1) L. Malassis : Agriculture et Développement en Méditerranée - Options Méditerranéennes n°30 1975, p.83



B - LES SURCHARGES LITTORALES

100. Presque partout autour de la mer, le développement industriel et urbain, les concentrations touristiques, et même les cultures intensives dans des plaines drainées et irriguées, ont favorisé la croissance des régions littorales, au détriment des régions intérieures qui dépérissent. La seule exception est représentée par la Yougoslavie dont les zones peuplées et vivantes se trouvent localisées dans les plaines danubiennes ou à leur contact. Le relief de la côte dalmate, bordé de près par les contreforts abrupts des Alpes Dinariques, explique son moindre développement, malgré les succès du tourisme.
101. Dans les pays les plus évolués, l'occupation des côtes a déjà entraîné une urbanisation linéaire plus ou moins dense qui a pris possession de la quasi totalité du rivage. C'est le cas entre le Delta du Rhône et la frontière italienne, sur le littoral ligure, sur l'Adriatique entre Ancône et Trieste, sur la Costa Brava et la Costa del Sol espagnoles, sur la côte du Levant et celle des îles Baléares. Le phénomène du "Mur de Béton" est en marche ailleurs, malgré quelques exceptions qui résultent parfois de la volonté des planificateurs pour tenter un aménagement en profondeur. Ainsi, se transforment les côtes du Languedoc et du Roussillon, la côte tunisienne de Nabeul à Hammamet, de Sousse à Monastir ; le Golfe d'Ajaccio et la Costa Smeralda, créée par l'Aga Khan en Sardaigne, ont changé de façon identique.
102. Les taux de concentration des hommes et des activités au bord de la mer sont surtout élevés au Nord du Bassin occidental où ils progressent partout. 28 % des 33 millions d'habitants que compte l'Espagne au recensement de 1970 sont rassemblés sur la façade méditerranéenne longue de 1 470 km. Son poids grandissant est le fait majeur de l'évolution démographique de l'Espagne entre 1960 et 1970 : la Catalogne a gagné 37 habitants au km², le Levant 26. Cette évolution reflète celle de la répartition des industries et du tourisme : plus de 30 000 entreprises industrielles sont localisées ici dont 17 000 en Catalogne, et 70 % des places touristiques en hôtel de tout le pays y sont situées.

103. Le quart des 54,9 millions d'Italiens réside dans les régions côtières. Alors que la densité nationale moyenne atteint 182 habitants au km², il y a 345 habitants au km² en Ligurie et 400 en Campanie. 15 000 entreprises industrielles sont implantées sur le littoral ligure et 35 000 sur l'Adriatique dont 5 000 autour de Venise et de Trieste. En France, la Côte d'Azur qui s'allonge sur 100 km (70 km à vol d'oiseau) réunit près de 700 000 habitants et en accueille de 3 à 400 000 de plus chaque jour en juillet et août : elle possède à ce moment là 1 000 habitants au km². Hors du Bassin occidental, les phénomènes d'occupation dense de la bande littorale se rencontrent surtout sur la côte israélienne où 1 600 000 habitants, la moitié de la population de l'Etat, vivent sur 220 km tandis que la côte libanaise rassemble sur 210 km, 40 % des Libanais, c'est-à-dire 1 250 000 habitants.
104. Dans les pays du pourtour méridional et oriental , le long du Mezzogiorno italien, en Grèce et en Dalmatie l'essor littoral se cristallise dans de gros noyaux isolés qui correspondent aux grandes agglomérations portuaires étoffées par les créations industrielles ou touristiques récentes. Mais ces accumulations localisées gonflent fréquemment alors que le reste des côtes se dépeuple. Le cas de la Grèce est frappant : le fait majeur de l'évolution démographique est la concentration de la croissance autour d'Athènes et de Salonique. Les villes insulaires déclinent généralement. Parmi les villes côtières du continent, seules les plus proches de la région athénienne progressent (Corinthe) tandis que la plupart des autres stagnent.
105. Cette contraction de la population sur deux pôles maritimes reflète la concentration des activités économiques helléniques au bord de la mer et dans les plaines proches. Le recensement industriel montre, en particulier que 800 établissements sur 900 sont situés sur le littoral : l'industrie lourde à l'Ouest d'Athènes, un complexe pétrochimique et sidérurgique à Salonique, la grande usine de l'aluminium de Grèce

sur le Golfe de Corinthe... Le tourisme aide cette évolution : à l'exception de Rhodes et de Corfou, il aboutit à la cristallisation de la mise en valeur sur quelques axes ou pôles côtiers (1).

106. Les progrès des bordures maritimes résultent d'une convergence de phénomènes simultanés : attrait estival des plages, attrait résidentiel des rivages, valeur accrue des positions côtières pour des industries qui vivent de l'approvisionnement arrivé du dehors et des ventes à l'extérieur, facilités des communications pour les activités modernes. C'est une évolution qui, pour bien des côtes désertées jusqu'à notre époque par l'insécurité durable, représente le début d'une nouvelle époque historique. Elle a l'effet paradoxal d'affirmer les contrastes régionaux existants ou de créer de nouvelles disparités alors que les efforts de croissance se proposent d'atténuer les déséquilibres territoriaux. En Algérie, tandis que l'Etat veut mettre en place une structure régionale fondée sur la complémentarité des divers éléments, la répartition des densités donne du Nord au Sud :

1 374 habitants dans la zone maritime (au km²)
 48 dans les hautes plaines telliennes
 11 dans les hautes plaines steppiques
 5 dans l'Atlas saharien et ses piedmonts (2)

107. Sur les côtes du Levant espagnol, les densités dépassent partout 100 et même 200 au km² en zone rurale, alors qu'elles diminuent rapidement vers l'intérieur jusqu'à moins de 50 et moins de 20.

Autant que les transformations des campagnes, celles des côtes menacent le cadre de vie qui les a accueillies.

(1) B. Kayser : Les problèmes de l'environnement sur le littoral grec - Revue de Géographie de Lyon 1973
 P.305-313

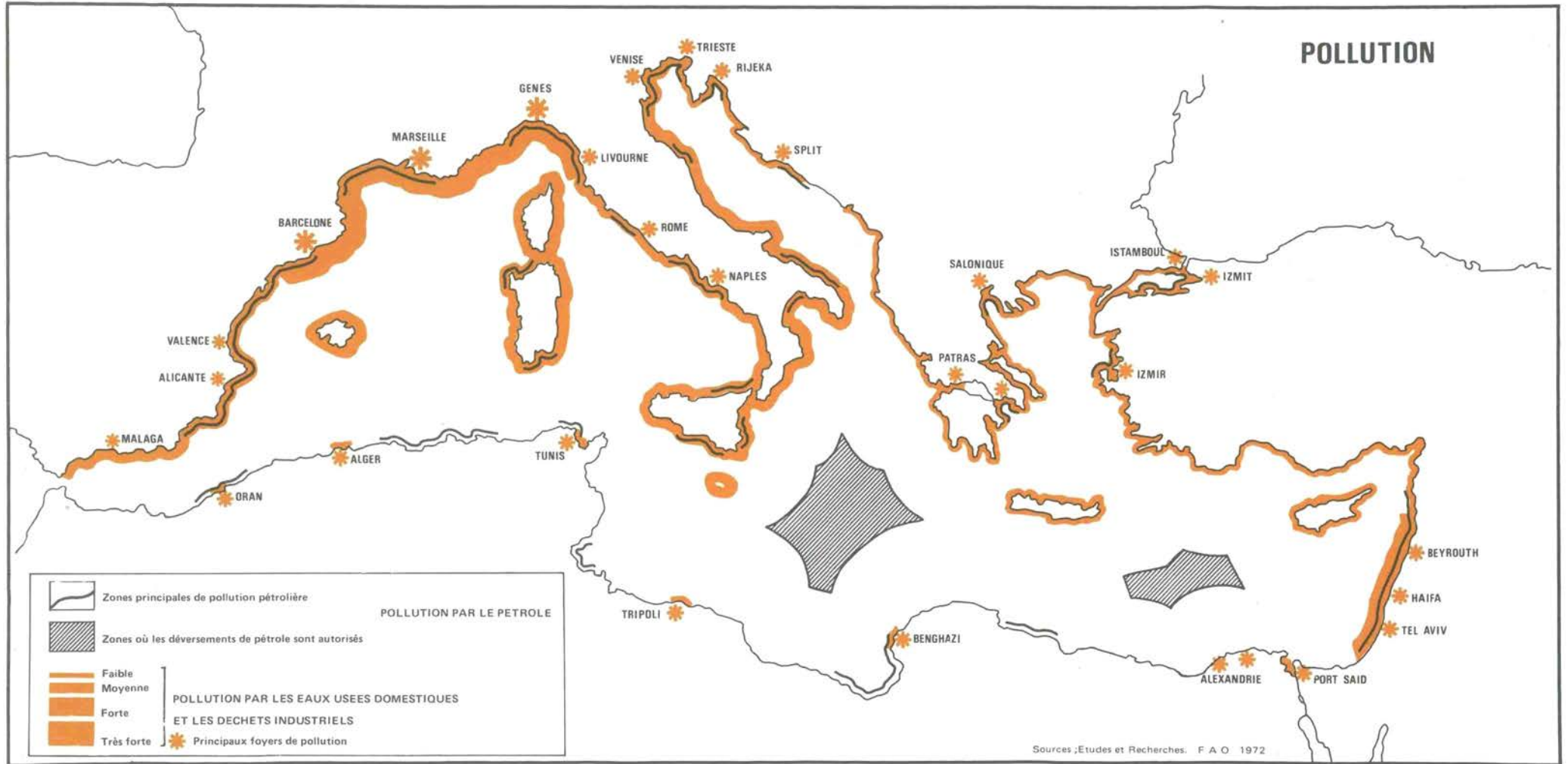
(2) H. Isnard - Ouvrage cité p.88

C - LES DEGRADATIONS DU MILIEU

108. La prise de conscience de leurs méfaits a accompagné les efforts de croissance partout répandus parce qu'ils ont entraîné des perturbations dans un environnement fragile. Les problèmes du milieu terrestre sont souvent préoccupants pour l'essor de l'agriculture intensive. Les zones arides et semi-arides possédaient traditionnellement une céréaliculture extensive associée à l'élevage et à l'arboriculture. Ses transformations sont venues de la conquête des terres marginales et de l'accroissement du nombre d'animaux, autant que de la pression pastorale sur la végétation naturelle. L'accroissement de la production agricole s'est donc effectuée au détriment des ressources naturelles, fait depuis longtemps démontré. La dégradation des boisements déjà chétifs, d'une couverture végétale déjà pauvre, aggrave l'érosion des terres en pente, emportées par un ruissellement rapide qui gêne la recharge des réserves souterraines : on estime que pour l'Afrique du Nord, 130 000 hectares de terres cultivées sont détruites annuellement par l'érosion hydrique, 40 000 hectares pour l'Algérie seule (1).
109. L'exploitation intensifiée des terres basses en Egypte a abouti à un autre résultat négatif : la remontée générale des eaux salines qui menace les racines et retire toute efficacité aux engrais. Elle a provoqué la chute de la récolte de coton. La lutte contre les eaux stagnantes est devenue le problème crucial, d'autant plus que les régions affectées s'étendent. Au cours des cinq prochaines années, le Ministère de l'Agriculture envisage de réaliser des drains à ciel ouvert sur 500 000 ha et des drains enterrés sur une surface équivalente. Des projets soutenus par la Banque Mondiale ont pris du retard en Haute et Basse Egypte, mais le financement de tous ces travaux imposera des contraintes aux investissements égyptiens déjà entravés par le déficit de la balance des comptes.

(1) J. Ch. Hourcade : L'environnement, obstacle ou argument pour un nouvel ordre économique international - Options Méditerranéennes n°31 - 1975

CARTE 14



110. Ce sont néanmoins les dégradations du milieu côtier et marin qui ont retenu d'avantage l'attention au cours de la dernière décennie. La mer "poubelle" est victime de différents agents pollueurs : les pollutions chimiques, les pollutions bactériennes, la pollution par les hydrocarbures. Les pollutions bactériennes sont provoquées par le déversement des eaux usées domestiques qu'apportent les fleuves souillés ou les effluents au contact des zones peuplées. Autour de la Méditerranée, les principaux centres urbains évacuent encore directement leurs eaux usées ; rares sont les cas où des conduits les transportent à 6-800 m de la côte et à une profondeur de plusieurs mètres (Cannes - Hyères - Tel Aviv). Et les stations d'épuration n'ont qu'une faible efficacité. Sur la côte entre Ebre et Arno, l'épuration complète n'est réalisée que pour 5 à 10 % des communautés côtières ; en Grèce, les eaux épurées représentent les rejets de 100 000 habitants alors qu'il y en a environ quatre millions sur le littoral (1). Une étude précise des pollutions bactériennes a montré que les rivages les plus atteints correspondent aux zones de forte densité, avec des maxima souvent considérables au niveau des grandes villes. Les côtes Nord du Bassin occidental sont très touchées, surtout la côte ligure et le Golfe de Naples, le fond de l'Adriatique et le Golfe de Trieste. En France, c'est l'Etang de Berre et la région marseillaise qui ont les situations les plus mauvaises, la Côte d'Azur et la Corse ayant bénéficié d'émissaires nouveaux qui ont conduit les déchets au large. Dans le bassin du Levant, les côtes libanaises et israéliennes reproduisent des détériorations comparables.

111. Les pollutions chimiques d'origine industrielle aggravent les effets du déversement des eaux usées domestiques car elles affectent des régions identiques. Mais les déchets se répandent généralement dans des zones plus vastes en raison de leur persistance et des immersions en haute mer. Ils entraînent la présence de toxiques rémanents dangereux comme le cadmium, mortel pour les poissons, le mercure, responsable de cas de décès et de maladies congénitales, le plomb, le zinc, qui sont nocifs en cas de

(1) "Etat de la pollution marine en Méditerranée" - Etudes et Revues FAO n°51 1972

forte concentration. On a observé que le trajet des poissons migrateurs comme les thons avait changé dans les secteurs d'évacuation des industries minières de Sardaigne et des industries du marbre de Trapani qu'ils évitent désormais. D'autre part, des études scientifiques ont permis de découvrir que, sur 30 espèces de consommation courante, 17 souffraient, en Méditerranée, d'une teneur en mercure excessive dépassant les normes autorisées qui sont de 0,7 mg/kg pour les thonides et de 0,5 mg/kg pour les autres espèces : le thon rouge en contient en moyenne 1,20 mg, la roussette 1,88 mg, le congre 1,30 mg, la raie 2,61 mg (1).

112. La pollution par les hydrocarbures provient des fuites des raffineries et des entrepôts pétroliers, ainsi que des rejets des bateaux qui circulent d'autant plus qu'ils ont le droit d'éliminer leurs résidus dans deux zones libres en Méditerranée orientale. Dans le Bassin occidental, la plupart des plages et des ports sont plus ou moins souillés. Au large, des taches goudronneuses de pétrole sont disséminées sur toute l'étendue de la mer. Elles peuvent détruire les espèces de surface, tuer le zooplancton et le phytoplancton, rendre les coquillages impropres à la consommation.
113. La mer reçoit, en outre, des apports d'origine atmosphérique : hydrocarbures évaporés, pesticides utilisés en grande quantité dans les pays de production agricole importante (Egypte, Israël, Chypre). Des cas de mortalité de poissons, provoqués par l'emploi excessif des pesticides, ont été signalés en Méditerranée orientale.
114. Toutes ces agressions risquent d'être aggravées par les projets de forages offshore des compagnies pétrolières et par la construction des centrales nucléaires, chacune devant envoyer en mer un fleuve d'eau tiède de 200 à 300 m³ seconde. Si la pollution n'est pas particulière à la Méditerranée, elle y

(1) M. Artuso et M. Ertaud : La Méditerranée : un potentiel de ressources menacé ? - Options Méditerranéennes n°31 1975 p.79

est plus dangereuse à cause de son caractère de mer fermée où le brassage est moins intense que dans les étendues océaniques, à cause des courants aussi qui tendent à ramener les déchets vers les côtes. Enfin, la restructuration avancée des rivages, dans les portions congestionnées, suscite des détériorations supplémentaires : il a été démontré que les ports et divers autres ouvrages ont déjà "mangé" 13 % de l'étage infra-littoral des Alpes-Maritimes et de Monaco, c'est-à-dire la frange côtière comprise entre 0 et 20 mètres où la flore et la faune sont les plus riches si bien que l'équilibre écologique des fonds marins a été compromis (1). Non seulement la végétation sous-marine est détruite mais avec elle la production littorale d'oxygène : ainsi progresse la tendance à l'eutrophisation qui sévit déjà dans les rades d'Hyères et de Marseille.

115. Tout un dispositif administratif et législatif tente, dans les pays industrialisés, de lutter contre la dégradation de la mer et des côtes. Les efforts nationaux et internationaux se conjuguent depuis la Convention signée à Londres en 1954. Mais il faut constater que l'application de la réglementation est rarement effective et que la lutte contre la pollution paraît ici moins importante que pour certains pays de l'Europe du Nord. Néanmoins, au niveau local et régional, existent des initiatives positives. Parmi elles, figure le projet commun établi entre Monaco, la France et l'Italie pour définir un plan d'équipement du littoral des Alpes-Maritimes, de la Principauté et de la Province d'Imperia. La France a, d'autre part, créé la Mission Interministérielle pour la protection et l'aménagement de l'espace naturel méditerranéen (1972-1980). Elle va expérimenter, dans la rade d'Hyères et le Golfe de Giens, l'un des premiers Schémas d'Aptitude et d'Utilisation de la Mer. Deux parcs naturels sous-marins ont été délimités : ceux des Iles d'Hyères et de Cerbère-Banyuls. Mais il est évident que ces mesures ne peuvent avoir qu'une efficacité restreinte, vu leur localisation, et que le problème ne peut être résolu que dans le cadre de décisions communes à l'ensemble des pays côtiers.

(1) "La mer en eaux troubles" - Le Monde 23-24 mai 1976

CONCLUSION

116. Le Bassin méditerranéen constitue une zone "intermédiaire" entre les pays évolués de l'Europe du Nord-Ouest et les pays africains et asiatiques du Tiers-Monde. Elle associe des décollages plus ou moins avancés, au Sud de l'Europe, à des initiatives de développement plus ou moins positives sur le pourtour méridional et oriental.
117. C'est une zone en voie de profonde mutation. Elle était jadis politiquement et économiquement dépendante des Etats européens qui lui vendaient leurs produits fabriqués et achetaient ses produits agricoles et ses matières premières. L'émancipation politique ne lui a pas toujours donné l'émancipation économique. Les dépendances commerciales et financières subsistent, même si les termes de l'échange se sont modifiés, même si de nouveaux partenaires occupent une place grandissante. Les pays méditerranéens importent plus de biens d'équipement, moins de biens de consommation, vendent davantage de produits élaborés. Ils bénéficient du redéploiement des industries du Nord vers les rivages incomplètement occupés du Sud, et les Etats producteurs d'énergie ont acquis, avec la maîtrise totale ou partielle de richesses qui sont nécessaires à l'Europe, les moyens d'imposer leurs vues.
118. Mais les mutations ont accusé les oppositions et les clivages. Les pays de la rive Nord sont déjà des nations industrialisées, surtout l'Espagne, si l'Italie est mise à part. Parmi les autres, les pays pétroliers de l'O.P.E.P. ont les programmes les plus ambitieux, surtout l'Algérie. D'autre part, l'évolution récente a plutôt aggravé la fragilité de l'économie comme le démontrent les effets de la crise actuelle. Les plus touchés sont les pays en voie de développement qui ne produisent pas de pétrole.

Depuis 1973, les déficits commerciaux ont souvent grossi alors que les compensations apportées par l'émigration et le tourisme ont fléchi. En Turquie, le déficit de la balance des paiements est passé de 660 millions de dollars en 1974 à 1 640 en 1975. Et le déficit espagnol, en 1975, est presque aussi accusé (1).

119. Les changements, enfin, ont créé, de nouveaux problèmes sans supprimer ceux qui existaient déjà. Les efforts de croissance n'ont résolu ni le problème de l'emploi, ni le problème alimentaire, et ils ont rapidement entraîné une dégradation inquiétante du milieu naturel, menaçant l'équilibre écologique de la mer et des continents qui la bordent. L'avenir est lié au choix des stratégies adoptées par les riverains quelles que soient leurs options et leurs appartenances politiques.

(1) "Les échanges et paiements internationaux en 1975" - Problèmes Economiques 4/8/1976

A N N E X E S

ANNEXE 1 - LES DONNEES STATISTIQUES : DIFFICULTES DE COLLECTE ET DE COMPARAISON

ANNEXE 2 - LE BASSIN MEDITERRANEEN EN STATISTIQUES ET CARTES

ANNEXE 3 - BIBLIOGRAPHIE

A N N E X E 1

L E S D O N N E E S S T A T I S T I Q U E S :

D I F F I C U L T E S D E C O L L E C T E E T D E C O M P A R A I S O N

ANNEXE 1-

LES DONNEES STATISTIQUES : DIFFICULTES DE COLLECTE ET DE COMPARAISON

La collecte des statistiques s'appuie sur les publications des organisations internationales, ONU, FAO, BIT, UNESCO... Celles-ci offrent une succession de tableaux où les différents Etats sont généralement regroupés par continents. L'énumération par ordre alphabétique est adoptée surtout dans les listes limitatives des statistiques de production agricole et industrielle (blé, agrumes, acier...). Une classification récente introduit aussi une distinction entre les Pays Développés, les Pays en Voie de Développement à Economie de Marché et les Pays à Planification Centrale.

L'exploitation des publications statistiques rencontre un certain nombre de problèmes.

Les *délais* de publication contraignent à l'exploitation de chiffres remontant à deux ou trois années antérieures. Ainsi les conséquences de la crise économique actuelle n'apparaissent pas dans les tableaux s'arrêtant à l'année 1973.

Les *lacunes* sont fréquentes. Certains Etats peuvent manquer dans les statistiques générales : c'est surtout le cas de l'Albanie, même de l'Algérie. Dans les statistiques de transport, le mouvement des aéroports manque et la liste des ports maritimes ne comporte pas les ports principaux, mais ceux dont les chiffres ont été communiqués au moment de la publication. Aussi n'a-t-elle pas été insérée dans l'Annexe 2.2, Echanges.

Il existe des *disparités* dans de nombreux tableaux. C'est le cas, en particulier, pour les statistiques concernant la population à cause de la diversité des dates et des fréquences de recensements dans les différents Etats. Le

dernier recensement algérien remonte ainsi à 1966. Les statistiques du tourisme ne donnent que des éléments comparatifs très imparfaits puisque le comptage des touristes n'est pas effectué partout de la même façon.

Il existe des *discordances* entre les statistiques internationales et les statistiques nationales publiées par ailleurs dans les Etats.

Les données statistiques, malgré leur intérêt primordial, n'autorisent donc pas une investigation complète, minutieuse et parfaitement sûre.

A N N E X E 2

L E B A S S I N M E D I T E R R A N E E N E N S T A T I S T I Q U E S

E T E N C A R T E S

ANNEXE 2-

LE BASSIN MEDITERRANEEN : STATISTIQUES ET CARTES

- 2.1 POPULATION
- 2.2 TRAVAILLEURS MIGRANTS
- 2.3 AGRICULTURE ET PECHE
- 2.4 ENERGIE ET RESSOURCES MINIERES
- 2.5 INDUSTRIES
- 2.6 TOURISME
- 2.7 ECHANGES
- 2.8 ECONOMIE GENERALE

NOTE : Dans cette annexe, sont repris sous forme chiffrée tous les tableaux, y compris ceux qui ont fait l'objet d'une "visualisation" particulière ; certaines des cartes figurant dans le texte ou dans cette annexe ont été obligeamment mises à disposition par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR, France).

A N N E X E 2.1

L A P O P U L A T I O N

LA POPULATION *

PAYS	DERNIER RECENSEMENT		ESTIMATIONS 1973	ACCROISS ^t annuel 1970 - 73	SURFACE km ²	DENSITES km ² 1973	POPULATION URBAINE	
	Année	Nombre					Taux	Année
ALBANIE	1960	1 626 315	2 347 000	3,2 %	28 748	82	33,8 %	1971
ALGERIE	1966	11 821 673	15 772 000	3,2 %	2 381 741	7	50,4 %	1973
CHYPRE	1960	577 615	659 000	1,4 %	9 251	71	42,2 %	1973
EGYPTE	1966	30 075 858	35 619 000 ¹	2,2 %	1 001 449	36	43,2 %	1973
ESPAGNE	1974	35 225 000	35 225 000 ¹	1,1 %	504 782	69	-	-
FRANCE	1975	52 674 000	52 674 000	0,9 %	547 026	95	-	-
GRECE	1971	8 760 640	8 972 000	0,7 %	131 944	68	53,2 %	1971
ISRAEL	1972	3 124 000	3 183 000	3,0 %	20 700	154	82 %	1973
ITALIE	1975	54 917 000	54 917 000 ¹	0,8 %	301 225	182	-	-
LIBAN	1970	2 126 325	3 055 000	3,1 %	10 400	294	60,1 %	1970
LIBYE	1973	2 257 037	2 257 030 ¹	3,7 %	1 759 540	1	29,3 %	1973
MALTE	1967	315 700	322 000	-0,4 %	316	1 018	94,1 %	1967
MAROC	1971	15 379 259	16 309 000	-	446 550	37	36,8 %	1973
MONACO	1968	23 035	24 000	1,4 %	-	16 107	-	-
SYRIE	1970	6 304 000	6 890 000	3,3 %	185 180	37	45,3 %	1973
TUNISIE	1966	4 533 351	5 509 000	2,4 %	163 610	34	40,1 %	1966
TURQUIE	1970	35 666 000	37 800 000	2,5 %	780 576	49	41,6 %	1973
YUGOSLAVIE	1971	20 512 000	20 956 000	1 %	255 804	82	38,6 %	1971

Source : Statistical yearbook ONU 1974 - Demographical yearbook ONU 1974

1) Pour les recensements intervenus en 1973 ou postérieurement, les chiffres indiqués sont ceux des recensements.

LA DEMOGRAPHIE (taux pour 1 000 habitants)

PAYS	NUPTIALITE	NATALITE	FERTILITE	MORTALITE	MORTALITE INFANTILE	ACCROISSEMENT ^t NATUREL	ESPERANCE VIE à la naissance		ANNEES
							HOMMES	FEMMES	
ALBANIE	7	33,3	202,8	8,1	68,8	25,3	64,9	67	1971
ALGERIE	4,7	49,1	173,2	16,9	86,3	32,2	50,7		1965-70
CHYPRE	8	23,3	74,4	7,8	33,3	15,5	63,6	68,8	1965-70
EGYPTE	10,2	34,8	150,3	13,1	103,3	21,7	51,6	53,8	1971
ESPAGNE	7,7	19,2	68,5	8,5	15,1	10,7	69,6	74,9	1973
FRANCE	7,7	16,5	61,6	10,7	15,5	5,8	68,5	76,1	1973
GRECE	8,2	15,3	56,5	8,7	25,3	6,6	67,4	70,1	1973
ISRAEL	9,5	27,8	95,1	7,2	22,1	20,6	70,1	72,8	1972
ITALIE	7,6	16	58,9	9,9	25,7	6,1	67,8	73,3	1973
LIBAN	6,1	24,5	-	4,3	13,6	20,2	-	-	1973
LIBYE	6,8	45,9	-	15,8	-	30,1	52,1		1965-70
MALTE	10,8	17,1	52,1	9,3	24	7,8	68,6	73	1973
MAROC	-	49,5	215,7	16,5	149	33	50,5		1965-70
MONACO	8,8	7,2	81,6	11,9	9,3	-4,7	-	-	1973
SYRIE	10,8	47,5	116,5	15,3	21,7	32,2	52,8		1965-70
TUNISIE	8,5	46,3	131,2	16	125	30,3	51,7		1965-70
TURQUIE	-	39,6	-	14,6	153	25	53,7		1967
YUGOSLAVIE	8,8	18	58,9	8,7	43,3	9,3	65,5	70,4	1973

Source : Statistical yearbook 1974 ONU

LA POPULATION ACTIVE *

PAYS	ANNEE	POPULATION ACTIVE		HOMMES ACTIFS	FEMMES ACTIVES
		Nombre	%	% du groupe total	% du groupe total
ALBANIE	1960	730 762	44,9	53,1	36,3
ALGERIE	1966	2 564 663	21,7	42,2	1,8
CHYPRE	1974	270 000	42,3	60,5	24,4
EGYPTE	1973	9 266 900	24	35	12,6
ESPAGNE	1974	13 332 200	37,8	-	-
FRANCE	1975	22 414 000	42,6	55,1	30,5
GRECE	1971	3 234 996	36,9	54,3	20,2
ISRAEL	1974	1 123 000	32,9	44,4	21,4
ITALIE	1975	19 436 000	35,4	52,2	19,4
LIBAN	1970	571 755	26,9	43,8	9,5
LIBYE	1964	387 699	25,6	46,6	2,7
MALTE	1972	106 642	33,5	53,4	15,2
MAROC	1971	3 980 518	26,3	41,5	8
MONACO					
SYRIE	1973	1 698 375	24,3	38,5	10
TUNISIE	1971	1 386 000	26,8	41,2	12,9
TURQUIE	1970	15 828 653	44,4	-	-
YUGOSLAVIE	1971	8 889 816	43,3	56,4	30,7

Source : Annuaire des statistiques du travail BIT 1975

LES SECTEURS D'ACTIVITES (d'après le pourcentage de la population active employée) *

PAYS	ANNEE	PRIMAIRE %	SECONDAIRE			TERTIAIRE				.Activités mal désignées .1er emploi .Chômage %
			TOTAL %	dont ind. manufact. %	Construct. %	TOTAL %	dont commerces %	dont transports %	dont services %	
ALBANIE	1960	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ALGERIE	1966	50,4	12,3	6,4	5	22,9	5,9	3,4	13,6	14,4
CHYPRE	1974	28,2	21	11,5	8,2	30	9,7	3,6	16,7	20,8
EGYPTE	1973	53,3	15,7	12,9	2,5	26,8	7,2	4,1	15,5	4,2
ESPAGNE	1974	23	36,1	25,8	10	40,4	13,1	5,2	22,1	-
FRANCE	1975	11	36,6	26,9	8,9	48,8	15,7	5,2	27,9	3,6
GRECE	1971	40,6	25,7	17	7,9	31,7	11,2	6,5	14	2
ISRAEL	1974	6,3	32,9	24,9	8	51,4	11,9	7,5	-	-
ITALIE	1975	15,1	42,4	31,2	9,4	39,1	13,3	5,4	20,4	3,4
LIBAN	1970	17,8	22,8	16,5	6,1	53,2	16	6,7	30,5	6,2
LIBYE	1964	37,1	17,5	6,8	7,7	33,5	6,4	5,6	21,5	11,9
MALTE	1972	7,5	34,2	21,6	11,9	48,5	11,8	5,9	30,8	9,8
MAROC	1971	50	14,7	9,3	4,3	22,8	7,3	2,5	13	12,5
MONACO										
SYRIE	1973	50,9	16,4	9,8	5,7	30,3	9,4	3,9	17	2,1
TUNISIE	1971	41	17,1	9,5	5,4	31,4	6,7	3,6	21,1	10,5
TURQUIE	1970	68,9	11,3	8	2,6	18,8	4,7	2,4	11,7	1
YUGOSLAVIE	1971	44,6	22,2	17,7	4,5	24,8	5,9	3,6	15,3	8,4

Source : Annuaire des statistiques du travail B.I.T. 1975

PAYS	ANNEE	POPULATION TOTALE	POPULATION AGRICOLE	POPULATION ECONOMIQUEMENT ACTIVE		
				Total	en agriculture	taux de la popula- tion active agricole
ALBANIE	1960	1 607	1 146	724	516	71,3 %
	1970	2 132	1 322	906	561	62 %
ALGERIE	1960	10 800	7 214	2 881	1 924	66,8 %
	1970	14 012	7 805	3 369	1 875	55,7 %
CHYPRE	1960	573	241	238	100	42 %
	1970	621	215	261	90	34,7 %
EGYPTE	1960	25 832	15 099	7 379	4 313	58,5 %
	1970	33 877	18 545	9 174	5 023	54,8 %
ESPAGNE	1960	30 303	12 758	11 548	4 863	42,1 %
	1970	33 290	11 222	12 158	4 098	33,1 %
FRANCE	1960	45 684	10 086	19 696	4 353	22,1 %
	1970	50 775	7 255	21 782	3 113	14,3 %
GRECE	1960	8 327	4 642	3 768	2 102	55,7 %
	1970	8 892	4 134	3 949	1 836	46,5 %
ISRAEL	1960	2 114	304	756	109	14,4 %
	1970	2 904	305	1 059	111	10,5 %
ITALIE	1960	49 642	13 125	20 034	6 165	30,8 %
	1970	53 667	9 735	20 273	4 276	21,1 %
LIBAN	1960	2 110	1 116	586	310	52,9 %
	1970	2 787	1 320	732	347	47,4 %
LIBYE	1960	995	803	432	349	80,8 %
	1970	1 171	864	478	353	73,8 %
MALTE	1960	329	33	98	10	10 %
	1970	326	26	111	9	8,1 %
MAROC	1960	11 640	7 415	3 278	2 088	63,7 %
	1970	15 525	9 406	4 108	2 489	60,6 %
MONACO	1960					
	1970					
SYRIE	1960	4 561	2 474	1 263	685	54,3 %
	1970	6 182	3 017	1 574	768	48,8 %
TUNISIE	1960	3 778	2 135	1 026	580	56,5 %
	1970	5 075	2 355	1 273	591	46,4 %
TURQUIE	1960	27 509	21 498	13 255	10 357	78,2 %
	1970	35 563	24 560	15 948	11 014	69,1 %
YUGOSLAVIE	1960	18 400	10 324	8 350	5 323	63,8 %
	1970	20 370	9 577	9 142	4 885	53,4 %

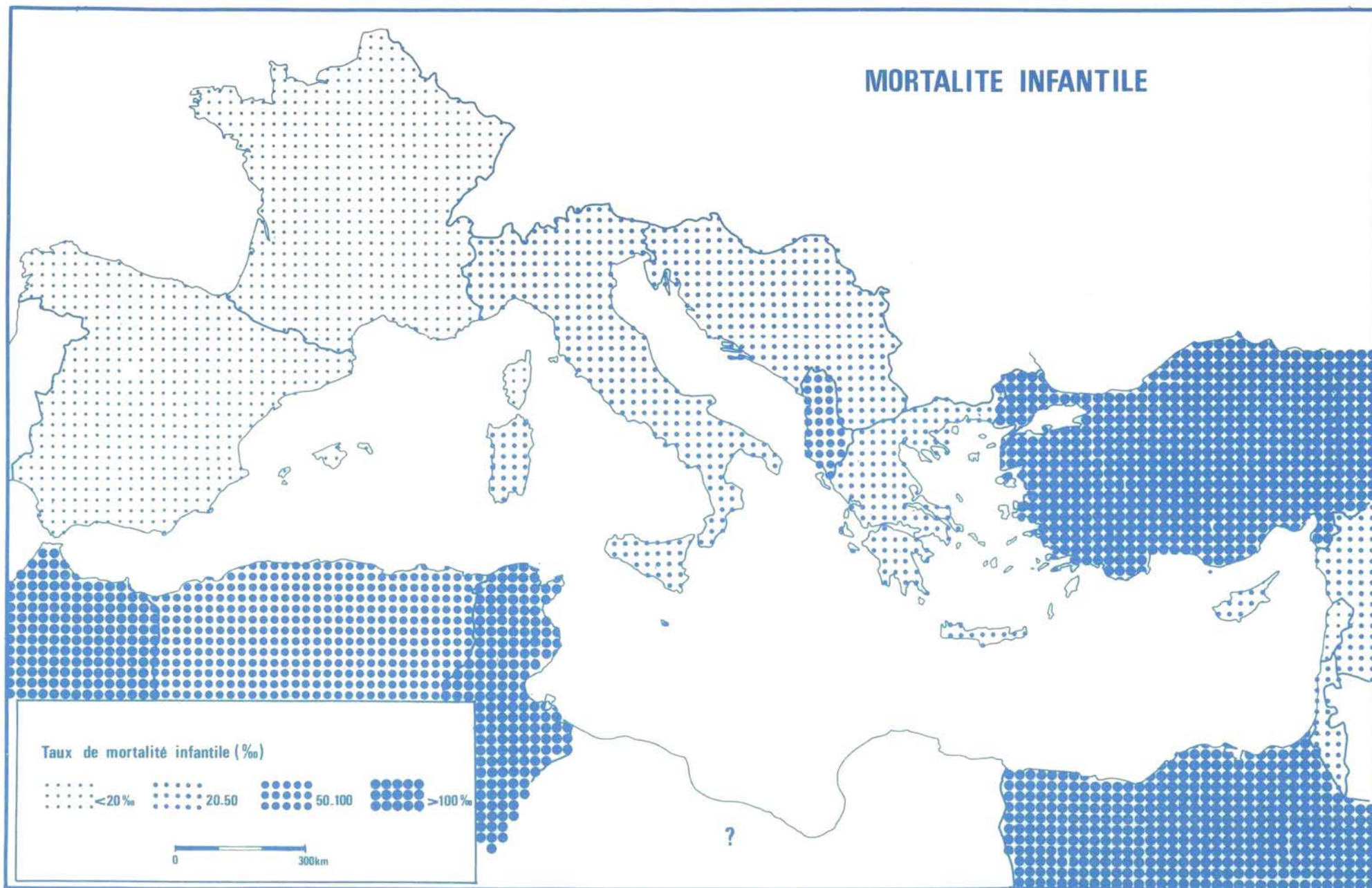
Source : Production Yearbook F.A.O. 1973

Nota : La population agricole englobe toutes les personnes dont l'agriculture constitue le moyen d'existence, c'est-à-dire toutes les personnes actives ainsi que celles qui sont à leur charge et ne travaillent pas.

ACCROISSEMENT NATUREL



MORTALITE INFANTILE



A N N E X E 2.2

T R A V A I L L E U R S M I G R A N T S

LES TRAVAILLEURS ETRANGERS D'ORIGINE MEDITERRANEENNE EN EUROPE (1974)

(Estimation révisée en septembre 1975) *

Pays d'émigration \ Pays d'immigration									Total
	Autriche	Belgique	France	Allemagne	Pays-Bas	Suède	Suisse	Royaume- Uni	
ALGERIE	-	3 000	420 000	2 000	100	200	-	500	425 800
GRECE	-	8 000	5 000	225 000	2 000	8 000	6 000	2 500	256 500
ITALIE	2 000	85 000	210 000	370 000	10 000	3 000	335 000	56 500	1 071 500
MAROC	-	60 000	165 000 ¹	18 000	24 500	500	-	1 000	269 000
ESPAGNE	-	30 000	250 000	165 000	19 500	2 000	80 000	15 500	562 000
TUNISIE	-	-	90 000 ²	15 000	1 000	200	-	-	106 200
TURQUIE	30 000	10 000	35 000	590 000	34 000	3 000	16 000	1 500	719 500
YUGOSLAVIE	166 000	3 000	60 000	470 000	9 500	23 000	26 000	3 500	761 000
Autres	20 000	76 000	235 000 ³	420 000 ⁴	88 200	57 000	126 000	690 000	1 712 200
TOTAL	218 000	275 000	1 470 000	2 275 000	188 800	96 900	589 000	771 000	5 883 700

Source : Rapport du Système d'Observation Permanente des Migrations de l'O.C.D.E. 1975
publié dans "Hommes et Migrations" n°900 - 15/2/1976

1) L'estimation marocaine s'élève à 200 000

2) L'estimation tunisienne s'élève à 100 000

3) Y compris 80 000 ressortissants des pays d'Afrique occidentale, auxquels il faut ajouter 130 000 saisonniers

4) Y compris 100 000 Autrichiens

A N N E X E 2.3

A G R I C U L T U R E E T P E C H E

L'UTILISATION DU SOL (en milliers d'ha)

PAYS	ANNEE	SURFACE TOTALE	TERRES ARABLES	CULTURES (1) PERMANENTES	PRAIRIES ET PATURES	TERRES IRRIGUEES	
						Surface	Année
ALBANIE	1967	2 875	488	68	688	227	1967
ALGERIE	1970	238 174	6 240	552	37 416	270	1968
CHYPRE	1972	925	432		93	94	1972
EGYPTE	1972	100 145	2 723	129	-	2 852	1972
ESPAGNE	1972	50 478	16 288	4 880	13 839	2 711	1972
FRANCE	1970	54 703	17 417	1 684	13 934	2 500	1960
GRECE	1968	13 194	2 780	851	5 239	753	1971
ISRAEL	1972	2 070	330	86	818	176	1972
ITALIE	1972	30 123	9 393	2 918	5 203	3 345	1970
LIBAN	1968	1 040	240	76	10	68	1968
LIBYE	1971	175 954	2 377	144	7 000	125	1971
MALTE	1972	32	13	1	-	1	1972
MAROC	1970	44 655	7 076	423	7 650	265	1965
MONACO							
SYRIE	1972	18 518	5 612	290	8 668	485	1972
TUNISIE	1961	16 361	4 510		3 250	80	1970
TURQUIE	1971	78 058	24 978	2 636	26 135	1 939	1972
YUGOSLAVIE	1972	25 580	7 424	706	6 360	152	1972

Source : Production Yearbook F.A.O. 1973

(1) Les cultures permanentes représentent les cultures arbustives et fruitières, y compris la vigne

EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE *

PAYS	BLE (milliers de tonnes)				AGRUMES (milliers de tonnes)				BOVINS (milliers de têtes)		OVINS (milliers de têtes)	
	1955	1970	1973	1974	1955	1970	1973	1974	1973	/	1974	
ALBANIE	-	-	-	-	-	-	-	-	400 ^F		1 163 ^F	
ALGERIE	1 254	1 435	1 100	850	361	507	536	539	950 ^F		8 100 ^F	
CHYPRE	-	-	-	-	-	-	-	-	33		430	
EGYPTE	1 714	2 397	2 508	2 600	365	722	918	901	2 160		2 080	
ESPAGNE	4 003	4 060	3 966	4 463	1 180	2 363	2 718	2 638	4 413		16 306	
FRANCE	10 365	12 921	17 828	18 910	-	-	-	-	22 864		10 324	
GRECE	1 337	1 930	1 738	2 200	195	589	641	791	1 050 ^F		8 150	
ISRAEL	36	125	242	270	452	1 262	1 602	1 615	280		185	
ITALIE	9 504	9 689	8 899	9 590	1 060	2 400	2 708	2 638	8 408		7 770	
LIBAN	-	-	-	-	-	-	-	-	84 ^F		227 ^F	
LIBYE	-	21	67	70	-	20	24	26	121 ^F		3 200 ^F	
MALTE	-	-	-	-	-	-	-	-	8		6	
MAROC	954	1 801	1 774	3 048	256	687	896	947	3 820		19 000	
MONACO	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
SYRIE	438	625	593	1 381	7	8	17	29	539		5 938	
TUNISIE	395	449	885	760	-	88	120	111	690		3 300 ^F	
TURQUIE	7 016	10 081	10 080	11 081	-	-	-	-	12 408		36 608	
YUGOSLAVIE	2 436	3 792	4 751	6 284	-	-	-	-	5 681		7 852	

Source : Images Economiques du Monde 1975
Statistical Yearbook ONU 1974

F = Estimation F.A.O.

PRODUCTION AGRICOLE ET PRODUCTION ALIMENTAIRE *
Indices de production 1961-1965 = 100

PAYS	PRODUCTION TOTALE				PRODUCTION PAR HABITANT			
	AGRICOLE		ALIMENTAIRE		AGRICOLE		ALIMENTAIRE	
	1964	1974	1964	1974	1964	1974	1964	1974
ALBANIE	107	146	106	156	104	109	109	116
ALGERIE	93	93	92	101	91	73	90	72
CHYPRE	91	178	91	181	91	162	91	165
EGYPTE	106	132	104	136	103	97	102	100
ESPAGNE	99	148	100	151	98	132	99	135
FRANCE	100	132	100	133	105	120	99	120
GRECE	106	153	105	165	105	145	105	157
ISRAEL	112	183	113	180	108	137	109	109
ITALIE	103	122	103	122	102	112	102	112
LIBAN	108	170	108	170	106	123	105	123
LIBYE	86	201	86	203	84	144	84	145
MALTE	101	151	101	151	102	150	102	150
MAROC	106	127	106	151	104	107	104	106
MONACO	-	-	-	-	-	-	-	-
SYRIE	108	128	106	136	105	89	103	93
TUNISIE	108	149	109	149	106	107	106	107
TURQUIE	107	146	105	148	105	100	103	107
YUGOSLAVIE	107	146	106	149	106	132	105	134

Source : Production Yearbook 1974 F.A.O.

LA PECHE

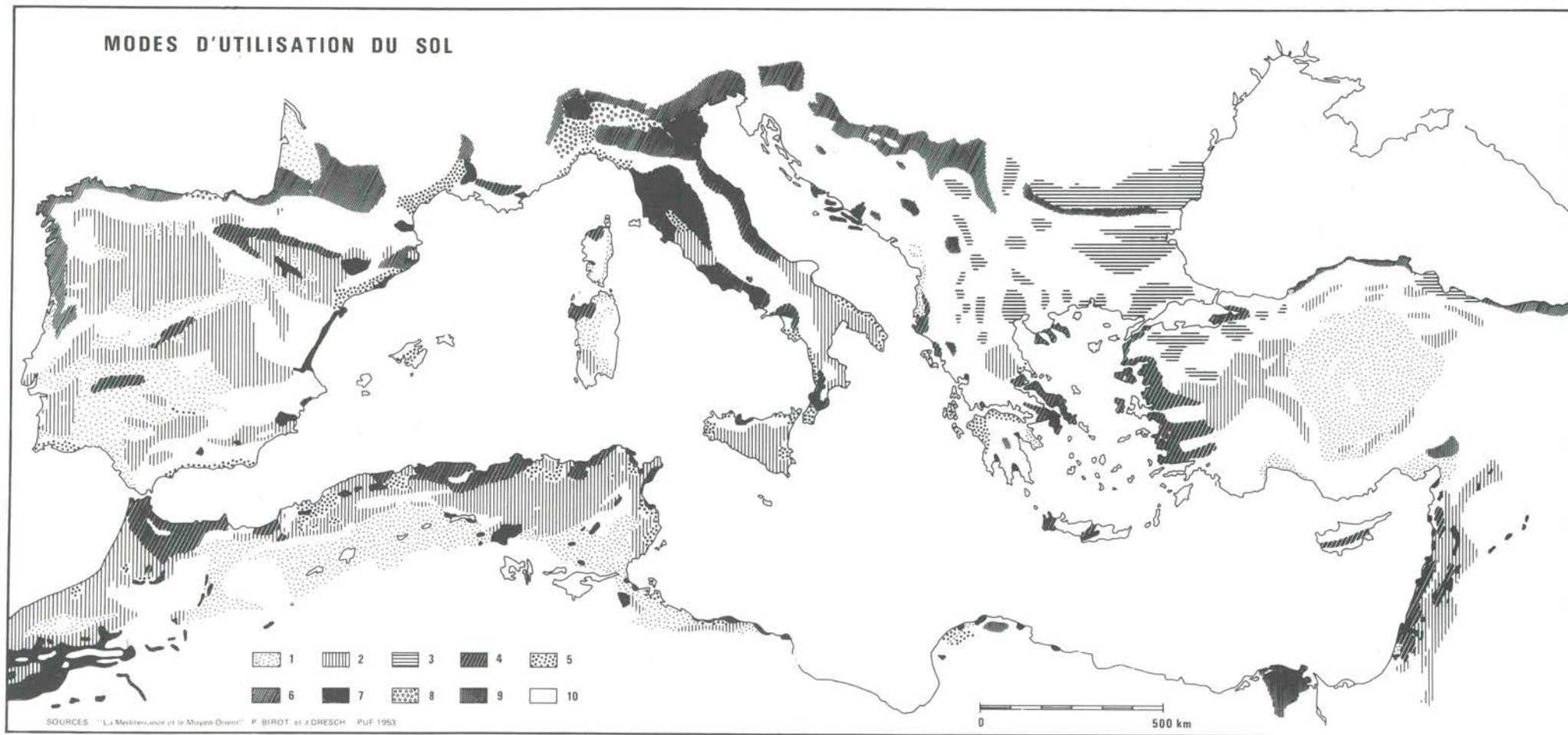
PAYS	QUANTITES PECHEES (milliers de t métriques)			EFFECTIFS DE PECHEURS	
	1963	1970	1974	Nombre	% des Actifs
ALBANIE	-	4 ^F	4 ^F	-	-
ALGERIE	16,9	25,7	35,7	3 200	0,1
CHYPRE	-	1,4	1,2	615	0,3
EGYPTE	115	80,9	96,1	69 400	0,8
ESPAGNE (1)	1 125,3	1 538,8	1 510,7 ^F	124 000	1
FRANCE	742,3	782,5	807,5	37 150	0,2
GRECE	115	78,1	96	16 400	0,4
ISRAEL	17,5	24,2	23,8	2 440	0,2
ITALIE	290,4	385,7	425,3	116 700	0,6
LIBAN	-	2,3	2,5	3 900	0,5
LIBYE	-	5,5	3,8	1 260	0,3
MALTE	-	1,2	1,5	-	-
MAROC	184,1	249,2	288,1 ^F	18 050	0,4
MONACO	-	0	0	-	-
SYRIE	-	1,3	1,3 ^F	6 000	0,4
TUNISIE	25,8	24,4	42,6	13 100	1
TURQUIE	130,7	184,2	259,3 ^F	28 500	0,2
YOUgoslavIE	34,4	46,2	54,2	8 300	0,1

(1) y compris les Canaries et la partie Atlantique ; remarque similaire pour la France (Atlantique, Manche) et la Turquie (Mer Noire)

Sources : Statistical Yearbook O.N.U.
Annuaire statistique des pêches F.A.O. 1974

F = estimations F.A.O.

CARTE 17



1 - 10 Régions d'occupation discontinue où la culture est insignifiante. 2 - 3 Cultures céréalières (blé, orge) avec quelques cultures arbustives en 3. 4 Polyculture sèche méditerranéenne (blé, oliviers, cultures associées). 5 Cultures spécialisées : vignes, oliviers 6 Polyculture non méditerranéenne (maïs, fourrages ...) 7 Cultures irriguées (agrumes, cultures fruitières, horticulture) 8 - 9 Cultures intensives : fourrages en 8, riz, blé, betterave à sucre en 9.

A N N E X E 2.4

E N E R G I E E T P R O D U C T I O N M I N I E R E

PETROLE ET GAZ NATUREL
En milliards de tonnes - En milliers de m³

PAYS	PETROLE (Production)			Capacité de raffinage		GAZ NATUREL (Production)		
	1970	1973	1974	1974	% du monde	1970	1973	1974
ALBANIE	1 480	2 137	2 400	1 400 ⁷³	-	98	-	-
ALGERIE	48 204	48 632	48 099	2 225	0,07	2 768	5 621	5 400
CHYPRE	-	-	-	750	-	-	-	-
EGYPTE	16 406	8 479	7 381	9 000	0,28	-	85	57
ESPAGNE	151	798	1 676	45 325	1,42	3	1	-
FRANCE	2 309	1 254	1 079	156 450	4,31	6 520	7 520	7 625
GRECE	-	-	-	12 900 ⁷³	-	-	-	-
ISRAEL	85	39	39	10 500	0,33	134	54	-
ITALIE	1 408	1 039	1 026	199 045	6,24	12 455	15 327	15 272
LIBAN	-	-	-	3 000	0,09	-	-	-
LIBYE	161 708	104 882	75 221	1 595	-	-	10 909	-
MALTE	-	-	-	-	-	-	-	-
MAROC	46	42	25	2 900	0,09	44	65	-
MONACO	-	-	-	-	-	-	-	-
SYRIE	4 243	5 543	6 535	-	-	170	198	-
TUNISIE	4 151	3 878	4 149	1 200 ⁷³	-	12	127	208
TURQUIE	3 542	3 602	3 422	15 475	0,49	-	-	-
YUGOSLAVIE	2 854	3 332	3 458	11 900	0,37	977	1 329	1 447

Sources : Images Economiques du Monde 1975 par J. Beaujeu-Garnier, A. Gamblin

LA PRODUCTION MINIERE (Minerai contenu)
(en milliers de tonnes métriques)

PAYS	CUIVRE			FER		
	1964	1970	1973	1964	1970	1973
ALBANIE	-	-	-	-	-	-
ALGERIE	1	0,5	0,3	1 424	1 546	1 700
CHYPRE	16,8	17,3	14,2	-	-	-
EGYPTE	-	-	-	224	226	320
ESPAGNE	9,9	9,5	28,4	2 529	3 514	3 495
FRANCE	0,3	0,2	0,2	19 805	17 759	15 671
GRECE	-	-	-	-	380	792
ISRAEL	9,9	11	10,5	-	-	-
ITALIE	1,3	2,1	0,8	454	318	220
LIBAN	-	-	-	-	-	-
LIBYE	-	-	-	-	-	-
MALTE	-	-	-	-	-	-
MAROC	1,8	3,2	4,3	525	522	214
MONACO	-	-	-	-	-	-
SYRIE	-	-	-	-	-	-
TUNISIE	-	-	-	512	422	433
TURQUIE	28,2	22,4	32	545	1 663	1 455
YUGOSLAVIE	63,2	90,8	111,8	788	1 301	1 779
MONDE	4 865	6 290	7 140	301 000	424 000	482 600

Source : Statistical Yearbook 1974 O.N.U.

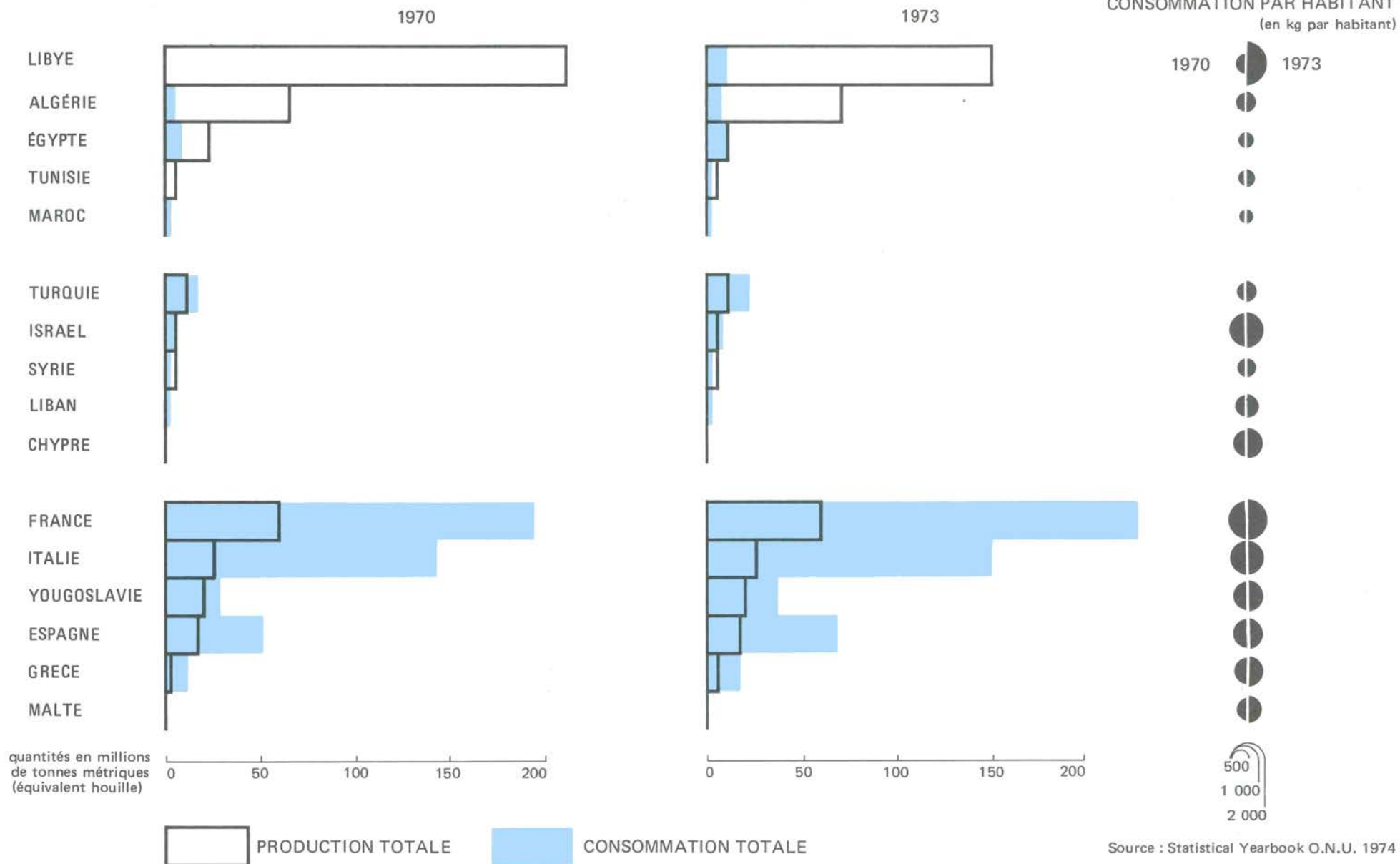
L'ENERGIE : PRODUCTION ET CONSOMMATION

Quantités en millions de tonnes métriques (équivalent - houille) et en kgs par habitant

PAYS	PRODUCTION TOTALE		CONSOMMATION TOTALE		CONSOMMATION PAR HABITANT	
	1970	1973	1970	1973	1970	1973
ALBANIE	-	-	-	-	-	-
ALGERIE	66,53	72,49	6,59	8,13	460	628
CHYPRE	-	-	0,84	1,14	1 323	1 810
EGYPTE	22,04	11,75	8,83	9,79	265	294
ESPAGNE	15,98	18,24	50,15	69,47	1 485	1 993
FRANCE	59,31	47,94	192,8	228,99	3 794	4 389
GRECE	2,86	4,61	11,19	16,40	1 274	1 828
ISRAEL	6,13	7,42	7,35	9,13	2 524	2 868
ITALIE	29,39	28,09	144,06	150,25	2 689	2 737
LIBAN	0,11	0,06	2	2,59	719	848
LIBYE	210,22	150,27	1,12	12,37	577	5 724
MALTE	-	-	-	-	-	-
MAROC	0,72	0,85	3,10	3,84	199	235
MONACO	-	-	-	-	-	-
SYRIE	5,52	7,22	2,85	3,23	457	469
TUNISIE	5,41	5,20	1,32	2,01	257	365
TURQUIE	11,02	11,45	16,90	23,34	480	625
YUGOSLAVIE	21,42	24,70	29,3	35,8	1 438	1 709

L'ÉNERGIE : PRODUCTION ET CONSOMMATION

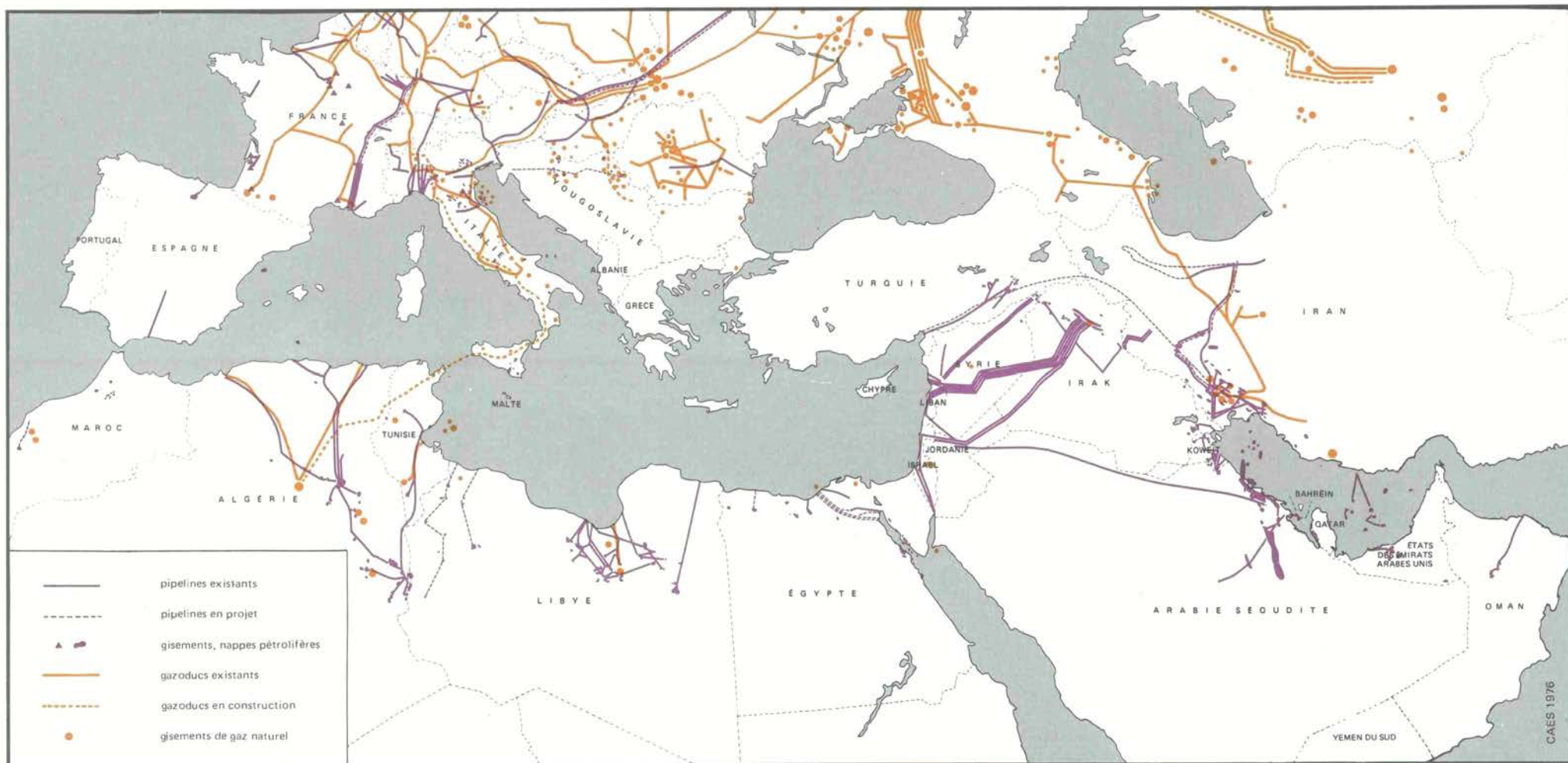
CARTE 16



Source : Statistical Yearbook O.N.U. 1974

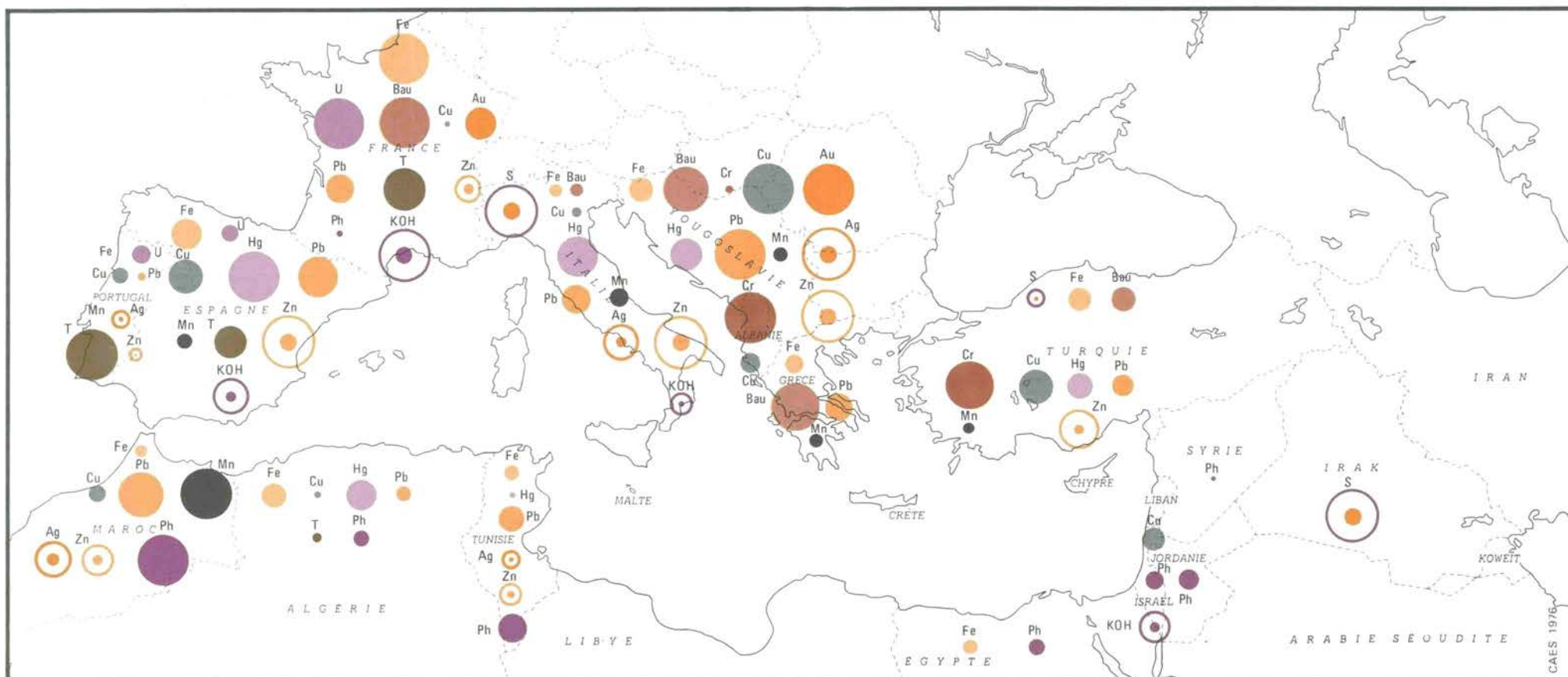
PIPELINES, GAZODUCS, GISEMENTS

CARTE 19



PRODUCTIONS MINÉRALES DES PAYS DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

CARTE 20



Soufre en milliers de tonnes	Fer en milliers de tonnes	Uranium en tonnes	Bauxite en milliers de tonnes	Chrome en milliers de tonnes	Cuivre en milliers de tonnes	Or en kg	Mercure en tonnes	Plomb en milliers de tonnes	Manganèse en milliers de tonnes	Argent en tonnes	Tungstène en tonnes	Zinc en milliers de tonnes	Phosphate en milliers de tonnes	Potasse en milliers de tonnes
10	100	100	500	50	10	1 000	10	10	1	10	500	10	100	500
100	1 000	500	1 000	100	50	2 000	100	50	10	50	1 000	50	1 000	1 000
400	10 000	1 000	2 000	200	100	5 000	1 000	100	100	100	2 000	100	10 000	2 000

CAES 1976

A N N E X E 2.5

I N D U S T R I E S

L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (1) *
 indice 100 en 1970

PAYS	1958	1963	1972	1973	1974
ALBANIE	-	-	-	-	-
ALGERIE (2)	-	-	119	130	126
CHYPRE	-	65	119	-	-
EGYPTE	26	71	113	-	-
ESPAGNE	32	49	122	140	153
FRANCE	51	66	112	120	123
GRECE	-	51	126	146	143
ISRAEL	23	49	123	129	135
ITALIE	28	40	104	114	119
LIBAN	-	-	-	-	-
LIBYE	-	-	-	-	-
MALTE	-	-	-	-	-
MAROC	62	76	115	129	139
MONACO	-	-	-	-	-
SYRIE	41	56	112	127	-
TUNISIE	-	-	116	121	130
YUGOSLAVIE	35	60	119	127	140

(1) Source : Statistical Yearbook O.N.U. 1974. L'Algérie, la Libye, le Liban, la Turquie ne figurent pas dans les statistiques de l'O.N.U.

(2) Source : Annuaire Statistique de l'Algérie 1974 publié à Alger. Base 100 en 1969

LES INDUSTRIES DE BASE
(en milliers de t métriques)

PAYS	ACIER BRUT			ALUMINIUM		
	1964	1970	1973	1964	1970	1973
ALBANIE	-	-	-	-	-	-
ALGERIE	20	31	186	-	-	-
CHYPRE	-	-	-	-	-	-
EGYPTE	177	300	290	-	-	-
ESPAGNE	3 150	7 390	10 490	(1) 49,6 (2) 15,1	(1) 143,2 (2) 38,9	(1) 162,3
FRANCE	19 780	23 773	25 264	(1) 316 (2) 50,3	-	(1) 358,9 (2) 123,5
GRECE	210	210	-	0,1	-	141,1
ISRAEL	83	120	120	-	-	-
ITALIE	9 793	17 277	20 995	(1) 115,6 (2) 58	-	(1) 184,2 (2) 192
LIBAN	-	-	-	-	-	-
LIBYE	-	-	-	-	-	-
MALTE	-	-	-	-	-	-
MAROC	1	1	1	-	-	-
MONACO	-	-	-	-	-	-
SYRIE	-	-	-	-	-	-
TUNISIE	-	100	136	-	-	-
TURQUIE	405	1 312	1 163	-	-	-
YUGOSLAVIE	1 677	2 228	2 676	34,3	-	90,8

(1) Aluminium 1ère fusion

(2) Aluminium 2ème fusion

A N N E X E 2.6

T O U R I S M E

PAYS	ARRIVEES (NOMBRE)		RECETTES (en millions de dollars US)	
	1970	1973	1970	1973
ALBANIE	-	-	-	-
ALGERIE(1)	235 853	259 210	8	13
CHYPRE	126 600	264 066	20	67
EGYPTE	357 700	534 846	71	90 (1972)
ESPAGNE(2)	24 105 300	32 506 591 ⁽¹⁹⁷²⁾	1 681	3 225
FRANCE(3)	13 700 000	10 158 304	1 318	2 478
GRECE	1 407 500	2 761 900	194	512
ISRAEL	419 000	602 882	106	233
ITALIE(4)	10 369 800	10 607 648	1 639	2 733
LIBAN	1 210 200	1 503 800	133	216
LIBYE	76 600	257 867	12	23
MALTE	170 900	211 199	24	44
MAROC	747 000	1 340 624	135	245
MONACO	88 700	137 094	-	-
SYRIE	581 100	454 766	16	56
TUNISIE	410 700	721 897	65	186
TURQUIE	-	1 341 527	276	631
YUGOSLAVIE	4 748 200	6 149 675	276	631

Source : Statistical Yearbook O.N.U. 1974

- (1) Les statistiques pour l'Algérie, incomplètes dans l'annuaire de l'O.N.U., sont extraites de l'annuaire Statistique de l'Algérie 1974, publié à Alger. Les arrivées n'englobent que les non résidents.
- (2) Données reposant sur un contrôle frontalier et les fiches de toutes les formes d'hébergement. Sont comprises les arrivées des ressortissants espagnols résidant à l'étranger (1 509 214 en 1972)
- (3) Avant 1971, données reposant sur un contrôle frontalier et les registres d'hôtel. A partir de 1971, données reposant sur les registres d'hôtel.
- (4) Données fondées sur les registres d'hôtel. En outre, les excursionnistes se sont élevés à 18 774 200 en 1970 et 20 819 300 en 1973.

A N N E X E 2.7

E C H A N G E S

BALANCE COMMERCIALE ET BALANCE DES SERVICES (1973)

en millions de D.T.S. (1)

PAYS	MARCHANDISES			SERVICES		
	Exportations	Importations	Balance	Exportations	Importations	Balance
ALBANIE	-	-	-	-	-	-
ALGERIE	1 469	1 717	- 248	239	527	- 288
CHYPRE	144	331	- 187	212	95	+ 117
EGYPTE	840	1 186	- 346	353	479	- 126
ESPAGNE	4 449	7 388	- 2 939	4 292	2 064	+ 2 228
FRANCE	30 174	29 166	+ 1 008	10 291	9 940	+ 351
GRECE	1 033	3 001	- 1 968	982	622	+ 360
ISRAEL	1 287	3 340	- 2 053	1 016	1 144	- 78
ITALIE	18 577	21 900	- 3 323	8 146	6 556	+ 1 590
LIBAN	-	-	-	-	-	-
LIBYE	4 169	2 411	+ 1 758	213	1 675	- 1 462
MALTE	93	182	- 89	109	55	+ 54
MAROC	764	868	- 104	325	345	- 20
MONACO	-	-	-	-	-	-
SYRIE	-	-	-	-	-	-
TUNISIE	350	524	- 174	270	257	+ 13
TURQUIE	1 107	1 588	- 481	1 460	529	+ 831
YUGOSLAVIE	2 398	3 476	- 1 078	2 050	860	+ 1 190

Source : Statistical Yearbook O.N.U. 1974

(1) D.T.S. : Droits de Tirage Spéciaux sur le Fonds Monétaire International. Les D.T.S. et le dollar US peuvent être considérés à la parité jusqu'en 1971. Suivant le changement de parité du dollar, le taux de conversion d'un D.T.S. = 1,08571 en 1972
1,20635 en 1973
1,22435 en 1974

LES PRODUITS AGRICOLES DANS LES ECHANGES (1972)

en milliers de dollars

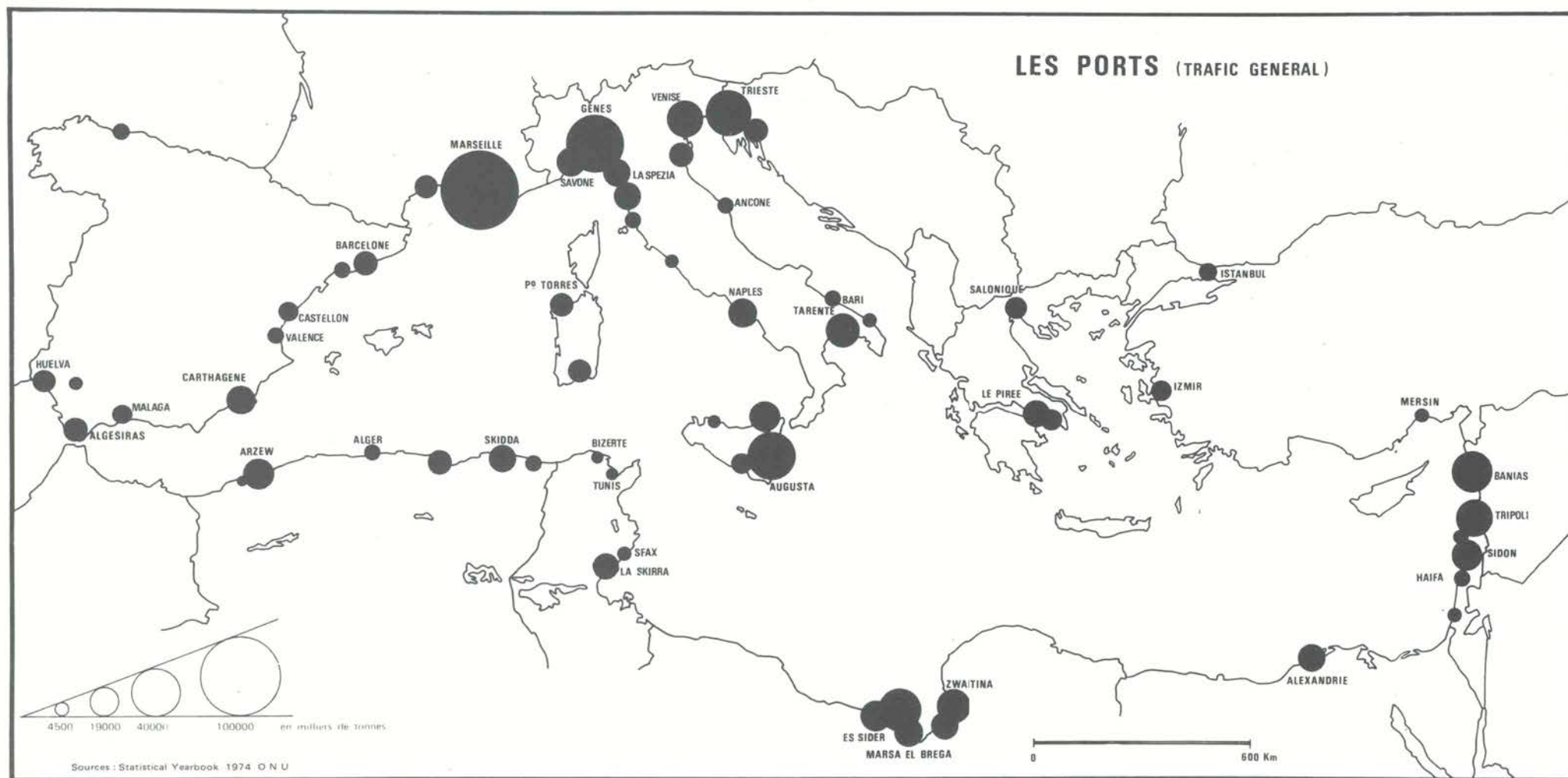
PAYS	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			BALANCE	
	Totales	Agricoles	%	Totales	Agricoles	%	Commerciale	Agricole
ALBANIE	-	-	-	-	-	-	-	-
ALGERIE	-	-	16	-	-	9	-	-
CHYPRE	345 976	53 182	15	146 116	86 616	58	- 199 860	+ 33 454
EGYPTE	898 785	283 498	31	825 182	503 510	61	- 73 603	+ 226 012
ESPAGNE	6 786 646	1 309 531	19	3 803 280	942 709	24	- 2 983 366	- 366 822
FRANCE	26 517 440	4 241 204	16	26 075 855	5 081 819	19	- 441 585	+ 840 615
GRECE	2 345 762	294 311	12	870 847	442 625	50	- 1 474 915	+ 148 314
ISRAEL	1 986 980	267 228	13	1 149 026	256 541	22	- 837 954	- 10 687
ITALIE	19 282 824	7 974 718	25	18 546 993	1 770 926	9	- 735 831	- 3 203 792
LIBAN	849 347	197 657	23	350 605	102 137	29	- 498 742	- 95 520
LIBYE	1 043 337	173 113	16	2 942 990	6 291	0,24	+ 1 899 653	- 166 822
MALTE	175 485	49 421	28	67 161	6 265	9	- 108 322	- 42 156
MAROC	764 478	133 444	25	633 419	285 042	45	- 131 059	+ 91 598
MONACO	-	-	-	-	-	-	-	-
SYRIE	540 806	124 012	22	288 115	170 129	62	- 252 691	+ 46 117
TUNISIE	459 548	104 826	22	310 876	135 019	43	- 138 672	+ 30 193
TURQUIE	1 540 322	75 864	5	884 565	714 516	80	- 655 757	+ 638 652
YOUgosLAVIE	3 232 770	505 003	15	2 237 270	391 847	17	- 995 500	- 113 156

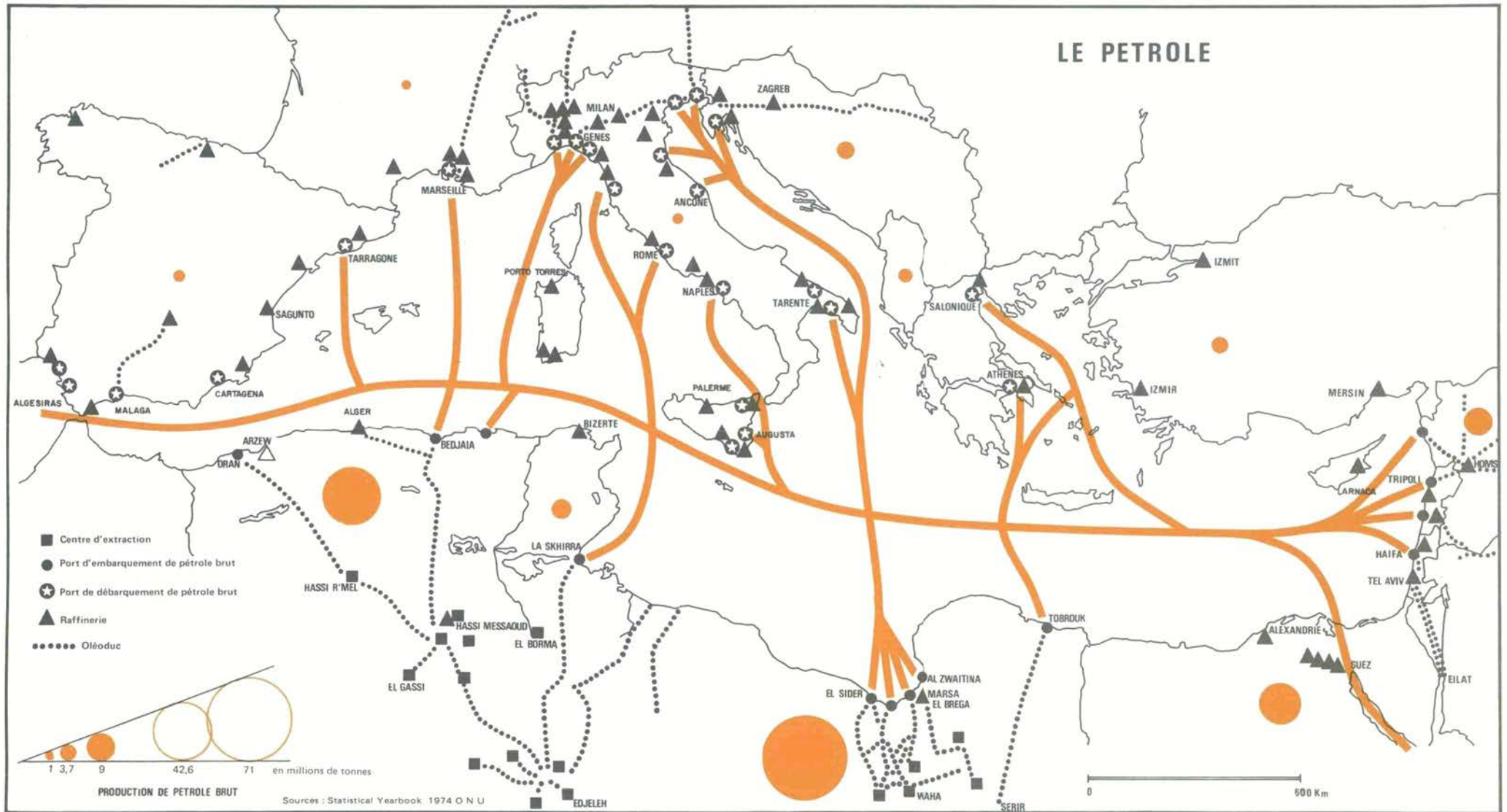
Source : Trade Yearbook F.A.O. 1973

Nota : l'Algérie ne figure pas dans les statistiques commerciales de la F.A.O. pour l'année 1972.

Les chiffres indiqués sont calculés à partir des chiffres publiés dans l'Annuaire Statistique de l'Algérie (Alger 1976)

CARTE 21





A N N E X E 2.8

E C O N O M I E G E N E R A L E

PAYS	PAR GENRE D'ACTIVITE ECONOMIQUE 1973 (en % du total)							PAR HABITANT (en dollars)			
	Agriculture	Total	Industrie Manufacture	Construc- tion	Com- merce	Trans- port	Autres	1963	1970	1971	1973
ALBANIE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ALGERIE (1)	7,3	54,9	11,5	10,2	14,4	5,9	7,3	237	324	395	456
CHYPRE	12	18	13	9	15	9	29	581	863	1 198	1 419
EGYPTE	26	21	18	4	8	4	24	155	217	225	-
ESPAGNE	12	28	25	5	17	7	25	512	957	1 354	1 751
FRANCE	6	36	-	10	-----	47-----	-----	1 743	2 851	3 823	-
GRECE	16	20	17	7	9	7	27	548	1 091	1 377	1 816
ISRAEL	5	20	-	11	9	7	36	1 064	1 859	2 299	2 883
ITALIE	8	34	31	7	14	5	29	974	1 731	2 159	2 515
LIBAN	9	16	-	4	31	8	31	426	533	646	-
LIBYE	3	60	2	8	4	5	20	471	1 919	2 337	-
MALTE	6	30	23	-	13	3	34	412	689	-	982
MAROC	27	25	15	5	24	-----	-----	229	242	276	306
MONACO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SYRIE	18	20	16	4	18	11	28	209	269	346	357
TUNISIE	19	16	9	6	16	5	24	248	277	408	461
TURQUIE	26	23	21	6	12	8	21	251	365	-	546
YUGOSLAVIE	19	39	-	11	22	8	1	-	-	-	-

Source : Statistical Yearbook 1974 O.N.U.

(1) Chiffres extraits de "L'Algérie en Chiffres" publié à Alger en 1974

ANNEXE 3

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE1. OUVRAGES GENERAUX

- BIROT Pierre et GABERT Pierre
La Méditerranée et le Moyen-Orient - P.U.F. 2ème édition 1964 551 p.
- BLANC André, DRAIN Michel et KAYSER Bernard
L'Europe Méditerranéenne - Collection Europe de Demain - P.U.F. 1967 270 p.
- D'HEROUVILLE Hubert
L'Economie Méditerranéenne - Que Sais-je ? n°785 - P.U.F. 1965 127 p.
- ISNARD Hildebert
Pays et Paysages Méditerranéens - Collection Sup - P.U.F. 1973 235 p.
- LE LANNOU Maurice
Problèmes Géographiques de la Méditerranée Européenne - Centre de Documentation Universitaire 1964 126 p.
- La Méditerranée Aujourd'hui n°30-31 1975 - Options Méditerranéennes
- La Méditerranée et le Développement n°2 1973 - Mondes en Développement
- La Mer Méditerranée n°19 1973 - Options Méditerranéennes
- PARAIN Charles
La Méditerranée, les Hommes et leurs Travaux - Gallimard 1936 225 p.
- DE PLANHOL Xavier et ROGNON Pierre
Les zones tropicales arides et subtropicales - A. Colin 1970 487 p.
- Problèmes du Développement Economique dans les Pays Méditerranéens
Actes du Colloque International de Naples 1962 - Mouton et Cie 1963
- Regard Prospectif sur le Bassin Méditerranéen
Travaux et Recherches de Prospective n°41 1973 135 p. - Documentation Française

- SIEGFRIED André
Vue Générale de la Méditerranée - Gallimard 1943 191 p.
- WALKER D.S.
The Mediterranean Lands - Methuen 1960

2. ETUDES REGIONALES

- Annuaire de l'Afrique du Nord
Centre National de la Recherche Scientifique
- BLANC André
Géographie des Balkans - Que Sais-je ? n°1154 - P.U.F. 1965 124 p.
- CARRERE P. et DUGRAND R.
La région méditerranéenne - France de Demain - P.U.F. 1960
- DRAIN Michel
Géographie de la Péninsule Ibérique - Que Sais-je ? n°1091 - P.U.F. 1968 124 p.
- DRAIN Michel
L'Economie de l'Espagne - Que Sais-je ? n°1321 - P.U.F. 1968 124 p.
- GAY F. et WAGRET P.
L'Economie de l'Italie - Que Sais-je ? n°1007 - P.U.F. 1973 124 p.
- GRIBAUDI D.
L'Italie Géo-Economique - Bordas 1971 185 p.
- GUENERON Hervé
La Libye - Que Sais-je ? n°1634 - P.U.F. 1976 124 p.
- ISNARD Hildebert
Le Maghreb - Collection Magellan - P.U.F. 1971 2ème édition

- KLATZMANN Joseph
Israël - Collection Magellan - P.U.F. 1971
- PECHOUX Y. et SIVIGNON M.
Les Balkans - Collection Magellan - P.U.F. 1971
- ROCHEFORT Renée
Le Travail en Sicile - P.U.F. 1961
- VILA VALENTI Juan
La Péninsule Ibérique - Collection Magellan - P.U.F. 1968